

# Rapport annuel



Schweizer Schiesssportverband  
Fédération sportive suisse de tir  
Federazione sportiva svizzera di tiro  
Federaziun svizra dal sport da tir

2007

23. Eidg. Schützenfest  
für  
Veteranen Bern 2007



 Faude & Huguenin

## Das Kennzeichen der sportlichen Leistung



MEDAILLEN  
MÜNZEN  
ABZEICHEN  
PLAKETTEN  
TROPHÄEN

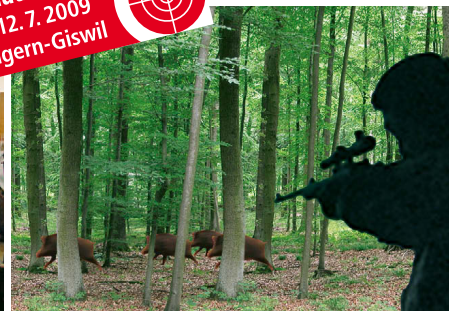
Bellevue 32 • CH 2400 Le Locle  
Tel. +41 32 930 52 00 • Fax +41 32 930 52 01  
infolelocle@faude-huguenin.ch • faude-huguenin.ch

# Brünig Indoor Schuess-Sport-Zentrum

Schiessen, wo Weltmeister trainieren.  
33 Disziplinen von 3 bis 300 Meter.  
Erleben auch Sie die Faszination  
von Spannung, Präzision und Spass.

- Trainings- und Schulungskurse
- Nationales Leistungszentrum SSV
- Interaktives Schiesskino
- kulinarisches Gastroangebot

26. Kantonales Schützenfest  
Obwalden 12. 6. – 12. 7. 2009  
Brünig Indoor-Lungern-Giswil



[www.brueinigindoor.ch](http://www.brueinigindoor.ch)



## 2007: «Aiguillage»

La Fédération sportive suisse de tir (FST) avait choisi comme devise pour l'année 2007 «**Responsabilité**». En tant que Fédération comportant des Sous-fédérations, des sociétés et des membres, notre but déclaré était de servir de modèle pour un usage consciencieux des armes d'ordonnance et des armes de sport. Nous nous sommes promis de rester en tout temps conscients de la grande responsabilité que nous endossions et de le montrer partout de manière crédible. Nous avons aussi promis de nous engager pour que le tir puisse rester un lien important entre l'armée et la population. Même si l'environnement dans lequel le sport de tir est pratiqué devient plus difficile, il n'y a pas de raison de se voiler la face et de ne plus clairement montrer que le tir est notre sport pour lequel nous nous battons; un sport qui nous comble de joie et que nous souhaitons exercer de manière paisible et disciplinée. Nous – c'est-à-dire tous ceux qui sont intéressés à ce que le sport de tir puisse survivre à moyen et long termes – nous devons nous réunir et poursuivre ensemble les objectifs fixés. Ce n'est que dans les temps difficiles que la camaraderie véritable, vivante et fondamentale se révèle. L'année de la Fédération a été marquée par des entretiens et des négociations sur:

- la révision de la Loi sur les armes, mais aussi par de nouvelles attaques contre le droit libéral sur les armes qui prévient déjà les abus, toutefois sans restreindre le tir, ainsi que par des discussions sur le maintien des armes et des munitions de poche à domicile;
- la mise en œuvre des nouvelles directives sur la Loi sur la protection de la nature, où il s'agissait, pour les Sociétés, de démontrer de quelle manière procéder aux assainissements;
- les finances de la Fédération, où



Rita Fuhrer, Présidente de la Fédération sportive suisse de tir

il s'agissait de développer un nouveau modèle de cotisations;  
– la création des deux fondations «Musée suisse du tir» et «Sport de tir», où il s'agissait de mettre en œuvre les décisions de l'Assemblée des délégués 2007 de manière à ce qu'elles rapportent financièrement le plus possible.

Ainsi, beaucoup de projets se sont réalisés comme nous l'espérions; d'autres auraient pu l'être mieux. Nous essayons de retenir les leçons de nos échecs et erreurs afin de trouver, pour le bien de nos membres, les meilleures solutions possibles. Mais c'est avec satisfaction que nous pouvons jeter un regard sur trois points essentiels de l'année 2007. Nous avons réussi à introduire les Règles du tir sportif sans trop de difficultés. Les mesures prises en vue d'optimiser les prestations de l'organe de publication officiel ont porté leurs fruits et sa popularité a sensiblement été améliorée. Enfin, les mesures de gestion appliquées au domaine des finances déploient également leurs effets de manière à ce que le Comité puisse en tout temps disposer d'une situation actualisée des flux financiers.

L'année 2008 est encore «jeune». Toutefois, on peut déjà noter que des décisions politiques importantes sur le sport de tir seront prises au cours de cette année. C'est pourquoi la

FST place l'année 2008 sous la devise «**Aiguillage**». Les effets des nombreuses démarches politiques qui ont été effectuées aux Chambres fédérales à la suite du tragique homicide de Höngg et l'issue de l'initiative sur les armes sont encore incertains. L'avenir de notre sport est également incertain. Nous devons donc nous préparer à toutes les évolutions possibles et être d'accord sur la manière d'y apporter des solutions. Il s'agit de faire preuve de bon sens en agissant en toute proportionnalité afin que nous puissions continuer à exercer le sport de tir sans restrictions inutiles et à un coût raisonnable.

Je remercie tous ceux qui soutiennent le sport de tir aux différents échelons de notre pays et qui s'engagent pour ce sport en Suisse. Notre engagement s'applique à un sport qui est beau et exigeant; il doit garantir aux générations futures qu'elles auront également le plaisir de fréquenter les stands de tir.

Rita Fuhrer, Présidente de la FST

Remarque: Si pour une question pratique de lisibilité, seule la forme masculine est utilisée dans le Rapport annuel, il va sans dire que les femmes sont bien évidemment aussi concernées.

### TABLE DES MATIÈRES

<b>Le mot de la présidente</b>	<b>01</b>
<b>Division Fusil 300 m</b>	<b>02</b>
<b>Division Carabine 10/50 m</b>	<b>04</b>
<b>Division Pistolet</b>	<b>05</b>
<b>Division Formation</b>	<b>06</b>
<b>Division Sport d'élite</b>	<b>08</b>
<b>Division Communication</b>	<b>11</b>
<b>Domaine Finances</b>	<b>12</b>
<b>Comm. disciplinaire et de recours</b>	<b>13</b>
<b>Musée suisse du tir</b>	<b>14</b>
<b>Secrétariat général</b>	<b>15</b>
<b>In Memoriam</b>	<b>16</b>
<b>Organigramme</b>	<b>18</b>
<b>Fédération sportive suisse de tir</b>	<b>19</b>
<b>Fondation «Foyer des Tireurs» et Cofondation «Sport de tir»</b>	<b>30</b>
<b>Fondation «Musée suisse du tir»</b>	<b>34</b>
<b>Assemblée des délégués</b>	<b>35</b>
<b>Comité 2007</b>	<b>45</b>
<b>Présidents d'honneurs et Membres d'honneurs</b>	<b>46</b>
<b>Droit de représentation</b>	<b>49</b>
<b>Adresses</b>	<b>50</b>
<b>Délais</b>	<b>54</b>



## Division Fusil 300m (DF 300m)

Chef de la Division Fusil 300m: René Inauen

### Généralités

La division s'est concentrée sur trois tâches principales et sur quelques travaux annexes:

1. Un déroulement correct des Concours de la Fédération et ses finales, ainsi que l'intégration des adaptations et améliorations retenues sur la base des expériences faites.
2. Evaluer les expériences faites avec les Règles du tir sportif (RTSp) et préparer respectivement des mesures et des adaptations pour l'avenir.
3. Elaborer des adaptations et des améliorations sur la base des expériences faites avec les modèles de Plan de tir pour les fêtes de tir et les Concours des sociétés.

### Fêtes de tir

Par expérience, l'annonce de la prochaine Fête fédérale de tir (FFT) mobilise certains tireurs qui se préparent de diverses manières pour cette grande manifestation. Ils profitent de changer d'arme de sport en espérant, durant trois ou quatre ans, disposer du temps nécessaire pour se préparer et s'entraîner, afin d'être au mieux pour la FFT, dans la région d'Aarau.

Le nombre des participants ayant pris part aux nombreux Concours des sociétés et fêtes de tir a été réjouissant, notamment en ce qui concerne les Fêtes cantonales de tir. Merci à tous les organisateurs pour leur engagement.

### Compétition des sociétés

Le nouveau mode de calcul pour la Compétition des sociétés n'a pas répondu aux attentes. De nombreuses sociétés n'ont pas su exploiter la chance d'augmenter le résultat par le plus grand nombre de participants possible. Au contraire, elles ont réduit

le nombre des participants au strict minimum, en espérant éviter de devoir évaluer des résultats plus faibles. Ce comportement va à l'encontre des intentions des organisateurs et de la Fédération. La Commission technique Fusil 300 et la Conférence des présidents ont soutenu les adaptations immédiates. Dès l'année 2008, les Sociétés avec le plus grand nombre de participants possible seront à nouveau légèrement avantagées; il en est de même pour les U20.

### Championnat suisse de groupes (CSG-300)

Le CSG-300 avec près de 30'000 participants joue toujours le rôle de locomotive pour les Sociétés et la FST. La tendance actuelle – accroissement des fusils de sport, forte réduction des F ass 57 et égalité pour les autres armes d'ordonnance – s'est poursuivie. Pour les fusils de sport, les tireurs de la Relève ont également pu accroître leur part qui a été portée à 18% (+2%), tandis que la baisse s'est poursuivie pour les autres armes d'ordonnance. Cette évolution est certainement due à la promotion de la discipline Carabine 10/50m et à la régression du nombre de participants aux cours de Jeunes Tireurs.

Par contre, il est réjouissant de constater un accroissement constant des femmes tirant dans la catégorie des armes d'ordonnance et qui se font le plus souvent remarquer par d'excellents résultats. Dans certains groupes, les femmes détiennent déjà clairement la majorité.

Les contrôles stricts de la licence et les contrôles inopinés lors des tours principaux ont été effectués sur l'ensemble de la compétition, avec, en cas d'infraction, les suites qui en découlent. Pour tous les participants, le fair-play vient en tête lors du CSG-300; peut-être réussira-t-on bientôt à effectuer un CSG-300 sans disqualifications.

Le nombre élevé de participants et les engagements qui en résultent lors de

fêtes de tir ou d'autres Concours de sociétés justifient le soutien financier de la FST. Les Sociétés peuvent elles-mêmes largement influencer l'augmentation des taxes ou réduire les prestations – par exemple pour les distinctions très convoitées – au moyen d'une participation élevée.

Les adaptations étaient justifiées; les effets constatés sont généralement positifs:

- Le partage en deux des manifestations B comportant les F ass 57 non modifiés correspond à la diminution du nombre de participants; la dissolution des manifestations B en 2009 en est la conséquence logique et juste.
- L'augmentation à 20 du nombre de coups tirés au moyen des armes de sport lors des manifestations A, a rendu le concours plus attrayant; une nette augmentation des exigences sportives en a découlé.

### Concours individuels (CI)

Les CI sont basés sur les programmes du Championnat suisse de groupes et offrent un entraînement avantageux doté d'une belle série de distinctions. De nombreuses sociétés ont reconnu cette chance et s'efforcent – en raison des contributions financières – d'obtenir un grand nombre de participants. Néanmoins, la diminution a atteint plus de 2000 participants. Il est dans l'intérêt des sociétés d'exploiter cette offre, car, ce n'est qu'avec un nombre élevé de participants que l'on pourra maintenir les indemnités financières.

### Championnat suisse de sections (CSS)

Près de 1'400 sociétés avec environ 19'500 participants (800 de moins que l'année précédente) ont tiré le CSS. Une fois de plus, la centrale d'information CSS s'est acquittée d'une excellente gestion des sociétés. Malgré l'adaptation des limites de distinction, la quote-part des distinc-



tions a été très élevée avec 71% pour les tireurs au fusil et même 77% pour les tireurs au pistolet. La quote-part visée de 66% a été très largement dépassée, ce qui a alourdi le décompte du concours.

En raison de l'augmentation du nombre de sociétés admises au deuxième tour à domicile, la composition des listes de classement a été totalement modifiée; pour la première fois, certaines sociétés ont réussi à se qualifier pour la finale. Les adaptations ont fait leur preuve et ouvrent des chances supplémentaires à de nombreuses sociétés.

La 15<sup>e</sup> finale du CSS s'est déroulée pour la sixième fois à Buchs-Lostorf. Comme l'année dernière, à la suite d'une défektivité technique, l'installation de marquage des touchés a malencontreusement refusé ses services peu après le début des tirs. Avec une heure de retard, un nouveau départ a été donné et la finale a pu se dérouler de manière correcte. Le CO et les spécialistes tenteront d'éliminer la source d'erreur afin d'éviter une troisième panne en 2008.

### **Tir fédéral en campagne (TFC)**

Après de nombreuses tentatives pour stopper la régression du nombre des participants, la tendance a pu, pour la première fois, être inversée. Avec un accroissement de 1% par rapport à l'année dernière, les nombreuses mesures prises ont enfin prouvé leur efficacité. Toutefois, la lourde tâche de maintenir cette tendance persistera. Nous sommes donc tributaires de l'engagement de tous, mais plus spécialement de l'encadrement et de la motivation des participants potentiels. En cette période de bourrage de crâne contre le sport de tir, il apparaît comme particulièrement important de vouer une attention sans faille à la plus grande manifestation publicitaire de la Fédération et de donner un signal fort!

Les sociétés seront encouragées dans leurs efforts par les mesures de la Fédération et des Sociétés cantonales de tir; les mesures publicitaires et l'intégration de la presse sont continuellement optimisées. Mais les tâches principales font néanmoins partie des responsabilités des sociétés organisatrices. Avec des concours conviviaux et intéressants, des concours de groupes et de sociétés, de nombreuses personnes non membres peuvent être motivées par l'aspect camaraderie du tir. En organisant une fête populaire pour l'ensemble du village ou la région, ce qui leur assure à long terme une notoriété plus élevée et leur permet notamment de trouver au sein de la population une attitude plus compréhensive pour le tir, de nombreuses sociétés l'ont démontré par l'accroissement du nombre de participants. Il s'agit d'exploiter cette ambiance positive.

Le concours et une fête couronnée de succès récompensent ces efforts. Des prix attrayants – entre autres la participation gratuite à la finale de la Coupe Feldschlösschen pour toute la société – récompensent également l'engagement des sociétés qui ont du succès. De telles mesures sont motivantes pour que le TFC reste une fête populaire qui, en se déroulant sur plus de 800 places de tir, constitue en même temps la plus grande Fête de tir au monde.

### **Cible Feldschlösschen (Cible-FS)**

En plus du TFC, la Cible-Feldschlösschen doit figurer dans le programme annuel de chaque société. La Cible-Feldschlösschen constitue une possibilité d'entraînement très avantageuse pour le Tir fédéral en campagne, et cela, dans des conditions de concours. De chaque Cible-FS achetée, nous profitons tous – du simple tireur à la Fédération; il s'agit d'une véritable situation de «Win – Win». Il faut res-

ter fidèle à cette offre particulière même dans sa dernière année d'existence et remercier les Boissons Feldschlösschen SA de leur engagement durant 20 ans.

### **Jeunes Tireurs et adolescents**

Hélas, pour l'ensemble de la Suisse, un nouveau recul des participants doit être constaté, même s'il se limite à quelque 2%. De nombreuses sociétés ont réussi à accroître le nombre des participants: les mesures prises déploient leurs effets. Une évolution positive a été constatée avant tout en campagne; en suivant leur engagement, les villes peuvent également réussir. L'intégration des jeunes au sein des sociétés est l'élément capital, car cela signifie une meilleure cohésion de toutes les catégories d'âge et permet de créer une communauté d'intérêt pour le tir.

La formation des jeunes grâce à un programme de cours distincts et le concours avec les meilleurs «aînés» des Jeunes Tireurs donnent des résultats concluants; les deux catégories d'âge peuvent directement se mesurer lors du Championnat suisse de groupes pour Jeunes et Jeunes tireurs. L'on peut constater que les adolescents ne craignent nullement la confrontation avec les Jeunes Tireurs. Il faut maintenant poursuivre sur la voie tracée, car la motivation des jeunes est intacte et doit être encouragée par des offres intéressantes. Une autre possibilité, c'est de participer à la finale JU-VE, à Thoun. Les résultats des adolescents se situent à un niveau élevé, comparable à celui de l'élite. Afin de permettre au plus grand nombre de participer à la finale dans les disciplines de tir au pistolet, les limites de qualification seront abaissées pour créer un attrait supplémentaire.

Le point culminant de l'année a été la Fête fédérale de tir des Jeunes. Le cycle de trois ans ouvre à tous les



adolescents la chance de pouvoir participer au moins une fois à cette manifestation particulière. Malgré le déroulement décentralisé, le CO tessinois a réussi à organiser une grande fête sportive empreinte de camaraderie. Plus de 6'000 participants conserveront un excellent souvenir de leur séjour au sud de la Suisse. Avec un grand engagement, de nouvelles idées et des offres élargies, le CO a bien su démontrer de quelle manière on pouvait motiver et mobiliser les jeunes. Il convient d'exprimer aux organisateurs de cette fête, au nom des participants et de la Fédération, tous nos remerciements et notre pleine reconnaissance.

A défaut d'un nombre de participants suffisant, les concours n'ont pas pu être organisés dans toutes les disciplines. Mais il serait faut d'adresser des critiques au CO, car il a plus que rempli le cahier des charges. Les sociétés doivent elles-mêmes assurer une promotion adéquate de la Relève (particulièrement dans le domaine du tir au pistolet) et se battre pour accroître la participation. Il y a suffisamment de temps à disposition jusqu'à la prochaine Fête fédérale de tir des Jeunes, en 2011, pour promouvoir de manière ciblée les catégories d'âge concernées.

### Cours pour retardataires

Malgré la régression du nombre des personnes astreintes aux Exercices obligatoires, le nombre de participants au Cours pour retardataires progresse. La Division a effectué la coordination des Cours pour retardataires selon le contrat de prestations passée avec le DDPS. La collaboration avec le Centre de compétences Sport et Prévention et les organisations des places de tir est excellente et s'est encore améliorée entre-temps partout.

### Division Carabine 10/50m (DC 10/50m)

Chef de la Division Carabine 10/50m:  
Andreas von Känel

### Généralités

Grâce à l'excellente collaboration et à la compétence des chefs de ressort et des chefs de concours 10/50m, les dossiers en cours ont rapidement pu être traités et menés à terme de manière satisfaisante. Le remarquable soutien fourni par le secrétariat de la Division et le Secrétariat général de la FST a permis de clore les travaux administratifs dans les délais, tout en respectant la qualité exigée. Il convient de relever également l'important soutien accordé aux concours de la Fédération par nos sponsors, que ce soit sous forme de prestations financières ou de dons en tous genres, car, sans leur précieux soutien, il ne serait pas possible de maintenir les concours de la Fédération au niveau actuel.

### Rétrospective

Afin de traiter et de régler les affaires courantes, neuf séances ont eu lieu. Les différents concours ont été préparés et organisés en restant fidèle à la devise «Tous les concours doivent se dérouler conformément à la planification et répondre à des exigences de qualité élevées». Les concours ont rempli ces exigences; ils se sont déroulés sans aucune réclamation des participants. Nos remerciements s'adressent donc à tous les collaborateurs consciencieux, à quel niveau que ce soit, pour leur inlassable engagement.

Pour remplacer W. Winistörfer, démissionnaire, chef du ressort «Médias», aucun successeur n'a encore été trouvé. Nous lui exprimons d'ores et déjà notre gratitude et toute notre reconnaissance pour sa longue appartenance à la DC 10/50m et son

engagement inlassable pour le bien du sport de tir.

A. Wyss, chef du ressort des concours de la Fédération, a été élu à la vice-présidence du «IPC Shooting Technical Comitee». Cette belle élection est la juste récompense du travail sérieux qu'il a fourni au cours de ces dernières années.

### Concours de la Fédération

En dépit des mesures prises, la régression du nombre des participants au sein des différents concours de la Fédération n'a que partiellement pu être inversée. Par rapport à l'année précédente, les nombres de participants suivants ont été relevés:

- Tir populaire 10m: plus de 398 passes;
- Tir populaire 50m: moins 1'593 passes;
- Concours des sociétés 10m: moins 38 participants;
- Concours des sociétés 50m: moins 99 participants;
- Championnat de groupes 10m et 50m: moins 32 groupes (= 123 tireurs);
- Championnats de matchs décentralisés: Pistolet = moins 17 participants, Carabine 50m = plus 61 participants, Fusil 300m = moins 42 participants.

Ce qui est particulièrement préoccupant, c'est la régression constatée dans les catégories Juniors au sein des Championnats de matchs décentralisés (Carabine 50m = moins 26; Pistolet = moins 14; Fusil 300m = moins 11).

Le Championnat de groupes 50m a subi d'importants changements. Pour la première fois, la finale a été organisée en deux tours préliminaires et une finale répondant aux critères d'évaluation ISSF pour les huit groupes les mieux classés, issus des deux tours préliminaires. En outre, la première distinction d'une nouvelle série moderne a pu être remise. Les



deux changements ont été accueillis avec satisfaction.

Le match de la Fédération, tant à 10m qu'à 50m, mérite, comme précédemment, sa place dans le programme annuel des tireurs et est très apprécié. Le concours constitue une plate-forme pour la compétition où les meilleurs tireurs suisses du Sport d'élite rencontrent les meilleurs issus du sport populaire. Il est regrettable que près d'un tiers des tireurs de la Relève n'aient pas pris part au concours 50m. Pour faire face à cette situation, les responsables de la Relève au sein des SCT/SF sont appelés à faire absolument usage de cette offre de concours.

Pour la première fois, les tirs de qualifications pour le Championnat suisse Pistolet 10m ont été organisés avec succès sous forme d'un Championnat de matchs décentralisés par le nouveau chef du ressort, J. Duppenhaler.

A la suite de l'obtention de la certification ISSF du 31.01.2007 et ayant fourni la preuve que la sécurité des données est garantie, la procédure d'évaluation de la FST en rapport avec la certification des porte-cibles MF4R1, pour la discipline Carabine 50m, et MF4R3, pour les disciplines Carabine 50m et Pistolet 50m, de l'entreprise Meyton Electronique, est close. En date du 3 décembre 2007, le Comité a décidé d'admettre ces porte-cibles pour le déroulement des compétitions selon l'ISSF, ainsi que pour les concours de la Fédération. Après l'obtention de la certification ISSF, l'admission de la discipline à air comprimé 10m aura lieu.

La Commission technique s'est réunie une fois. Elle a notamment été appelée à se pencher sur la mise en œuvre des Règles du tir sportif, les modifications du Championnat d'équipes Carabine 10m et les changements relatifs au Championnat de groupes 50m.

## Perspective

Comme annoncé précédemment, W. Oesch a exprimé le souhait d'être relevé de sa fonction de chef du ressort Championnats suisses pour l'AD 2009. Son poste a déjà fait l'objet d'une mise au concours et la Division espère lui trouver un successeur compétent au cours de l'année.

La plus importante tâche de la Division consistera à prendre des mesures pour enrayer la régression du nombre de participants et de rendre les concours encore plus attrayants. Ce serait faire preuve d'illusions de croire que l'initiative sur les armes ne se résume qu'à un problème de tireurs pratiquant le tir avec des armes d'ordonnance. Si l'initiative sur les armes devait obtenir la majorité au sein de la population, tout le sport de tir serait concerné. De nouveaux renforcements des dispositions de la loi sur les armes pourront avoir une incidence fondamentale sur la pratique du tir; c'est pourquoi il est très important que tous les tireurs prennent part aux débats et fassent clairement savoir que les dispositions actuelles sont déjà largement suffisantes pour prévenir efficacement les abus.

## Division Pistolet (DP)

Chef de la Division Pistolet: Hans Sameli

## Généralités

Les efforts importants visant à promouvoir la discipline 10m qui ont été entrepris par la Division en vue de l'introduction des concours à tir rapide montrent déjà des effets positifs, même si ce n'est que progressivement. L'excellente collaboration entre les Divisions Sport d'élite et Pistolet ainsi qu'avec l'Ecole suisse de tir au pistolet (ESTP) a permis de dégager des priorités et de créer la base de la formation des participants au tir à tir rapide. Le tir aux armes à air comprimé n'offre pas seulement la possi-

bilité d'accéder au tir au pistolet, mais constitue plutôt la base des autres disciplines du tir au pistolet.

Ainsi, il peut paraître surprenant que les efforts axés sur l'avenir prônant la conversion du nouveau Championnat d'été 10m en une discipline accessible toute l'année n'aient pas été compris partout et aient parfois même été contestés. Les concours 10m n'ont pas seulement été créés pour servir de complément à l'entraînement et aux concours durant les mois d'hiver; ils méritent d'être reconnus comme une discipline à part entière exercée toute l'année, parce que les exigences équivalent au moins celles du tir à 25m ou 50m.

## Rétrospective

La mise en œuvre des Règles du tir sportif (RTSp), le 01.01.2007, progresse de façon réjouissante au sein des sociétés et des organisateurs de fêtes. La nouvelle dénomination des armes de sport et des nouvelles catégories de manifestations n'ont pas encore été comprises par tout le monde. Les règles de la FST et de l'ISSF laissent encore de trop larges possibilités d'interprétation qui devront certainement être prises en considération lors d'une première révision des RTSp.

La régression récurrente du nombre de participants lors des concours de la Fédération, au cours des dernières années, a pu être stoppée à un niveau satisfaisant.

Pour la première fois, le Concours individuel au Pistolet peut également être tiré à 25m, mais l'augmentation du nombre de participants ne s'est pas encore réalisée. La cause se situe au niveau de la gestion des feuilles de stand et dans les domaines liés à la communication. De manière générale, il a été constaté que les tireurs des sociétés ne sont souvent pas suffisamment informés sur les possibilités de concours ou que les fonctionnaires responsables omettent de demander



la documentation sur les concours qu'ils ne proposent évidemment pas.

### Perspective

En 2008, en collaboration avec l'ESTP, de nouveaux cours pour le tir rapide 10m ont été planifiés. La FST étant convaincue de la nécessité d'une telle formation dans ce domaine, les cours seront soutenus financièrement. Dans les installations souterraines de tir Brünig-Indoor, des cours pour la discipline tir olympique seront à nouveau offerts sous la direction de l'entraîneur national Krzysztof Kucharczyk et s'adressent à tous les tireurs intéressés. Le Championnat suisse de groupes au Pistolet 25m (CSGP-25) pourra fêter son 25<sup>e</sup> anniversaire au cours de cette année. Les préparatifs de la finale dans un cadre digne de ce nom sont déjà en cours. Au sein des concours à tir rapide, une enquête déterminera si le Championnat suisse pour les concours à cibles rabattables pourra être organisé pour la première fois.

Les objectifs de la DP sont élevés. A elle seule, la DP ne réussira pas, car, pour cela, il faut croire en l'avenir du sport de tir et pouvoir compter sur un large soutien de la base.

## Division Formation (DF)

Chef de la Division Formation: Robert Bayard

### Généralités

Pour la Fédération, la formation des entraîneurs est d'une importance capitale, puisqu'elle constitue la base de la formation des tireurs et de la Relève. Les sociétés se rendent de plus en plus compte qu'il faut davantage agir pour que le sport de tir puisse maintenir son importance et poursuivre son développement. La collaboration avec l'OFSPPO, en particulier avec Jeunesse+Sport, à Macolin, est incontournable, non seulement à cause des avantages tels que l'utilisation des infrastruc-

tures sportives et la réduction des coûts pour les participants. L'objectif «Chaque société doit disposer de son propre entraîneur» n'a pas été entièrement atteint.

Les finales régionales et la Journée des jeunes peuvent être considérées comme un grand succès. Pour les huit journées de compétition, tant les résultats que la participation ont été bons, voire très bons. En revanche, dans le domaine Pistolet, une progression est encore possible.

La DF a également élaboré les bases du concept d'intervention contre les abus sexuels et la transgression des limites au sein du sport de tir. Il s'agit d'une mesure nécessaire qui gagne en importance.

Dans le domaine des moniteurs J+S, le potentiel n'est pas encore épuisé; les SCT/SF doivent par conséquent davantage agir. Un nouveau système électronique de gestion des inscriptions sera également introduit.

Le projet J+S Kids est très bien accueilli par la DF; il s'agit de ne pas manquer le train, même si la Division et les sociétés risquent d'être mises plus fortement à contribution.

### Formation des entraîneurs

#### Rétrospective

En 2007, un cours bilingue destiné aux entraîneurs B a pour la première fois été organisé. L'évaluation de ce cours a démontré des résultats réjouissants. Les modules de perfectionnement en langue française ont été bien suivis, notamment dans les domaines coaching/communication, diagnostic de performance et perfectionnement technique.

La planification et l'élaboration de la documentation de cours pour entraîneurs A constituaient d'autres points essentiels dans l'évolution de la formation spécialisée des entraîneurs du sport de tir.

L'élaboration du concept de prévention et d'information contre les

abus sexuels au sein du sport de tir était l'objectif principal de ce ressort. U. Jenny (entraîneur de tir et agent de police expérimenté, l'un des responsables également des examens fédéraux pour agent de police) et Chr. Weinand, cheffe du Bureau de prévention MIRA, ont collaboré à ce concept. Pour la première fois, un codex de comportement a ainsi été défini pour les personnes qui sont actives dans le domaine du sport de tir.

Les cours suivants ont été organisés avec succès:

- 9 cours pour moniteurs J+S Fusil et Pistolet, dans les trois langues nationales, totalisant 105 participants;
- 1 cours pour entraîneurs B Fusil et Pistolet, en allemand et en français, totalisant 12 participants;
- 1 cours pour entraîneurs Fusil 300m en allemand, avec 6 participants;
- 4 modules de transition pour entraîneurs C et B Fusil et Pistolet et J+S, en allemand et en français, totalisant 88 participants;
- 3 cours de perfectionnement technique Fusil et Pistolet en allemand, avec 40 participants;
- 8 cours de perfectionnement interdisciplinaire en allemand et en français, totalisant 118 participants;
- 1 cours d'experts avec 2 participants.

#### Perspective

D'une part, il est exigé que le cours pour entraîneurs A soit organisé comme projet pilote en 2008, de l'autre, on souhaite que le cours pour entraîneurs A soit offert en tant que module de perfectionnement pour les entraîneurs B.

Le perfectionnement des coaches sera, pour la première fois, en 2008 un cours offert par la Fédération. La durée du cours, limitée à trois heures, doit être rationnellement exploitée





pour pouvoir transmettre aux participants, en plus des thèmes obligatoires, des informations liées aux disciplines techniques du sport de tir.

### Cours de tir au Fusil

Au total 201 tireurs ont suivi un cours de tir à 300m. Cela correspond à une diminution de plus de 100 tireurs. Dans le domaine Carabine 10m, seuls 9 tireurs et six à la distance de 50m y ont participé. Les SCT/SF ont offert des cours pour toutes les distances.

### Cours de tir Pistolet

#### Rétrospective

Le besoin d'agir demeure important! Les SCT/SF offrent un nombre insuffisant de cours; la participation reste extrêmement faible et le nombre de participants ne s'est élevé qu'à 24 tireurs. Comme les SCT/SF, l'ESTP a également offert des cours sur la base de la documentation de la FST; ils ont été légèrement mieux fréquentés (29 participants).

#### Perspective

Le tir au pistolet se trouve dans une phase de stagnation. Notamment pour les disciplines Pistolet libre et Pistolet olympique à tir rapide, on constate une baisse de la participation. Les SCT/SF doivent donc être encouragées à offrir davantage de cours aux tireurs au pistolet. Il est à relever que plusieurs sociétés peuvent s'associer pour organiser des cours. Cependant, la condition préalable est que les sociétés puissent davantage motiver les tireurs à prendre part aux cours de tir, aux cours pour moniteurs J+S et aux cours pour entraîneurs.

### Perfectionnement au Fusil et au Pistolet

En 2007, huit cours de formation continue et divers modules de perfectionnement pour la formation des entraîneurs et le renouvellement

du statut ont été mis à disposition. A défaut de participants, deux cours de formation ont dû être annulés. Globalement, 218 entraîneurs hommes ou femmes ont renouvelé leur statut. Les SCT/SF ont également organisé un cours de perfectionnement qui a été pris en compte pour le renouvellement du statut. Les modules de perfectionnement sont toujours offerts tous les deux ans et ont été maintenus dans le programme des cours pour 2008. Le choix des thèmes liés au cours de perfectionnement n'est pas chose facile, car il est interdit d'offrir des modules identiques ou semblables issus de la formation des entraîneurs. Le chef de ressort est comblé lorsque les évaluations des cours se soldent par un écho positif.

En respectant la devise «Nordic Walking, magie des bâtons, c'est plus qu'une tendance», un cours de formation «Nordic Walking» a été intégré au séminaire de travail technique de la DF. Cette discipline renforce la musculature du torse et du haut du corps et – avec la bonne technique – produit un effet d'entraînement bénéfique pour le système cardiovasculaire. Ce cours a été très bien accepté par les participants. Dans le canton de Schaffhouse, un cours pilote de «Nordic Walking» a été organisé avec les matcheurs. Cette discipline sportive, qui ménage le corps sans réduire les effets, a aussi fait l'objet d'une présentation dans les colonnes du «Tir Suisse». Cet entraînement de compensation aux effets bénéfiques doit également être proposé aux cadres du Sport d'élite. Ces derniers sont considérés comme les meilleurs modèles pour le sport populaire et peuvent avoir une influence positive sur la campagne «Allez Hop».

### Cours de la Relève

La devise 2007 prônait la consolidation des cours pour la Relève avec les

finales régionales et la Journée des jeunes. Il est réjouissant de constater que le nombre de cours offerts par les SCT/SF et le règlement des décomptes y relatifs sont en augmentation. Globalement, la FST a versé aux SCT/SF une participation totale de Fr. 96'710.– pour les cours de la Relève. L'objectif visant à ce que toutes les SCT/SF annoncent les cours pour la relève à la FST en vue d'une indemnisation n'a pas été entièrement atteint.

La DF a élaboré une nouvelle directive afin de pouvoir également indemniser les camps Fusil et Pistolet de la Relève, en 2008. De plus, de nouveaux insignes brodés ont été réalisés pour les participants des cours de la Relève. Ils seront remis aux tireurs pour la première fois en mai 2008.

### Cours pour fonctionnaires

Pour la première fois et en collaboration avec le journal «Tir Suisse», un cours visant à améliorer les capacités rédactionnelles et la prise de vues photographiques a été organisé. Le cours se composait d'un module réservé à la rédaction des textes et deux modules destinés à la photographie (enseignant la technique et la pratique). En raison de la maladie du conférencier, le module texte a dû être subitement renvoyé en 2008. Les deux autres modules ont été suivis par 31 personnes qui ont qualifié positivement cette nouvelle offre de cours.

L'intérêt pour les cours «Chef de concours» destinés aux fonctionnaires reste minime; pour le moment, l'organisation d'un cours n'est donc pas justifiée.

Aucun cours n'a été organisé en 2007 au sein des SCT/SF et aucune indemnisation n'a donc été versée.

### Secrétariat

Parmi les travaux administratifs du secrétariat de la Division, l'on peut notamment relever la rédaction de



procès-verbaux, le traitement de la correspondance, l'établissement de statistiques, la gestion des adresses, les travaux liés à la budgétisation et au contrôle des dépenses de la Division, ainsi que de la Commission technique «Tir sportif J+S».

Quant au secrétariat des cours, l'on compte parmi ses tâches principales les conseils et l'information pour la formation des entraîneurs, la publication de l'offre de cours dans le journal «Tir Suisse», tout comme la préparation des séminaires de travail et des manifestations de tir particulières. Pour les cours de la Fédération, le secrétariat assure les travaux administratifs avant et après leur déroulement, ainsi que l'élaboration et la production d'une riche documentation. Il garantit également le traitement et le suivi des mutations dans l'Administration de la Fédération et des Sociétés (AFS) et le contrôle du renouvellement du statut des entraîneurs.

## Division Sport d'élite (DSpE)

Chef de la Division du Sport d'élite:  
Daniel Siegenthaler

### Généralités

L'année 2007 a été placée sous le signe de la poursuite des mesures introduites; elles se réfèrent à la convention de prestations signée avec Swiss Olympic et ces mesures auront à long terme un effet bénéfique sur le succès du Sport d'élite. Les projets partiels telles que l'infrastructure d'entraînement, la psychologie du sport et la structure d'entraînement ont été réalisés en priorité.

Les camps d'entraînement de plusieurs jours dans les centres nationaux d'entraînement de Brünig Indoor, à Lungern, en hiver, et sur le site du Centre sportif Kerenzerberg Filzbach pour l'outdoor, basés sur un enseignement modulaire et standar-

Listage			
	Cours	Participants	Versement
<b>Pistolet</b>			
Hiver 2006/Printemps 2007	64	489	Fr. 9'780.–
Été/Automne 2007	50	260	Fr. 5'200.–
<b>Fusil</b>			
Hiver 2006/Printemps 2007	279	2'111	Fr. 42'220.–
Été/Automne 2007	529	1'960	Fr. 39'510.–

disé, se sont également avérés bénéfiques. La formation technique et l'encadrement psychologique en constituaient les points essentiels. Des éléments pluridisciplinaires y ont également été intégrés. Les cadres Elite et les cadres Relève ont bénéficié de cette méthode d'entraînement orientée sur la performance, dont l'intégration au sein du Sport d'élite a été directement ressentie.

Abstraction faite des médailles et des quotes-places, toute la saison a été couronnée de succès. La constante amélioration des performances de l'Elite, des Juniors et du Cadre objectifs ont, entre autres, été confirmés par respectivement les qualifications pour les finales, et les rangs en tête de classement, notamment aux Championnats d'Europe à Granada (ESP). Les huit quotes-places obtenues pour les Jeux olympiques 2008 constituent un nouveau record pour la Fédération. Il est réjouissant de constater que trois Juniors ont pu être engagés lors des différentes Coupes du Monde.

A la suite d'une analyse méticuleuse, une nouvelle adaptation des structures d'organisation et des cadres a été effectuée. Le chef du Sport d'élite dirige avec les différents entraîneurs les cadres nationaux et les cadres de la Relève. La promotion de la Relève comprend des tâches prioritaires comme le camp d'entraînement, la sélection de la Relève et la collaboration avec les SCT/SF. Le secrétariat de

la Division, ainsi que l'organisation des compétitions internationales et des tirs comparatifs sont regroupés dans le domaine des prestations de service. Le niveau des compétitions internationales exige un encadrement professionnel et intensif des athlètes des cadres.

Les meilleures structures et méthodes d'entraînement ne sont efficaces que si le recrutement de la Relève est garanti. Cela exige une étroite collaboration entre les sociétés et les régions, puis entre les Sociétés cantonales et les Sous-Fédérations. Pour les années à venir, la collaboration dans ce domaine sera intensifiée et des efforts particuliers seront nécessaires dans les disciplines du tir au pistolet.

### Organisation de compétitions

La Coupe d'Europe à Berne-Riedach (Pistolet 25m) et le Tournoi régional CISM à Thoune-Guntelsey (Fusil 300m et Pistolet 25m) ont été organisés dans le cadre habituel. La finale de la Coupe d'Europe Fusil 300m, à Winterthur a, au dernier moment, dû être organisée par un nouveau Comité d'organisation. Toutes ces manifestations de tir ont permis de présenter une belle carte de visite de la Suisse.

### Participation aux compétitions

Au cours de l'année écoulée, les CE pour les armes à air comprimé ont eu lieu à Deauville (FRA) et

les CE 25/50/300m à Granada (ESP). Des délégations ont pris part aux CM à Fort Benning (USA), Sydney (AUS), Bangkok (THA) et Munich (GER). Les rangs suivants ont été obtenus en tête des classements (cf. ci-dessous):

### Relève orientée vers le succès

Au cours de l'année écoulée, le resort Relève a assuré en priorité la coordination, le déroulement et la surveillance des activités d'entraîne-

ment et de compétition des cadres Relève à haut niveau de performance (Cadres régionaux et Cadre objectifs), puis l'organisation et le déroulement des tirs de comparaison, des camps d'entraînement et des sélections pour les cadres.

## Bilan des compétitions Championnat d'Europe

Manifestation	Rang	Participants/disciplines
CE 10m Deauville	5.	Pistolet 10m Juniors: Grunder Lukas
	6.	Carabine 10m Juniors: Loretan Pascal
CE 25/50/300m Granada	1.	Carabine 50m couché Juniors: Rouiller Nicolas
	1.	Fusil 300m 3x20 Team Dames: Scheuss Oriana, Eberle Sybille, Brühlmann Andrea
	2.	Fusil 300m 3x20 Dames: Scheuss Oriana
	2.	Carabine 50m 3x20 Team Juniors Dames: Ambühl Nicole, Poffet Manuela, Gugler Samantha
	2.	Carabine 50m couché Team Dames: Marguet Annik, Beyeler Irene, Grangier Aurelie
	3.	Pistolet 50m Juniors: Grunder Lukas
	3.	Fusil 300m couché Hommes: Müller Beat
	3.	Carabine 50m 3x20 Team Dames: Beyeler Irene, Marguet Annik, Scheuss Oriana
	3.	Carabine 50m 3x20 Team Juniors: Loretan Pascal, Rouiller Nicolas, Gugler Yannick
	3.	Fusil 300m 3x40 Team Hommes: Bürge Marcel, Müller Beat, Ackermann Marcel
2.	Quote-places (I. Beyeler [3x20 50m Carabine], B. Müller [3x40 50m Carabine])	

## Bilan des Coupes du Monde

Manifestations	Rang	Participants/disciplines
CM Fort Benning	2.	Pistolet 50m Hommes: Schmid Christoph (en même temps quote-place)
CM Sydney	4.	Carabine 10m Hommes: Müller Beat
	7.	Carabine 50m 3x40 Hommes: Beyeler Simon
	7.	Carabine 50m 3x20 Dames: Marguet Annik
	8.	Pistolet 10m Dames: Froelich Cornelia
CM Bangkok	8.	Pistolet 25m VO Hommes: Marty Nick
	9.	Carabine 10m Dames: Marguet Annik
CM Munich	7.	Pistolet 10m Dames: Schuler Angela (en même temps quote-place)
	8.	Carabine 50m 3x20 Dames: Beyeler Irene
Finale CM Bangkok	8.	Pistolet 50m Hommes: Schmid Christoph

Au cours de l'année écoulée, 13 records suisses ont été améliorés ou établis. (records CISM inclus).



## Rencontre des jeunes talents à Tenero

A l'invitation de Swiss Olympic Talents, douze athlètes issus de l'équipe nationale Juniors et du Cadre objectifs ont participé à la Rencontre des jeunes talents, à Tenero, dans les disciplines Fusil et Pistolet. L'encadrement technique a été assuré par un trio d'entraîneurs soutenu par l'athlète d'élite Cornelia Froelich, de Swiss Olympic. La rencontre des jeunes talents offre aux sportifs de la Relève de tout le pays la possibilité de tenter un essai, en guise de comparaison, de pratiquer un entraînement technique d'une autre discipline sportive, ainsi que de participer aux modules de formation pluridisciplinaires et aux événements en soignant les relations avec des sportifs membres d'autres Fédérations sportives.

## Sélection Cadre objectifs 2010

Pour recruter de nouveaux talents, une sélection d'une durée de deux jours a été organisée. Les participants, âgés entre 13 et 17 ans, ont été sélectionnés et testés par des experts selon des critères de sélection très précis. Après l'évaluation des prestations, trois athlètes tirant au fusil et une athlète tirant au pistolet ont été intégrés au Cadre. Avec le projet Cadre objectifs 2010, créé en 2005 en vue des Championnats du Monde Juniors 2010, à Munich, des jeunes ayant les aptitudes potentielles requises sont sélectionnés à temps en vue de les préparer de manière optimale pour la compétition à venir.

## Camp d'entraînement Swiss Shooting

Vingt-et-un athlètes âgés de 13 à 26 ans ont pris part au premier camp d'entraînement Swiss Shooting au Centre de sport Kerenzerberg, à

Filzbach. Les participants issus de 13 cantons ont suivi un programme varié et de haut niveau établi par une équipe de cinq entraîneurs. Mis à part l'enseignement technique et tactique du tir, le programme contenait également des activités pluridisciplinaires et des modules de formation dans les domaines de la planification de l'entraînement et des compétitions, de l'entraînement mental et de l'interprétation des Règles de l'ISSF. Le camp d'entraînement Swiss Shooting est destiné aux athlètes de la Relève et aux tireurs qui souhaitent changer de cap et manifestent un intérêt certain pour le sport de tir de haut niveau. Les entraîneurs ont la possibilité de sélectionner les athlètes qui possèdent les aptitudes potentielles requises et de leur montrer le chemin à parcourir pour leur engagement au sein du Sport d'élite.

## Organes internationaux

La Fédération sportive suisse de tir est représentée auprès des organes internationaux suivants:

- Ursula Stäuble, membre de la Commission Pistolet de l'ISSF et membre de la Commission technique de la CET (domaine partiel Pistolet)
  - Gabriel Kundert, chef du Groupe de travail ad hoc «Biathlon-Eté» de l'ISSF
  - Werner Hirt, membre de la Présidence/responsable de la presse et des médias de la CET
  - Peter Stäuble, Président de la Commission Fusil de la CET (jusqu'au CE, à Granada)
  - Konrad Jäggi, Président de la Commission de la Coupe d'Europe 300m de la CET
  - Felix Grendelmeier, membre du Groupe de travail ad hoc «Biathlon-Eté» de la CET
  - Joseph Fischlin, Président de la Commission technique Tir du CISM
- Divers juges ISSF ont été engagés (parfois en qualité de président du

Jury) dans le cadre de compétitions nationales et internationales.

## Objectifs 2008

La DSpE veut:

- a) *dans le domaine sportif:*
- porter la priorité sur les facteurs pouvant influencer la performance de haut niveau selon le cycle de la conduite de l'entraînement;
  - améliorer la condition physique des membres des Cadres, entre autres par l'engagement d'un entraîneur Fitness;
  - élever les limites physiques en vue de l'objectif «obtenir une place en finale et de remporter la médaille» en collaboration avec un psychologue du sport;
  - encourager la capacité des prestations mentales de haut niveau des Juniors par des mesures psychosportives.
- b) *dans le domaine de la conduite:*
- améliorer, par la nouvelle structure, et dans le domaine de la compétence, l'interface des réseaux des collaborateurs décentralisés afin d'accélérer les procédures et de générer une véritable plus-value;
  - convaincre par des prestations de qualité et une communication transparente.
- c) *dans le domaine de la Relève:*
- établir la collaboration avec les Sociétés cantonales de tir et les Sous-Fédérations et créer un réseau apte à fonctionner.

## Remerciements

Dans une période où la consommation individuelle se situe au premier plan et où la disponibilité pour reprendre une fonction à responsabilité diminue de plus en plus, nous tenons à remercier sincèrement tous ceux qui s'engagent sous une forme ou une autre pour le Sport d'élite. Fournir de gros efforts ne va pas toujours de soi. Nous associons à ces





remerciements les donateurs et les sponsors de leur généreux soutien et de la confiance qu'ils nous témoignent.

### Division Communication (DC)

Chef de la Division Communication: Fritz Reinmann

Au début de l'année 2007, la Division Communication naviguait dans des eaux agitées du fait d'événements qui remontaient à l'automne 2006 et dont les effets se faisaient encore assez sentir. Ainsi, le fauteuil du rédacteur en chef était resté vide; il a dû être repris ad intérim par le chef de la DC d'alors et par le rédacteur en chef qui était lui-même en train de changer de poste. En outre, le concept de rédaction et sa mise en œuvre subissaient de plein fouet des critiques, même de la part des régions linguistiques. Du point de vue structurel et du personnel, la situation était insatisfaisante et a finalement donné lieu à une vérification des structures en fonction des attentes de la Fédération et de ses associations-membres. Lors de la Conférence extraordinaire des présidents (CP) du 22 janvier 2007, une vive discussion sur les structures, les ressources en personnel et les tâches de la DC a eu lieu avant de dresser l'état de la situation. Par la suite, un groupe de projets nommé «Structures du futur» a élaboré des solutions qui, du point du personnel et de l'organisation, correspondaient aux idées de la CP et donnaient les garanties nécessaires à l'accomplissement des exigences posées. En fin de compte, c'est l'organisation valable dès le 1<sup>er</sup> mai 2007 avec un chef de la DC (direction) et les domaines de marketing et relations publiques, ainsi que l'organe de publication officiel (direction rédacteur en chef), complétée par le

secrétariat de la Division (30%) qui s'était imposée. Le Comité de pilotage Organe de publication officiel, dont font partie deux représentants des SCT/SF, appartient également à cette organisation.

Après une longue procédure de sélection, à laquelle le Comité de pilotage avait également été associé, la conclusion s'imposait: l'engagement d'A. Näf, auparavant chef de la DC, en tant que rédacteur en chef constituait une solution avantageuse. Aujourd'hui, l'on peut constater qu'elle est quasi idéale. A. Näf pratique lui-même activement le tir, connaît parfaitement les structures de la Fédération et ses activités, tout en possédant les capacités professionnelles requises. Il sait reconnaître les besoins des lecteurs et les attentes de la Fédération et de ses associations-membres, sait les évaluer et les réaliser en conséquence. Cela a déjà conduit à d'autres améliorations comme le système d'encartage pour les listes de tir. Au cours de l'année 2007, le «Tir Suisse» s'est développé; il est devenu un organe de plus en plus accepté et répondant aux besoins de son lectorat.

Après une phase de stagnation, la publicité se développe également dans le bon sens. La gestion des annonces a été confiée, par mandat, à une entreprise externe spécialisée dans les annonces des sociétés et des fédérations, ainsi que le travail à la commission pour les annonces commerciales. Favorisé par la bonne situation économique, l'on réussit également à acquérir des annonces émanant d'autres branches. C'est précisément le but déclaré pour les prochaines années: accroître, par exemple, de façon marquée le volume des annonces par des mandats émanant de la branche de la consommation. Le succès passe par la publicité. Cette maxime est notamment aussi vala-

ble pour les concours des sociétés, car, avec une annonce, l'on est présent avant et, éventuellement aussi, après la manifestation.

Dans le domaine des événements, il convient de citer les Journées de l'armée qui ont eu lieu du 20 au 25 novembre 2007. Mandatée par les Forces Terrestres, la FST a organisé un concours de tir pour le grand public. Deux cibles par domaine Carabine et Pistolet 10m et une installation de tir à feu rapide Pistolet 10m ont été mises à disposition afin que le public puisse activement pratiquer le sport de tir. Au plan opérationnel, ce stand de tir été géré par la Société cantonale tessinoise de tir sous la direction de N. Gobbi. La direction technique était assurée par W. Oesch de la Division Carabine 10/50m. Nos remerciements s'adressent à tous les participants pour leur intense engagement. Le projet de marketing «INSIDER FST», avec lequel de petites ou moyennes entreprises proches du sport de tir ou des particuliers devaient être gagnées pour un sponsoring financier en faveur de projets olympiques 2008 et notamment 2012, n'a pas été concluant en 2007. Hormis les raisons purement techniques comme des données d'adresse qualitativement insuffisantes par rapport aux groupes cibles, la cause s'explique certainement aussi par des ressources opérationnelles insuffisantes. L'acquisition est un travail difficile et demande beaucoup de temps. Le fait d'avoir renoncé à un engagement à temps partiel (50%) dans le domaine du marketing en faveur d'une solution externe ne s'est pas avéré efficace, d'autant plus que le spécialiste en marketing externe n'a pas pu être engagé en fonction des besoins. Par la suite, la collaboration a été suspendue. Actuellement, le ressort marketing a été repris par le chef de la DC, sans autre soutien opérationnel.



Le poste de chef du ressort «Relations publiques» (RP) est vacant. Deux mises au concours n'ont donné aucun résultat. C'est justement ce ressort qui gagne de plus en plus en importance. En ce qui concerne les différentes discussions en cours sur la remise de l'arme d'ordonnance et l'initiative sur les armes, la FST et le sport de tir doivent se positionner de manière positive dans le public et montrer que ces tentatives politiques causeront un énorme dégât au tir et aux sociétés de tir, notamment au tir populaire. Pour cela, il faut établir des concepts, des mesures, des argumentaires et des manifestations. Tout cela doit être élaboré et nécessite des ressources humaines; si ces dernières ne sont pas disponibles au sein de la Fédération, il faut les acquérir, ce qui engendrera des coûts. La Fédération est consciente de cette situation et fera des propositions de financement lors de la prochaine Assemblée des délégués.

### Perspective

L'année 2008 est placée sous le signe communicatif de l'exposition «Pêche-Chasse-Tir» qui aura lieu du 21 au 24 février 2008, à Berne. Le point essentiel de la présentation de la FST sera «Le tir dans l'environnement politique et social». Par une exposition spéciale sur «l'assainissement des pare-balles» on prendra en considération cette problématique actuelle. La Fête fédérale de tir 2010 et les diverses Fêtes cantonales de tir présenteront leur manifestation; traditionnellement, le Musée suisse du tir et la Fédération suisse des tireurs vétérans seront également présents, tout comme la nouvelle «Sport Mental Academie». Un aspect particulier sera consacré aux concours de tir très prisés des écoliers et du public en général. La rédaction de

«Tir Suisse» publiera journallement des «News Exposition» qui seront rédigées à son stand. Le point culminant sera certainement constitué par l'exposition spéciale sur «l'initiative sur les armes», destinée aux Présidents des SCT/SF et aux associations-membres de la CIT, qui aura lieu le jour de l'ouverture.

### Domaine Finances (FI)

Chef a.i. des Finances: Fritz Schaffner

#### Généralités

A la suite de la non-élection à la fonction de chef des Finances du candidat proposé à l'Assemblée des délégués 2007 par les sociétés de la Suisse centrale, le Comité a demandé au vice-président et au directeur d'assumer cette fonction ad intérim pour une année. En ce qui concerne le domaine Finances, il est par contre indispensable de combler cette vacance par un expert en finances lors de la prochaine Assemblée des Délégués.

Analysé du point de vue financier, l'exercice 2007 se présente comme une année moyenne. La tendance régressive des produits opérationnels perdure. Les variations des valeurs boursières sont connues et ont également laissé des traces dans les comptes de la Fédération.

Les instruments de contrôle financier, notamment le contrôle budgétaire trimestriel, sont des instruments de conduite indispensables et permettent de suivre en tout temps l'évolution globale des flux financiers. Ignorant les quelques réclamations occasionnelles au sujet du surplus de travail administratif qu'ils génèrent, ils sont appliqués rigoureusement.

Dans le cadre de la restructuration de la Division Communication, le domaine Marketing et Sponsoring a été transféré du domaine Finances à

la Division Communication. Ce transfert revêt une grande importance, car, avec un marketing futé, des contributions non négligeables pourraient être générées.

### Administration de la Fédération et des Sociétés et domaine des licences

L'Administration de la Fédération et des Sociétés (AFS) et le domaine des licences se sont définitivement imposés; ceci est confirmé par les résultats des contrôles de licence lors des Concours de la Fédération et des fêtes de tir ou par les sondages effectués à l'occasion des Concours des sociétés. De nouvelles optimisations ont été réalisées; la plus importante des mesures a été de donner la possibilité aux usagers du Mac d'accéder également à l'AFS dès la fin de l'année.

Deux objets en cours devront être résolus en 2008: l'optimisation de l'envoi des licences et dans quelles conditions les cartes de licence doivent-elles être imprimés chaque année.

### Gestion des capitaux

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la gestion des capitaux a été déléguée, avec l'assentiment de l'AD, à la nouvelle Fondation «Sport de tir». En même temps, une réévaluation de la gestion du portefeuille a été effectuée. La Fiduciaire IFS Zürich et la Banque cantonale de Lucerne ont obtenu des rendements qui ne diffèrent que de façon marginale et qui reflètent les turbulences de la bourse.

Le résultat global de la gestion des capitaux se situe au niveau des gains réalisables au moyen d'une stratégie de placement plutôt conservatrice et axée sur la sécurité, conformément aux dispositions relatives aux investissements de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP). Indépendamment des produits financiers, la Fédération prélève une contri-



bution annuelle de fonctionnement (2007 = Fr. 300'000.-).

## Commission de gestion (CG)

Sur le plan de la technique financière, l'exercice 2007 s'est déroulé selon les nouvelles prescriptions sur la présentation des comptes de Swiss Olympic. En sa qualité de réviseur-dirigeant, Clemens Poltera a réglé les processus qui étaient nécessaires pour ce changement selon les directives de Swiss Sport GAAP.

Au mois de novembre 2006, un examen intermédiaire des comptes a été effectué; l'examen final a eu lieu en février 2007. La CG a régulièrement été informée du déroulement des affaires et les problèmes éventuels. Selon ses propres principes, la CG a elle-même procédé à différents contrôles internes.

Conformément aux statuts, le représentant du nord-est de la Suisse, W. Augstburger, a quitté la CG au terme de son mandat. Pour le remplacer, les délégués de la FST ont élu Robert Gerber (Granges). Pour remplacer Joseph Bays, décédé au cours de son mandat, les délégués ont élu André F. Cattin (Nyon). Le Domaine Finances et le Secrétariat général sont convaincus que la collaboration ouverte et constructive avec la CG a un effet positif sur le cours des affaires dans ce domaine.

## Modèle de cotisation 2009

Initialement, il était prévu de soumettre le nouveau modèle de cotisation déjà à l'AD 2007. Le Comité et les Sociétés n'étant pas d'accord sur le modèle et les valeurs de référence, le projet a été retiré par le Comité pour être revu entièrement.

Après un examen approfondi et une consultation auprès des Sociétés, la Conférence des présidents

3/07 a donné son aval à un modèle de cotisation qui comportera une cotisation de base unique pour toutes les sociétés et une taxe de licence unifiée (avec une réduction d'un tiers pour les Juniors et les Adolescents).

Sous réserve de l'approbation par l'AD 2008, l'on pourra ainsi générer les moyens financiers nécessaires (environ Fr. 250'000.-) pour rééquilibrer les comptes de la Fédération.

## Rétrospective et perspective

La comptabilité a été menée de manière formelle et transparente selon les directives internes de la Fédération. L'encaissement des cotisations et des taxes a été effectué sans problèmes et dans le respect des délais, ce qui est d'autant plus réjouissant.

Les prescriptions de Swiss Sport GAAP ont conduit à une nouvelle présentation des comptes de la Fédération; de ce fait, une partie de la comparabilité et une partie de la transparence ont été perdues. Mais le domaine Finances s'efforcera de présenter les chiffres et les commentaires de façon à ce qu'ils soient compréhensibles.

Avec le nouveau modèle de cotisation, les produits financiers pourraient être optimisés en 2009. Mais cela ne suffira pas pour équilibrer les comptes de la Fédération à moyen et long terme. Il est impératif de procéder également à l'examen des dépenses et à la recherche d'autres sources de produit. Si cela s'avère nécessaire, la Fédération pourrait être contrainte de renoncer à certains projets envisagés. Il est à relever que les sociétés, avec les affaires techniques, les projets, les règlements, etc., établissent en fait un mandat pour le Comité et les Divisions, alors que la facture finale leur est présentée avec les comptes annuels.

## Commission disciplinaire et de recours (CDR)

Président de la CDR: Markus Rickli-Lehmann

## Commission disciplinaire

Les délits dénoncés ont massivement diminué, mais, dans chaque cas, une sentence a été prononcée. Il n'y a eu ni suspension de procédure ni acquittement. La Commission en conclut que les fonctionnaires semblent craindre, au début du traitement des plaintes, le travail à effectuer, bien que finalement et régulièrement ce travail trouve sa justification. La charge de travail principale liée aux délits de licence a également diminué de manière significative. Visiblement, le bon usage des licences semble maintenant mieux fonctionner.

Une première condamnation a été prononcée pour un délit de licence, bien qu'il ait été précédé de malentendus compréhensibles. Dans un deuxième cas, il convenait de juger un conflit d'intérêts entre une partie qui voulait promouvoir la Relève et l'autre partie qui entendait strictement observer les Prescriptions de tir. Les parties en sont venues aux mains, mais la Commission a finalement confirmé le jugement «à la Salomon» de la Commission disciplinaire cantonale. Deux autres cas ont concerné un tireur interdit de tir qui a tiré en ignorant l'interdiction et celle de sa société; il avait été notamment encouragé par un président régional (!) qui a considéré qu'une interdiction de tir pouvait faire l'objet d'une interprétation. Eu égard aux grands mérites de certains participants et de leurs antécédents irréprochables, des peines moins sévères ont été prononcées ou ont permis de renoncer à une enquête disciplinaire. Le cas heureusement rare d'un départ du coup par un tireur pourtant qualifié et fonctionnaire de son état lors



d'une rixe sur la voie publique a été sanctionné par une lourde interdiction de tir.

Comme chaque année, des conseils juridiques ont été ponctuellement dispensés à la FST et à des organes extérieurs liés au tir.

L'un ou l'autre cas a une nouvelle fois mis en évidence que les événements de la vie courante sont parfois plus variés et plus éclatants pour qu'ils puissent être prévus par le Règlement disciplinaire. Pour cette raison et en prenant en considération une protection juridique de plus en plus fine exigée de l'Etat par les citoyens et à laquelle nos jugements doivent également suffire, le travail pour élaborer les jugements, tant au cours de l'enquête préliminaire que lors des travaux de recherches en vue de la justification de la sentence, est disproportionnellement élevé, mais reste intéressant et aussi tâtillon qu'une protection juridique conforme à ce que la Constitution peut exiger.

### Commission de recours

Le nombre des cas jugés par l'instance de recours est traditionnellement peu élevé. L'année 2007 a été exceptionnelle car aucun nouveau cas n'a été traité. La Commission de recours a jugé le dernier cas encore ouvert au cours de l'exercice écoulé. Le tireur concerné s'est vu infliger une interdiction de tir pour une durée d'une année; les résultats qu'il avait obtenus lors d'une manifestation au cours de laquelle il a menacé un contrôleur (lors d'un contrôle subséquent de son arme), ont été annulés. Un tel comportement exigeait une condamnation exemplaire, notamment au vu de la critique de plus en plus forte faite à l'encontre des détenteurs d'armes hors du service.

Ce n'est pas uniquement dans ce cas qu'il a fallu rappeler à la conscience des tireurs la portée précise

d'une interdiction de tir; il s'agit aussi de savoir à quelles manifestations l'on peut encore participer en dépit de l'interdiction de tir. Les explications contenues dans la liste des tireurs interdits ont été précisées à ce sujet; à l'avenir, ces précisions seront également reprises dans les décisions.

### Perspectives

Au vu de la révision du Règlement de la CDR, de nombreuses questions doivent trouver une réponse, par exemple la composition technique de la Commission dans le but d'une décharge de travail réciproque, un système d'amendes d'ordre (pas uniquement en vue de simplifier la procédure, mais également comme un complément aux sanctions qui touchent une partie importante de notre corps, notamment le porte-monnaie), les garanties de procédure conformes à la Constitution, la délimitation des compétences entre les Sociétés cantonales de tir et les Sous-Fédérations, ainsi que d'autres questions de détail.

### Musée suisse du tir

Président du Conseil de fondation: Ruedi Meyer

### Rétrospective

Le Musée suisse du tir a vécu une année 2007 riche en événements. Lors de l'Assemblée des délégués de la Fédération sportive suisse de tir (FST) au printemps 2007, le Musée a été transféré de la FST à la fondation «Musée suisse du tir». Cette accession à l'indépendance signifie que les organes du Musée auront davantage de tâches et de responsabilités à assumer. La nouvelle forme juridique améliorera les conditions d'acquisition de fonds. En effet, sans soutien financier de la part des tireurs, le Musée suisse du tir ne pourrait pas subsister. C'est

la raison pour laquelle il convient de remercier chaleureusement les initiateurs de cette fondation pour les capitaux mis à disposition et la Fédération pour sa contribution annuelle aux frais de fonctionnement.

Un autre instrument à disposition du Musée sera constitué par la création de la société de promotion. L'on peut aujourd'hui partir de l'idée qu'elle permettra de générer des fonds afin de procéder à l'achat de biens d'exposition ou de réaliser des expositions spéciales. Hormis les tireurs, personne ne s'occupe de la présentation historique et contemporaine du domaine du tir.

L'un des points culminants du premier semestre a été la «Nuit du Musée» avec un programme très varié réalisé par le Musée suisse du tir pour les enfants, les adolescents, mais aussi les parents. Ce qui était nouveau et unique en son genre, ce fut le parcours à travers le monde des tireurs à l'aide d'un ordinateur de poche, complété par un concours et un tir au Laser. L'atelier de travail pour l'entraînement mental et physique au tir, encadré par l'excellent tireur sportif Philippe von Känel, a été très bien fréquenté. Rares étaient les visiteurs qui auraient pu se soustraire aux spectacles scéniques de l'ensemble «Studio-Bühne Bern», qui intégraient à leur spectacle petits et grands. Des visites guidées pour faire découvrir aux visiteurs les objets de grandes valeurs du Musée suisse du tir ont certainement suscité chez les enfants l'envie d'être «Picasso», d'autant plus que le concours de peinture organisé leur permettait de gagner de belles récompenses.

Le vernissage de l'exposition «Le 13<sup>e</sup> signe astronomique – Le tireur à l'arbalète», organisé sous le patronat de la Fédération sportive suisse de tir (FST) et de l'Association suisse des tireurs à l'arbalète» (ASTA), a plu aux nombreux visiteurs qui ont eu l'occasion de participer activement au



tir à 10m sur l'installation intérieure. La Journée internationale des Musées, le 20 mai 2007, sur le thème «Objet de musée – unique et universel», était également marquée par le tir public à 10m sur l'installation intérieure et le parcours des enfants par le guide Samuel Ryter, âgé de 7 ans, qui, après un long travail préparatoire avec la direction du musée, a expliqué aux visiteurs âgés de 5 à 9 ans son point de vue sur notre patrimoine culturel.

Un autre point fort, au cours du 2<sup>e</sup> semestre, a été la remise du précieux legs d'Otto Horber, de Zurich, qui fut un tireur sportif de renommée nationale et internationale. Le deuxième événement phare a été constitué par les visites combinées du Musée suisse du tir et de la Bibliothèque nationale, à Berne. Ces visites guidées par Cornelia Weber, directrice du musée, seront reconduites en 2008, notamment les dimanches 6 janvier, 3 février et 9 mars, dès 11h.00, en partant du Musée suisse du tir. Après un petit rafraîchissement, la visite se poursuit à la Bibliothèque nationale. De manière ciblée, des synergies avec d'autres institutions culturelles ont été créées: avec la Bibliothèque à la Place Guisan (l'ancienne Bibliothèque militaire fédérale), le Musée du Vieil Arsenal, à Soleure, la Bibliothèque nationale, à Berne, et le Musée suisse du sport, à Bâle.

De nombreuses demandes de recherches pour des travaux de maturité, dissertations et exposés ont clairement démontré l'importance que revêt le fait d'inventorier tous les documents selon le standard national à moyen et à long termes.

### Perspective pour l'année 2008

– L'Exposition «Pêche – Chasse – Tir» (du 21 au 24.02.08) sur les thèmes «Le tir il y a 175 ans» à l'occasion du 175<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération sportive bernoise de tir.

– La Nuit du Musée, le vendredi 28 mars 2008, sur le thème «Guillaume Tell», en collaboration avec la Bibliothèque nationale.

– Les expositions spéciales à l'occasion des festivités marquant le 175<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération sportive bernoise de tir, dès le 5 avril 2008, au Musée suisse du tir, et la Laiterie de Affoltern im Emmental, visites au moyen d'un guide électronique.

– Le guide électronique également à travers l'exposition permanente du Musée (en allemand, anglais, français et italien).

### Secrétariat général (SG)

Directeur du Secrétariat général: U. Weibel

En général, vu de l'extérieur, l'on comprend généralement sous le terme «Secrétariat général» l'ensemble de la gestion administrative de la Fédération. Mais cela n'est que partiellement le cas pour la Fédération sportive suisse de tir. Sur la base du Règlement administratif, ce sont «les divisions qui effectuent les tâches dans le domaine qui leur a été assigné sous leur propre responsabilité et que le chef de la Division assume la coordination avec les autres divisions (de façon directe et au sein du Comité)». Chaque Division dispose d'une ou d'un secrétaire (30–50%) qui a pour tâche d'établir la documentation, de traiter la correspondance, de tenir les comptes, de surveiller les délais et de respecter le «Corporate Identity», sous la direction du chef de Division. Elle ou il assure également tous les travaux de secrétariat pour les commissions, les groupes de travail ou les directions de projet de chacune des Divisions.

Le véritable Secrétariat général de la Fédération est constitué de deux secrétaires (respectivement à 90% et 80%), d'un comptable et du direc-

teur (les deux à 100%). Le Secrétariat général constitue le «centre de compétences», notamment pour la préparation et le déroulement des manifestations des organes de la Fédération, la mise en réseau des projets, la comptabilité et la gestion des données de base.

Le Secrétariat général poursuit, comme d'habitude, les buts suivants:

1. Production rationnelle et avantageuse des prestations de la Fédération prédéfinies par le Comité.
2. Vérification constante de la qualité des prestations de la Fédération selon la maxime: «Faisons ce qui est juste».

Le plan d'engagement du Secrétariat et des divisions s'est élevé à 34 personnes (+2) et à un pourcentage d'emploi de 2065% (+110 en faveur du Sport d'élite). Sont occupés avec des plages de 15 à 100% et par mandataire:

- Secrétariat général: 6 personnes (405 pour cent d'emploi [après regroupement avec le domaine exploitations]).
- Secrétariats de Division: 6 personnes (330 pour cent d'emploi).
- Sport d'élite et Relève: 11 personnes (770 pour cent d'emploi et un mandataire externe «encadrement des athlètes»).
- Communication + Organe de publication officiel: 12 personnes (560 pour cent d'emploi et un mandataire «Internet»).

Les collaboratrices et les collaborateurs du Secrétariat général et des Divisions méritent nos remerciements et notre reconnaissance pour le travail fourni pour maintenir constamment en mouvement ce rouage parfois très complexe. Les prestations de la Fédération sont produites dans des conditions qui ne sont pas toujours simples. Le team ne manquera pas de travail; il relèvera également les défis de l'exercice 2008.



**René Erismann  
(1918–2006),  
membre d'honneur de la FST**



Le défunt a présidé la Société de tir de La Neuveville (300m) dès 1940 et la Société de tir Châtillon La Neuveville (Pistolet 50m) dès 1945. René Erismann s'occupa de la formation des tireurs au pistolet, d'abord en tant que responsable romand et plus tard en sa qualité de directeur de l'Ecole suisse de tir au pistolet.

Après sa retraite et en reconnaissance de ses mérites, René Erismann fut nommé, en 1980, membre d'honneur par les délégués de la Fédération suisse des tireurs au revolver et au pistolet. Lors de la réunification respectivement en 1996 et en 2002, le défunt devint également membre d'honneur de la Fédération sportive suisse de tir.

En René Erismann, les tireurs au pistolet perdent une personnalité modeste qui consacra de manière altruiste une grande partie de sa vie au sport de tir.

**Fritz Hirsbrunner  
(1922–2007),  
membre d'honneur de la FST**



Fritz Hirsbrunner amorça sa carrière de fonctionnaire en 1943 comme moniteur de Jeunes Tireurs. En 1949, il aida à fonder la Société des tireurs sportifs d'Aegerten, dont il assumait la présidence durant de nombreuses années. De 1961 à 1993 (en qualité de président de 1965 à 1993), il se dévoua à la Fédération du «Mittelland» des tireurs au petit calibre. De 1962 à 1973, il consacra ses forces à la Fédération bernoise des tireurs au petit calibre, finalement en qualité de président. La Fédération suisse des tireurs au petit calibre (FSTPC) apprécia ses connaissances comme contrôleur des membres, son activité comme responsable des cartes couronnes et son engagement comme président de la Commission de tir à la carabine à air comprimé. Fritz Hirsbrunner fut, entre autres également, une cheville ouvrière de la Fête des tireurs au petit calibre, en 1961, à Aegerten, et de la Fête fédérale des tireurs au petit calibre 1972, à Bienne.

Après que la Fédération du «Mittelland» et la Fédération bernoise l'eurent distingué en lui conférant la qualité de membre d'honneur, Fritz Hirsbrunner fut également nommé membre d'honneur de la Fédération suisse des tireurs au petit calibre (FSTPC) en 1985. Avec la réunification en 2002, il est devenu membre d'honneur de la Fédération sportive suisse de tir.

La communauté du tir perd une personnalité qui a servi le sport de tir de manière désintéressée et un camarade conscient de ses responsabilités, toujours prêt à rendre service.

**Siegfried Flückiger  
(1913–2007),  
membre d'honneur de la FST**



Le défunt présida durant de nombreuses années la Société de Tir au pistolet et revolver du Locle. Plus tard, il fut élu au Comité central de la Fédération suisse des tireurs au revolver et pistolet (FSTRP) où il assumait les fonctions de président de la Commission de propagande et de traducteur.

Après sa retraite du Comité central, Siegfried Flückiger fut nommé membre d'honneur par l'Assemblée des délégués de la FSTRP en reconnaissance de ses grands mérites. Lors de la réunification, en 1996, de la FSTRP avec la FST et, en 2002, de la SSTS, de la FOST et de la FST, le défunt devint également membre d'honneur de la Fédération sportive suisse de tir.

La communauté du tir – notamment les tireurs au pistolet – doit prendre congé d'une personnalité qui consacra son temps libre durant de nombreuses années à l'intérêt général et se dévoua sans compter pour le tir au pistolet; en lui, elle perd également un camarade consciencieux et serviable.

**Xaver Scherer  
(1936–2007),  
membre d'honneur de la FST**



Xaver Scherer fut président du «Wehrverein Hochdorf» de 1963 à 1976. De 1972 à 1977, il fut membre des comités de «l'Amtsschützenverband Hochdorf» et de la SCT Lucerne. En 1975, il fut élu au Comité central de la Fédération suisse des tireurs (FST). En sa qualité de membre de la Commission de tir, dont il fut président durant huit ans, de membre de la Commission disciplinaire qu'il présida durant deux ans, de membre du Conseil de fondation du «Foyer des tireurs», de membre de la Commission du tir hors du service (la soi-disant Commission Pfund), de membre de la Commission Planification + Organisation et surtout comme vice-président de la FST de 1983 à 1989, le défunt travailla de manière déterminée pour asseoir l'avenir du sport de tir et l'ancrer dans la population. Un trait encore typique du défunt: dès sa retraite du Comité central, il dirigea, dès 1989, durant huit ans encore le destin de la SCT Lucerne.

La FST a rendu honneur au défunt, en 1989, à Interlaken, en le nommant membre d'honneur pour ses immenses mérites, tandis que la SCT LU conféra à Xaver Scherer le titre de président d'honneur pour son activité inlassable en faveur du sport de tir. Pour son travail infatigable, Xaver Scherer était connu loin à la ronde. De nombreuses organisations se souviennent avec gratitude de leur longue collaboration avec ce parfait connaisseur du tir.

La communauté du tir a définitivement pris congé de cette personnalité qui s'est dépensée sans compter pour le sport de tir.

**Hermann Keller  
(1945–2007),  
vice-président de l'AAST**



Hermann Keller est décédé des suites d'un malaise cardiaque alors qu'il effectuait une randonnée en vélo dans son village d'origine, Buchberg. Le défunt a marqué de son empreinte le tir dans le canton de Schaffhouse durant des décennies. Il s'engagea déjà très tôt dans la société de tir de son village, Buchberg. En 1971, il fut nommé au Comité de la Société cantonale de tir de Schaffhouse où il se consacra durant douze ans au Concours individuel et au Championnat de groupes. En 1983, il fut élu à la tête de la Société cantonale de tir. En guise de remerciements pour ses mérites, Hermann Keller fut nommé président d'honneur en 1990. En 1973, Hermann Keller fut élu au Grand Conseil, autorité qu'il a présidée en 1981. En 1985, il entra au Conseil d'Etat, auquel il appartint jusqu'en 2004. En sa qualité de président du Comité d'organisation, il organisa avec succès la Fête cantonale de tir 1997, en collaboration avec la Société de tir de Neuhausen et le «Gauverband Rafzerfeld». Après sa retraite du Conseil d'Etat, il assumait encore différents mandats, dont la vice-présidence de l'Assurance-accidents des sociétés suisses de tir qu'il assumait jusqu'en 2006. En Hermann Keller, la communauté du tir a perdu une personnalité très estimée et respectée.

**Johann-Peter Jordi  
(1932–2007),  
membre d'honneur de la FST**

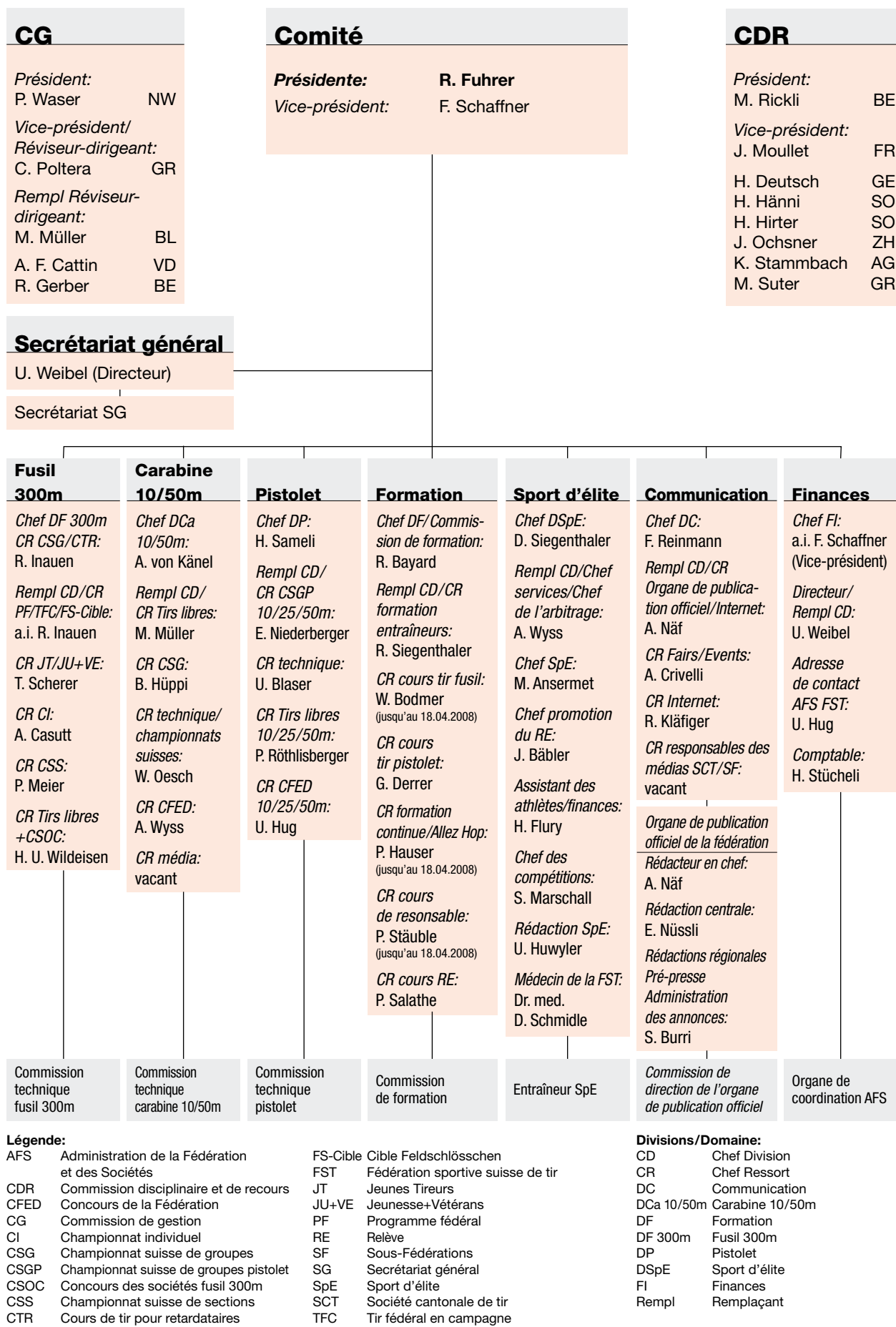


Déjà dans sa jeunesse, Johann-Peter Jordi fit partie des Tireurs militaires de Zollikofen. Mais son engagement concernait davantage l'administration que la pratique personnelle du tir. Ainsi, durant de nombreuses années, il présida sa société de manière avisée et tournée vers l'avenir.

Lorsque le Comité de la Sous-Fédération (SF) Berne-Suisse romande de la Fédération ouvrière suisse de tir (FOST) devait être renouvelé, en 1987, Johann-Peter Jordi se mit spontanément à disposition. Il présida la Sous-Fédération de 1987 à 2001 et appartient dans cette fonction au Comité central de la FOST jusqu'en 1997. Le défunt fut toujours un partisan de la réunification des trois grandes Associations suisses de tir: la Fédération suisse des tireurs (FST), la Société suisse des tireurs sportifs (SSTS) et la Fédération ouvrière suisse de tir (FOST), qui formèrent la Fédération sportive suisse de tir après les nombreuses phases du projet.

En reconnaissance de son engagement inlassable, Johann-Peter Jordi fut nommé membre d'honneur de la SF Berne-Suisse romande en 2001. A l'occasion de la réorganisation du Comité central, en 1997, il fut nommé membre d'honneur de la FOST. Lors de la réunification des Associations suisses de tir, Johann-Peter Jordi devint également membre d'honneur de la Fédération sportive bernoise de tir et de la Fédération sportive suisse de tir.

La communauté du tir est très affligée par la mort de cette importante personnalité et de ce fidèle camarade.





**Comptes annuels**

<b>Bilan au 31 décembre 2007</b>	<b>Détails Annexe</b>	<b>Comptes 2007 Fr.</b>	<b>%</b>	<b>Comptes 2006 Fr.</b>	<b>%</b>
<b>A C T I F S</b>					
<b>Capital circulant</b>					
Liquidités	1.1	910'656.12	19.9	2'176'379.12	16.7
Titres	1.2	1'000'000.00	21.8	0.00	0.0
Créances	1.3	1'220'119.55	26.6	1'268'783.00	9.7
Provisions	1.4	87'223.00	1.9	84'162.00	0.6
Actifs transitoires	1.5	373'466.15	8.2	98'820.90	0.8
<b>Total Capital circulant</b>		<b>3'591'464.82</b>	<b>78.4</b>	<b>3'628'145.02</b>	<b>27.8</b>
<b>Valeurs immobilisées</b>					
Mobilier	Annexe 4	88'802.00	1.9	101'302.00	0.8
Fonds immobiliers	1.6	0.00	0.0	1.00	0.0
Investissements financiers	1.7	0.00	0.0	7'410'858.99	56.8
Investissements immatériels		0.00	0.0	0.00	0.0
<b>Total Valeurs immobilisées</b>		<b>88'802.00</b>	<b>1.9</b>	<b>7'512'161.99</b>	<b>57.6</b>
<b>Fortune affectée</b>	1.8	<b>900'000.00</b>	<b>19.6</b>	<b>1'900'000.00</b>	<b>14.6</b>
<b>Total Actifs</b>		<b>4'580'266.82</b>	<b>100.0</b>	<b>13'040'307.01</b>	<b>100.0</b>
<b>P A S S I F S</b>					
<b>Capital étranger à court terme</b>					
Engagements financiers		0.00	0.0	0.00	0.0
Autres engagements	1.9	554'530.10	12.1	501'885.35	3.8
Passifs transitoires	1.10	90'506.60	2.0	243'398.00	1.9
<b>Total Capital étranger à court terme</b>		<b>645'036.70</b>	<b>14.1</b>	<b>745'283.35</b>	<b>5.7</b>
<b>Capital étranger à long terme</b>					
Engagements financiers		0.00	0.0	0.00	0.0
Autres engagements		0.00	0.0	0.00	0.0
Provisions	1.11/Annexe 5	400'000.00	8.7	600'000.00	4.6
<b>Total Capital étranger à long terme</b>		<b>400'000.00</b>	<b>8.7</b>	<b>600'000.00</b>	<b>4.6</b>
<b>Fortune des Fonds</b>					
Fonds des donateurs		0.00	0.0	0.00	0.0
Fonds créés par la Fédération	Justification spéciale	1'120'000.00	24.5	1'900'000.00	14.6
<b>Total Fortune des Fonds</b>		<b>1'120'000.00</b>	<b>24.5</b>	<b>1'900'000.00</b>	<b>14.6</b>
<b>Fortune de la Fédération</b>					
Fortune de la Fédération		2'384'163.67	52.1	9'443'733.72	72.4
Produit annuel		31'066.45	0.7	351'289.94	2.7
<b>Total Fortune de la Fédération</b>		<b>2'415'230.12</b>	<b>52.7</b>	<b>9'795'023.66</b>	<b>75.1</b>
<b>Total Passifs</b>		<b>4'580'266.82</b>	<b>100.0</b>	<b>13'040'307.01</b>	<b>100.0</b>



## Comptes annuels (Suite)

Total du Compte de résultats	Détails Annexe	Comptes 2006		Comptes 2007		Budget 2007		Budget 2008	
		Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%
<b>Résultat d'exploitation</b>	2.1	<b>8'647'879.55</b>	<b>100.0</b>	<b>8'719'600.95</b>	<b>100.0</b>	<b>8'975'900.00</b>	<b>100.0</b>	<b>8'488'900.00</b>	<b>100.0</b>
Charges unité de gestion Sport d'élite	2.2	-1'689'320.30	-19.5	-2'067'243.01	-23.7	-1'895'800.00	-21.1	-2'093'800.00	-24.7
Charges unité de gestion Sport d'élite Relève	2.3	-703'775.35	-8.1	-730'147.50	-8.4	-902'600.00	-10.1	-640'800.00	-7.5
Charges unité de gestion Sport populaire	2.4	-2'921'959.62	-33.8	-2'721'441.96	-31.2	-3'133'600.00	-34.9	-2'704'400.00	-31.9
<b>Résultat intermédiaire 1</b>		<b>3'332'824.28</b>	<b>38.5</b>	<b>3'200'768.48</b>	<b>36.7</b>	<b>3'043'900.00</b>	<b>33.9</b>	<b>3'049'900.00</b>	<b>35.9</b>
Charges du personnel	2.5	-2'275'735.30	-26.3	-1'941'568.15	-22.3	-2'146'900.00	-23.9	-2'124'800.00	-25.0
Frais de voyage, de représentation et charges publicitaires	2.6	-221'382.70	-2.6	-204'144.00	-2.3	-257'300.00	-2.9	-215'900.00	-2.5
Charges de matériel	2.7	-1'131'531.65	-13.1	-1'188'034.30	-13.6	-1'353'700.00	-15.1	-1'208'700.00	-14.2
Amortissements		-3'900.00	0.0	-2'900.00	0.0	-2'600.00	0.0	-2'300.00	0.0
<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>		<b>-299'725.37</b>	<b>-3.5</b>	<b>-135'877.97</b>	<b>-1.6</b>	<b>-716'600.00</b>	<b>-8.0</b>	<b>-501'800.00</b>	<b>-5.9</b>
Résultat financiers	2.8	647'336.21	7.5	40'112.82	0.5	352'600.00	3.9	-1'900.00	0.0
Autres résultat	2.9	203'808.75	2.4	346'831.60	4.0	-30'000.00	-0.3	231'000.00	2.7
<b>Résultat avant résultats des Fonds</b>		<b>551'419.59</b>	<b>6.4</b>	<b>251'066.45</b>	<b>2.9</b>	<b>-394'000.00</b>	<b>-4.4</b>	<b>-272'700.00</b>	<b>-3.2</b>
Résultats des Fonds	2.10	-200'129.65	-2.3	-220'000.00	-2.5	41'000.00	0.5	43'000.00	0.5
<b>Produit annuel</b>		<b>351'289.94</b>	<b>4.1</b>	<b>31'066.45</b>	<b>0.4</b>	<b>-353'000.00</b>	<b>-3.9</b>	<b>-229'700.00</b>	<b>-2.7</b>

## Compte des flux en capitaux

	2007 Fr.	2006 Fr.
<b>Résultat annuel avant attribution/prélèvement pour fonds affectés</b>	<b>251'066.45</b>	<b>551'419.59</b>
<b>Flux de capitaux provenant d'activités commerciales courantes</b>		
Amortissement et réévaluation mobiliers	12'500.00	16'003.90
Augmentation/diminution Provisions	-200'000.00	300'000.00
Attribution aux fonds affectés provenant de capitaux libres	0.00	366'479.05
Remboursements/utilisation provenant de fonds affectés convertis en capitaux libres	-1'000'000.00	-226'349.40
Charges financières	2'153.03	39'606.23
Produit financiers	-42'265.85	-686'942.44
<b>Changement du Capital circulant d'exploitation nette</b>		
Augmentation/diminution Créances	48'663.45	13'290.10
Augmentation/diminution Provisions	-3'061.00	-12'535.00
Augmentation/diminution Actifs transitoires	-274'645.25	-4'060.05
Augmentation/diminution Autres engagements à court termes	52'644.75	-221'278.70
Augmentation/diminution Passifs transitoires	-152'891.40	85'298.00
<b>Produit net d'entreprise</b>	<b>-1'305'835.82</b>	<b>220'931.28</b>
Paiements des intérêts	-2'153.03	-39'606.23
Avoir des paiements d'intérêts	42'265.85	686'942.44
<b>Total des flux en capitaux provenant d'activités opérationnelles</b>	<b>-1'265'723.00</b>	<b>868'267.49</b>
<b>Flux de capitaux provenant d'activités d'investissements</b>		
Investissements aux mobiliers	0.00	-11'104.90
Investissements aux investissements financiers	0.00	-546'052.70
<b>Total Flux de capitaux provenant d'activités d'investissements</b>	<b>0.00</b>	<b>-557'157.60</b>

**Comptes annuels (Suite)**

<b>Compte des flux en capitaux (Suite)</b>	<b>2007 Fr.</b>	<b>2006 Fr.</b>
<b>Flux en capitaux provenant d'activités financières</b>		
Augmentation/diminution Autres engagements à long terme	0.00	-740'129.65
Contribution au Musée suisse du tir	1'000'000.00	0.00
Report de la valeur à la Cofondation «Sport de tir»	7'410'858.99	0.00
Diminution Capital propre	-7'410'858.99	0.00
		0.00
<b>Total Flux en capitaux provenant d'activités financières</b>	<b>1'000'000.00</b>	<b>-740'129.65</b>
<b>Augmentation/diminution nette du fonds «Liquidités et moyens semblables»</b>	<b>-265'723.00</b>	<b>-429'019.76</b>
<b>Mouvements du fonds «Liquidités et moyens semblables»</b>		
Etat du fonds «Liquidités et moyens semblables» au début de l'année	2'176'379.12	2'605'398.88
Augmentation/diminution nette du fonds «Liquidités et moyens semblables»	-265'723.00	-429'019.76
<b>Etat du fonds «Liquidités et moyens semblables» à la fin de l'année</b>	<b>1'910'656.12</b>	<b>2'176'379.12</b>

**Justification: Fortune des Fonds et fortune de la Fédération**

<b>Fortune des Fonds</b>	<b>Fonds de soutien Fr.</b>	<b>Fonds du Musée Fr.</b>	<b>Fonds de la Relève Fr.</b>	<b>Fonds du Sport Fr.</b>	<b>Total Fr.</b>
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2006</b>	<b>300'000.00</b>	<b>799'870.35</b>	<b>0.00</b>	<b>60'000.00</b>	<b>1'159'870.35</b>
Attribution	10'000.00	243'029.65	713'449.40	0.00	966'479.05
Produits internes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Utilisation	-10'000.00	-42'900.00	-113'449.40	0.00	-166'349.40
Dissolution	0.00	0.00	0.00	-60'000.00	-60'000.00
<b>Etat au 31 décembre 2006</b>	<b>300'000.00</b>	<b>1'000'000.00</b>	<b>600'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1'900'000.00</b>
Attribution	125'400.00	0.00	145'400.00	0.00	270'800.00
Produits internes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Utilisation	-25'400.00	0.00	-25'400.00	0.00	-50'800.00
Dissolution	0.00	-1'000'000.00	0.00	0.00	-1'000'000.00
<b>Etat au 31 décembre 2007</b>	<b>400'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>720'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1'120'000.00</b>

**Description de chaque fonds:**

*Fonds de soutien:* Un fonds destiné au financement des prestations de soutien imprévisibles et non budgétisées en faveur des sociétés et d'organisation. La fortune du fonds est constituée par le solde au 31.12. L'accumulation de capitaux est effectuée par des possibles résultats positifs du compte annuel ou des attributions spéciales.

*Fonds du Musée:* Le Fonds du Musée a été dissout et transféré comme capital de fondation de la FST à la nouvelle Fondation Musée Suisse du tir au 1.1.2007

*Fonds de la Relève:* Un fonds servant au financement de futurs projets en faveur de la Relève.

La fortune du fonds est constituée par le solde au 31.12. L'accumulation de capitaux est effectuée par des possibles résultats positifs du compte annuel ou des attributions spéciales.

*Fonds du sport:* Le Fonds du Sport a été dissout le 1.1.2006.

Les moyens du fonds de soutien et du fonds de la Relève sont transférés à la Cofondation «Sport de tir» par un contrat de prêt pour la gestion des biens.

<b>Fortune de la Fédération</b>	<b>Fr.</b>
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2006</b>	<b>8'783'733.72</b>
Dissolution des réserves pour fluctuations	600'000.00
Dissolution du Fonds du Sport	60'000.00
Résultat des comptes annuels	351'289.94
<b>Etat au 31 décembre 2006</b>	<b>9'795'023.66</b>
Donation à la Cofondation «Sport de tir»	-100'000.00
Report des investissements financiers à la Cofondation «Sport de tir»	-7'310'858.99
Report Musée suisse du tir (du fonds immobiliers)	-1.00
Résultat des comptes annuels	31'066.45
<b>Etat au 31 décembre 2007</b>	<b>2'415'230.12</b>



## Comptes annuels (Suite)

Annexe	Comptes 2007 Fr.	Comptes 2006 Fr.
<b>1. Détails du Bilan</b>		
<b>1.1) Liquidités</b>		
Caisses	2'472.35	2'851.05
Compte postaux	482'705.01	223'717.43
Banques	425'478.76	1'949'810.64
<b>Total des Liquidités</b>	<b>910'656.12</b>	<b>2'176'379.12</b>
<b>1.2) Titres</b>		
Capitaux fixes	1'000'000.00	0.00
<b>Total des Titres</b>	<b>1'000'000.00</b>	<b>0.00</b>
<b>1.3) Créances</b>		
Débiteurs	1'202'364.45	1'192'655.90
Dépôts locataires	7'915.70	7'882.50
Avoir sur impôts anticipés	6'084.05	47'731.00
Avances	3'255.35	15'201.05
Autres créances	500.00	5'312.55
<b>Total des Créances</b>	<b>1'220'119.55</b>	<b>1'268'783.00</b>
<p>Il s'agit essentiellement d'avoirs découlant du contrat de prestations de service avec le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (916'000.-), créances des SCT/SF, entre autre, pour des concours des sociétés/fêtes de tir et pour la 2<sup>ème</sup> facture de la Fédération (213'000.-), ainsi que des contributions des donateurs (50'000.-).</p>		
<b>1.4) Provisions</b>		
Inventaire des cartes-couronnes	53'123.00	63'312.00
Inventaire des munitions	34'100.00	11'900.00
Inventaire des distinctions	0.00	8'950.00
<b>Total des Provisions</b>	<b>87'223.00</b>	<b>84'162.00</b>
<b>1.5) Actifs transitoires</b>		
Swiss Olympic	69'000.00	20'000.00
Annonces de l'organe de publication officiel	43'000.00	17'000.00
Sponsoring	10'000.00	10'000.00
Caisse de compensation, APG	33'300.00	11'000.00
Manifestations	133'200.00	20'700.00
CISM	46'000.00	0.00
Divers	38'966.15	20'120.90
<b>Total des Actifs transitoires</b>	<b>373'466.15</b>	<b>98'820.90</b>
<b>1.6) Fonds immobiliers</b>		
Musée suisse du tir, Berne	0.00	1.00
<b>Total Fonds immobiliers</b>	<b>0.00</b>	<b>1.00</b>
Report à la Fondation Musée suisse du tir à Berne.		
<b>1.7) Investissements financiers</b>		
LUKB, Dépot de gestion de la fortune	0.00	3'709'227.63
AIG/IFS, Dépot de gestion de la fortune	0.00	3'723'157.86
LUKB, Dépot («ordinario/statique»)	0.00	1'878'473.50
Moins la fortune affectée	0.00	-1'900'000.00
<b>Total des Investissements financiers</b>	<b>0.00</b>	<b>7'410'858.99</b>
Report à la Cofondation «Sport de tir».		
<b>1.8) Fortune affectée</b>		
Fonds de soutien	0.00	300'000.00
Fonds du Musée	0.00	1'000'000.00
Fonds de la Relève	0.00	600'000.00
Fonds de prêt (Cofondation «Sport de tir»)	900'000.00	0.00
<b>Total de la Fortune affectée</b>	<b>900'000.00</b>	<b>1'900'000.00</b>
Le fonds de prêt à la Cofondation «Sport de tir» sera augmenté selon les nouveaux états de 220'000.- à 1'120'000.- au 1. 1. 2008.		



**Comptes annuels (Suite)**

<b>Détails du Bilan (Suite)</b>		<b>Comptes 2007</b>		<b>Comptes 2006</b>					
		<b>Fr.</b>		<b>Fr.</b>					
<b>1.9) Autres engagements financiers</b>									
Créanciers		549'805.10		495'317.60					
Engagements divers		4'725.00		6'567.75					
<b>Total des autres engagements financiers</b>		<b>554'530.10</b>		<b>501'885.35</b>					
Les principales positions des engagements financiers sont constituées par: les créances pour les indemnités et frais des fonctionnaires (146'000.-), distinctions (93'000.-), prestations de conseil/rémunérations (55'000.-), les assurances sociales (48'000.-), sportinformation/teletext (46'000.-), impressions/ports, coûts de la rédaction et des annonces de publication officiel (38'000.-), impôts (35'000.-), les prestations IT (12'000.-)									
<b>1.10) Passifs transitoires</b>									
Coûts d'établissements des Fondations (Musée suisse du tir et Foyer des Tireurs)		0.00		50'000.00					
Logiciel FFT (Shot Office)		20'000.00		40'000.00					
Optimisation Brünig-Indoor		0.00		60'000.00					
Finale de la European Cup 2008 (Winterthur)		24'000.00		0.00					
Distinctions		0.00		20'000.00					
Impôts		35'000.00		70'000.00					
Divers		11'506.60		3'398.00					
<b>Total des Passifs transitoires</b>		<b>90'506.60</b>		<b>243'398.00</b>					
<b>1.11) Provisions</b>									
Impôts directs et indirects		400'000.00		600'000.00					
<b>Total des Provisions</b>		<b>400'000.00</b>		<b>600'000.00</b>					
<b>2. Détails du compte de résultats</b>		<b>Comptes 2006</b>		<b>Comptes 2007</b>		<b>Budget 2007</b>		<b>Budget 2008</b>	
		<b>Fr.</b>	<b>%</b>	<b>Fr.</b>	<b>%</b>	<b>Fr.</b>	<b>%</b>	<b>Fr.</b>	<b>%</b>
<b>2.1) Résultat d'exploitation</b>									
Cotisation des membres	4'137'393.30	47.8	3'923'215.30	45.0	4'042'000.00	45.0	3'878'500.00	45.7	
Contributions du domaine public	859'766.85	9.9	891'528.80	10.2	924'600.00	10.3	861'200.00	10.1	
Contributions du domaine privé	338'200.00	3.9	425'000.00	4.9	441'800.00	4.9	442'800.00	5.2	
Cotisations des sociétés	4'200.00	0.0	4'200.00	0.0	4'200.00	0.0	12'700.00	0.1	
Résultats des publicités (Résultats de l'organe de publication officiel et sponsoring inclus)	1'503'654.05	17.4	1'561'527.40	17.9	1'885'200.00	21.0	1'599'400.00	18.8	
Contributions des donateurs	62'014.45	0.7	82'904.60	1.0	88'800.00	1.0	105'100.00	1.2	
Résultats des manifestations	1'565'311.15	18.1	1'520'955.70	17.4	1'405'900.00	15.7	1'369'600.00	16.1	
Résultats de la formation et de la formation continue	22'478.05	0.3	20'683.30	0.2	37'700.00	0.4	52'900.00	0.6	
Divers résultats d'exploitation	154'861.70	1.8	289'585.85	3.3	145'700.00	1.6	166'700.00	2.0	
<b>Total Résultat d'exploitation</b>	<b>8'647'879.55</b>	<b>100.0</b>	<b>8'719'600.95</b>	<b>100.0</b>	<b>8'975'900.00</b>	<b>100.0</b>	<b>8'488'900.00</b>	<b>100.0</b>	
<b>2.2) Charges unité de gestion directe Sport d'élite</b>									
CMJ/CE	-92'358.75	5.5	-104'640.35	5.1	-86'500.00	4.6	-18'100.00	0.9	
Compétitions	-207'804.30	12.3	-258'835.35	12.5	-209'800.00	11.1	-227'200.00	10.9	
Entraînement	-323'032.55	19.1	-299'777.75	14.5	-297'800.00	15.7	-387'100.00	18.5	
Entraîneur/Technicien/Projets Jeux olympiques	-870'224.95	51.5	-1'057'509.35	51.2	-945'300.00	49.9	-663'000.00	31.7	
Gestion de l'unité	-32'081.05	1.9	-46'816.45	2.3	-148'200.00	7.8	-140'700.00	6.7	
Médecine du sport	-29'694.20	1.8	-38'506.55	1.9	-55'800.00	2.9	-39'900.00	1.9	
Projets	-134'124.50	7.9	-261'157.21	12.6	-152'400.00	8.0	-617'800.00	29.5	
<b>Total Charges unité de gestion directe Sport d'élite</b>	<b>-1'689'320.30</b>	<b>100.0</b>	<b>-2'067'243.01</b>	<b>100.0</b>	<b>-1'895'800.00</b>	<b>100.0</b>	<b>-2'093'800.00</b>	<b>100.0</b>	
<b>2.3) Charges unité de gestion directe Sport d'élite Relève</b>									
CMJ/CEJ	-56'848.10	8.1	-43'931.40	6.0	-48'600.00	5.4	-35'500.00	5.5	
Compétitions	-84'511.25	12.0	-78'054.45	10.7	-91'200.00	10.1	-80'800.00	12.6	
Entraînement	-236'663.15	33.6	-187'138.25	25.6	-264'900.00	29.3	-136'700.00	21.3	
Entraîneur/Technicien	-277'394.15	39.4	-369'353.70	50.6	-425'600.00	47.2	-327'200.00	51.1	
Gestion de l'unité	-31'487.05	4.5	-47'910.30	6.6	-60'100.00	6.7	-60'600.00	9.5	
Médecine de sport	-355.00	0.1	0.00	0.0	-1'000.00	0.1	0.00	0.0	
Projets de Relève	-16'516.65	2.3	-3'759.40	0.5	11'200.00	1.2	0.00	0.0	
<b>Total Charges unité de gestion directe Sport d'élite Relève</b>	<b>-703'775.35</b>	<b>100.0</b>	<b>-730'147.50</b>	<b>100.0</b>	<b>-902'600.00</b>	<b>100.0</b>	<b>-640'800.00</b>	<b>100.0</b>	



## Comptes annuels (Suite)

Détails du compte de résultats (Suite)	Comptes 2006		Comptes 2007		Budget 2007		Budget 2008	
	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%
<b>2.4) Charges unité de gestion directe Sport populaire</b>								
Compétitions	-2'216'602.57	75.9	-2'079'839.31	76.4	-2'298'000.00	73.3	-1'941'600.00	71.8
Formation	-213'109.40	7.3	-215'330.95	7.9	-300'800.00	9.6	-251'200.00	9.3
Gestion de l'unité	-471'277.35	16.1	-423'024.40	15.5	-520'300.00	16.6	-499'700.00	18.5
Projets	-20'970.30	0.7	-3'247.30	0.1	-14'500.00	0.5	-11'900.00	0.4
<b>Total Charges unité de gestion directe Sport populaire</b>	<b>-2'921'959.62</b>	<b>100.0</b>	<b>-2'721'441.96</b>	<b>100.0</b>	<b>-3'133'600.00</b>	<b>100.0</b>	<b>-2'704'400.00</b>	<b>100.0</b>
<b>2.5) Charges du personnel (charge administrative indirecte)</b>								
Salaires	-1'462'790.95	64.3	-1'190'725.05	61.3	1'289'700.00	60.1	-1'223'800.00	57.6
Honoraires et indemnités externes	-552'980.40	24.3	-564'724.15	29.1	-644'900.00	30.0	-655'500.00	30.8
Prestations sociales	-198'856.05	8.7	-163'880.25	8.4	-171'800.00	8.0	-203'500.00	9.6
Autres charges du personnel	-61'107.90	2.7	-22'238.70	1.1	-40'500.00	1.9	-42'000.00	2.0
<b>Total Charges du personnel</b>	<b>-2'275'735.30</b>	<b>100.0</b>	<b>-1'941'568.15</b>	<b>100.0</b>	<b>-2'146'900.00</b>	<b>100.0</b>	<b>-2'124'800.00</b>	<b>100.0</b>
Salaires: Dirigeants de la Fédération (204'000.-), Secrétariat général (388'000.-), Finances (59'000.-), Communication (539'000.-). Honoraires/indemnités: IT (159'000.-), Gestion d'adresses (145'000.-), Rédaction/Gestion des annonces de l'organe de publication officiel (111'000.-), Traductions (63'000.-).								
<b>2.6) Frais de voyage, de représentation et charges publicitaires (charge administrative indirecte)</b>								
Frais de voyage	-117'489.40	53.1	-97'030.05	47.5	-109'000.00	42.4	-125'400.00	58.1
Frais de représentation	-31'448.45	14.2	-40'791.55	20.0	-52'000.00	20.2	-45'200.00	20.9
Charges publicitaires	-72'444.85	32.7	-66'322.40	32.5	-96'300.00	37.4	-45'300.00	21.0
<b>Total Frais de voyage, de représentation et charges publicitaires</b>	<b>-221'382.70</b>	<b>100.0</b>	<b>-204'144.00</b>	<b>100.0</b>	<b>-257'300.00</b>	<b>100.0</b>	<b>-215'900.00</b>	<b>100.0</b>
<b>2.7) Charges de matériel (charge administrative indirecte)</b>								
Charges immobilières et charges liées à la capacité	-175'300.70	15.5	-139'531.55	11.7	-130'500.00	9.6	-140'100.00	11.6
Frais de gestion	-544'904.00	48.2	-528'674.85	44.5	-578'600.00	42.7	-542'800.00	44.9
Assurances des mobiliers, cotisations et contributions	-243'955.75	21.6	-455'000.55	38.3	-495'800.00	36.6	-443'000.00	36.7
Charges des conseils juridiques et conseils généraux	-149'320.75	13.2	-64'480.50	5.4	-147'000.00	10.9	-81'000.00	6.7
Charge d'entretien des valeurs immobilisées	-18'050.45	1.6	-346.85	0.0	-1'800.00	0.1	-1'800.00	0.1
<b>Total Charges de matériel</b>	<b>-1'131'531.65</b>	<b>100.0</b>	<b>-1'188'034.30</b>	<b>100.0</b>	<b>-1'353'700.00</b>	<b>100.0</b>	<b>-1'208'700.00</b>	<b>100.0</b>
Les principales positions des frais de gestion sont: ports (212'000.-, dont 188'000.- pour l'organe de publication officiel) et impressions (275'000.-, dont 209'000.- pour l'organe de publication officiel).								
<b>2.8) Résultats financiers</b>								
Produits financier (réalisés)	177'515.15	27.4	42'265.85	105.4	400'000.00	113.4	0.00	0.0
Autres produits financier (différences des cours)	509'427.29	78.7	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0
Charges financières	-39'606.23	-6.1	-2'153.03	-5.4	-47'400.00	-13.4	-1'900.00	100.0
<b>Total Résultats financiers</b>	<b>647'336.21</b>	<b>100.0</b>	<b>40'112.82</b>	<b>100.0</b>	<b>352'600.00</b>	<b>100.0</b>	<b>-1'900.00</b>	<b>100.0</b>
Basé sur le transfert des investissements financiers à la Cofondation «Sport de tir» le total Résultats financiers est plus bas. La contribution d'exploitation de la Cofondation «Sport de tir» de 300'000.- a été comptabilisée avec 120'000.- à la Charge unité de gestion directe Sport populaire, ainsi qu'avec 180'000.- aux produits extraordinaires.								
<b>2.9) Autres résultats</b>								
Produits hors exploitation et produits extraordinaires	304'949.65	149.6	381'372.80	110.0	0.00	0.0	240'000.00	103.9
Charges hors exploitation et charges extraordinaires	0.00	0.0	-1'458.70	-0.4	0.00	0.0	0.00	0.0
Impôts	-101'140.90	-49.6	-33'082.50	-9.5	-30'000.00	100.0	-9'000.00	-3.9
<b>Total Autres résultats</b>	<b>203'808.75</b>	<b>100.0</b>	<b>346'831.60</b>	<b>100.0</b>	<b>-30'000.00</b>	<b>100.0</b>	<b>231'000.00</b>	<b>100.0</b>
Une dissolution partielle des provisions d'impôts a été comptabilisée comme produits extraordinaires (200'000.-).								





## Comptes annuels (Suite)

	Ordinateurs	Mobiliers	Véhicules	Fusils/ systèmes 300m	Pistolets	Installations vidéo/Scatt	Total
Mobilier (Suite)	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<b>Etat au 31 décembre 2006</b>	<b>1.00</b>	<b>36'500.00</b>	<b>13'200.00</b>	<b>113'104.90</b>	<b>2'900.00</b>	<b>6'500.00</b>	<b>172'205.90</b>
Augmentation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Diminution	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restructuration	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Etat au 31 décembre 2007</b>	<b>1.00</b>	<b>36'500.00</b>	<b>13'200.00</b>	<b>113'104.90</b>	<b>2'900.00</b>	<b>6'500.00</b>	<b>172'205.90</b>
<b>2) Amortissement accumulé</b>							
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2006</b>	<b>0.00</b>	<b>18'300.00</b>	<b>12'100.00</b>	<b>20'300.00</b>	<b>600.00</b>	<b>3'600.00</b>	<b>54'900.00</b>
Amortissement	0.00	4'600.00	1'099.00	9'304.90	200.00	800.00	16'003.90
Amortissement extraordinaire	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Diminution	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restructuration	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Etat au 31 décembre 2006</b>	<b>0.00</b>	<b>22'900.00</b>	<b>13'199.00</b>	<b>29'604.90</b>	<b>800.00</b>	<b>4'400.00</b>	<b>70'903.90</b>
Amortissement	0.00	3'400.00	0.00	8'400.00	200.00	500.00	12'500.00
Amortissement extraordinaire	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Diminution	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restructuration	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Etat au 31 décembre 2006</b>	<b>0.00</b>	<b>26'300.00</b>	<b>13'199.00</b>	<b>38'004.90</b>	<b>1'000.00</b>	<b>4'900.00</b>	<b>83'403.90</b>
<b>3) Valeur comptable nette</b>							
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>1.00</b>	<b>13'600.00</b>	<b>1.00</b>	<b>83'500.00</b>	<b>2'100.00</b>	<b>2'100.00</b>	<b>101'302.00</b>
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>1.00</b>	<b>10'200.00</b>	<b>1.00</b>	<b>75'100.00</b>	<b>1'900.00</b>	<b>1'600.00</b>	<b>88'802.00</b>

## 5. Provisions

	2007 Fr.	2006 Fr.
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>600'000.00</b>	<b>2'100'000.00</b>
+ Constitution affectant le résultat	0.00	0.00
– Utilisation neutre hors résultat	200'000.00	1'200'000.00
– Dissolution affectant le résultat	0.00	300'000.00
<b>Etat au 31 décembre</b>	<b>400'000.00</b>	<b>600'000.00</b>

La réévaluation des provisions pour les impôts a permis une dissolution de 200'000.–.

## 6. Autres informations

	2007 Fr.	2006 Fr.
Cautions	aucune	aucune
Obligations de garantie	aucune	aucune
Constitution de gages en faveur des tiers	aucune	aucune
Engagements leasing	aucun	aucun
Engagements envers les institutions de prévoyance professionnelle (LPP)	aucun	aucun
Participations principales	aucune	aucune
D'autres obligations ne figurant pas au bilan	aucune	aucune

## 7. Rapport de prestation

### But/Organisation de la Fédération

La Fédération sportive suisse de tir (FST) est l'organisation faitière des tireurs suisses. Elle promeut le tir en tant que Sport populaire et Sport d'élite à tout âge dans les domaines

- du tir sportif;
- du tir en tant que Sport d'élite;
- du tir hors du service.

La FST constitue une fédération sportive. Elle représente les intérêts des tireurs face aux autorités et au public. Elle soutient une Suisse fédéraliste et libérale démocratique. Elle est aussi pour une défense crédible de notre pays. La FST est une société au terme de l'article 60ss du CC.

**Comptes annuels (Suite)****Rapport de prestation (Suite)****Dirigeants de la Fédération**

Nom	Prénom	Fonction	Législature	Taux d'occupation
Fuhrer	Rita	Présidente	jusqu'à 2010	charge honorifique
Schaffner	Fritz	Vice-président	jusqu'à 2010	charge honorifique
Schaffner	Fritz	Chef Finances a.i.	jusqu'en mai 2008	charge honorifique
Bayard	Robert	Chef Division Formation	jusqu'à 2010	charge honorifique
Inauen	René	Chef Division Fusil 300m	jusqu'à 2010	charge honorifique
Reinmann	Fritz	Chef Division Communication	jusqu'à 2010	charge honorifique
Sameli	Hans	Chef Division Pistolet	jusqu'à 2010	charge honorifique
Siegenthaler	Daniel	Chef Division Sport d'élite	jusqu'à 2010	charge honorifique
von Känel	Andreas	Chef Division Carabine 10/50	jusqu'à 2010	charge honorifique

**Personnes responsables de la direction**

Nom	Prénom	Fonction	Législature	Taux d'occupation
Weibel	Urs	Directeur	employé	100%
Stücheli	Hubert	Comptable	employé	100%

**Organes de revision (Commission de gestion)**

Nom	Prénom	Fonction	Législature
Waser	Peter	Président	jusqu'en avril 2010
Poltera	Clemens	Réviseur-dirigeant	jusqu'en avril 2009
Müller	Max	Membre	jusqu'en avril 2009
Cattin	André Francis	Membre	jusqu'en avril 2012
Gerber	Robert	Membre	jusqu'en avril 2012

**Les personnes/organisations suivantes sont proches:**

Collaborateurs de la Fédération sportive suisse de tir  
Fondation «Foyer des Tireurs», Lucerne  
Fondation «Musée suisse du tir», Berne

**Montant total des indemnités versées**

	2007	2006
aux dirigeants de la Fédération et de la direction:	400'600.00	395'500.00

**Description des prestations fournies par rapport aux objectifs fixés (on renvoie également aux explications figurant dans le Rapport annuel).****Sport d'élite****Buts fixés pour l'année écoulée:**

1. Réorganisation des structures de la division en vue d'optimiser les déroulements des procédures internes.
2. Optimisation de la qualité d'entraînement par le regroupement des centres d'entraînement de Brünig et de Filzbach.
3. Acquérir quatre quote-places.
4. Rempoter une Médaille individuelle et deux médailles par équipe.

**Performances fournies au cours de l'année écoulée:**

Le but partiel 1 a été réalisé, mais le déroulement des processus et le contrôle doivent encore être optimisés.  
Le but partiel 2 a été mis en œuvre; les regroupement ont conduit à des performances plus régulières et à une pression plus forte pour chaque tireur du fait que le nombre des membres de cadre était plus élevé que le nombre disponible des places de sélection limitées.  
Le but partiel 3 a été dépassé avec les cinq quote-places obtenues lors de compétitions de la Coupe du Monde et de la Coupe d'Europe.  
Le but partiel 4 n'a pas été atteint. Les médailles ont majoritairement été remportées par les Juniors et dans les disciplines non olympiques. La distance par rapport au niveau de pointe a encore été diminuée et il n'y a pas de raison de ne pas poursuivre la voie engagée.

**Sport d'élite Relève****Buts fixés pour l'année écoulée:**

1. Simplification de la structure des cadres de la Relève axés sur le sport de performance.
2. Promotion spécifique des cadres de la Relève en vue des CM Juniors 2010 à Munich.
3. Renforcement du soutien des cadres de la Relève (par des moyens financiers et l'entraîneur des athlètes).
4. Nouvelle affectation des entraîneurs en raison de la nouvelle structure des cadres de la Relève axée sur le sport de performance.
5. Réorganisation de la collaboration entre FST et les SCT/SF dans le domaine de la Relève axée sur le sport de performance.





## Comptes annuels (Suite)

### Rapport de prestation (Suite)

#### Performances fournies au cours de l'année écoulée:

Les buts partiels 1 à 4 ont majoritairement été atteints; c'est ce qu'ont montré les excellents résultats des cadres Juniors. La persévérance constatée au niveau de la performance justifie un certain optimisme pour un proche avenir.

Le sélection des Cadres objectifs a été effectuée pour la troisième fois avec succès. Hormis la performance au tir, le fitness, les capacités visuelles et de motricité, ainsi que le diagnostic de performance ont également été vérifiés. L'analyse de la personnalité comprenait aussi l'évaluation de la motivation liée à la performance.

Le but partiel 5 n'a pas pu être atteint de manière satisfaisante; dans les Sociétés, les ressources font souvent défaut. Mais l'optimisation doit être mise en œuvre, sinon le sport d'élite sera en quelques années privé de la relève.

#### Sport populaire

##### Buts fixés pour l'année écoulée:

1. Réalisation de la formation de base, du perfectionnement et de la formation continue d'après le concept de formation FST révisé qui stipule que les Sociétés doivent pouvoir disposer d'un nombre suffisant d'entraîneurs performants, de moniteurs, etc.
2. Assurer la liaison avec l'OFSPPO et les services cantonaux J+S.
3. Mise en œuvre des Règles du tir sportif (RTSp; mises en vigueur le 1.1.2007).
4. Maintien de la participation au Tir fédéral en campagne qui constitue la plus importante manifestation de sport populaire de la FST.
5. Optimisation des concours de la Fédération (par exemple par une organisation attractive des compétitions finales).
6. Etablir le sport de tir en tant que discipline sportive moderne pour les aînés comme pour les jeunes.
7. Amélioration de l'acceptation de l'organe de publication officiel «Tir Suisse».

#### Performances fournies au cours de l'année écoulée:

Les buts partiels 1 et 2 ont été réalisés. La collaboration avec l'OFSPPO est excellente; parfois, il fallait rappeler à certaines sociétés le rôle prépondérant de l'OFSPPO et des services cantonaux de J+S.

Le but partiel 3 a été réalisé; les premiers résultats sont positifs. Des points faibles ont été décelés et seront corrigés par une modeste révision partielle en 2008.

Le but partiel 4 a également été réalisé; en 2007, la tendance régressive de la participation au Tir fédéral en campagne a pu être stoppée et une petite augmentation a même été enregistrée.

Les buts partiels 5 et 6 sont à considérer comme des buts à moyen terme; leur mise en œuvre exigera plusieurs années. Mais, les premiers succès ont déjà été enregistrés.

Le but partiel 7 a été réalisé par un élargissement des propres prestations rédactionnelles et la mise en œuvre de proposition émanant des sociétés et des lecteurs. En Suisse romande également, l'acceptation du journal a nettement été améliorée. Mais, il n'est pas certain que le temps soit déjà propice pour lier la licence à l'organe de publication officiel.

### Gestion cartes-couronnes

Bilan 2007	2007 Fr.	2006 Fr.
<b>Actifs</b>		
Banque cantonale Obwald	308'574.37	214'801.42
Admin. fédérale des impôts	4'500.09	3'628.99
Titres	110'338.30	210'338.30
<b>Total Actifs</b>	<b>423'412.76</b>	<b>428'768.71</b>
<b>Passifs</b>		
Cartes-couronnes en circulation FSTRP	205'714.00	211'784.00
Cartes-couronnes en circulation FST	98'383.00	105'154.00
Cartes-couronnes en circulation FOST	39'144.00	42'892.00
Fortune au 1 <sup>er</sup> janvier 2007	68'938.71	
Recettes supplémentaires 2007	11'233.05	
Versement 2007 à caisse centrale	0.00	0.00
Fortune au 31 décembre 2007	80'171.76	68'938.71
<b>Total Passifs</b>	<b>423'412.76</b>	<b>428'768.71</b>

**Comptes annuels (Suite)****Gestion cartes-couronnes (Suite)**

<b>Résultat de l'exercice comptable 2007</b>	<b>2007 Fr.</b>	<b>2006 Fr.</b>
<b>Produits des intérêts</b>		
Produits des intérêts	13'058.40	10'579.75
<b>Total Produits</b>	<b>13'058.40</b>	<b>10'579.75</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion	1'825.35	2'385.80
<b>Total Charges</b>	<b>1'825.35</b>	<b>2'385.80</b>
<b>Résultat</b>	<b>11'233.05</b>	<b>8'193.95</b>
<b>MOUVEMENTS DURANT L'EXERCICE 2007</b>		
Cartes-couronnes FSTRP au 1 <sup>er</sup> janvier 2007	211'784.00	219'942.00
Diminution 2007	6'070.00	8'158.00
<b>Cartes-couronnes FSTRP au 31 décembre 2007</b>	<b>205'714.00</b>	<b>211'784.00</b>
Cartes-couronnes FST au 1 <sup>er</sup> janvier 2007	105'154.00	114'441.00
Diminution 2007	6'771.00	9'287.00
<b>Cartes-couronnes FST au 31 décembre 2007</b>	<b>98'383.00</b>	<b>105'154.00</b>
Cartes-couronnes FOST au 1 <sup>er</sup> janvier 2007	42'892.00	46'308.00
Diminution 2007	3'748.00	3'416.00
<b>Cartes-couronnes FOST au 31 décembre 2007</b>	<b>39'144.00</b>	<b>42'892.00</b>
<b>Total Cartes-couronnes en circulation au 31 décembre 2007</b>	<b>343'241.00</b>	<b>359'830.00</b>

### Rapport de la Commission de la gestion à l'attention de l'assemblée de délégués de la Fédération sportive suisse de tir

Nous, Commission de gestion, avons vérifié la gestion, la comptabilité et les comptes annuels (bilan, comptes des résultats, compte des flux en capitaux, justification de fortune des Fonds et fortune de la Fédération et annexe), de la Fédération sportive suisse de tir pour l'exercice comptable clôt au 31 décembre 2007.

Le Comité est responsable des comptes annuels, alors que notre tâche consiste à les vérifier et les apprécier. Nous attestons que nous

remplissons les exigences relatives à la qualification et à l'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les principes de la Chambre fiduciaire suisse, selon laquelle la vérification doit être planifiée et réalisée de manière à pouvoir déceler les erreurs significatives dans les comptes annuels avec une certitude raisonnable. Nous avons vérifié les positions et données des comptes annuels, basées sur des analyses et sondages. En outre, nous avons apprécié l'application des principes comptables essentiels, les évaluations importantes et la présentation des comptes en tant qu'entité. Nous estimons que notre révision est une base suffisante pour confirmer notre jugement.

Conformément à notre appréciation, la gestion et la tenue de la comptabi-

lité et les comptes annuels sont conformes aux lois et aux statuts, ainsi qu'aux directives sur la présentation des comptes de Swiss Sport GAAP de Swiss Olympic Association.

Nous recommandons d'approuver les présents comptes annuels.

Lucerne, le 19 février 2008

La Commission de la gestion de la Fédération sportive suisse de tir:

Le Président:  
Peter Waser

Le Préposé à la révision:  
Clemens Poltera,  
Expert-comptable dipl.



## Comptes annuels

<b>1. Bilan</b>	<b>Annexe</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
		<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>
<b>ACTIFS</b>			
<b>Fonds de roulement</b>			
LUKB Lucerne, compte 01-00-501926-01		70'274.60	136'762.95
Avoir impôts anticipés		54'422.51	2'776.70
Compte de compensation Cofondation «Sport de tir»		282'339.44	0.00
Actifs transitoires		11'813.35	5'770.00
		<b>418'849.90</b>	<b>145'309.65</b>
<b>Valeurs immobilisées</b>			
Titres	2.2	678'845.00	799'500.00
Immeuble Lidostrasse 6, Lucerne	2.1	5'861'895.05	5'861'895.05
Réévaluation immeuble		-1'486'000.00	-1'316'000.00
		<i>4'375'895.05</i>	<i>4'545'895.05</i>
Mobilier		15'600.00	20'800.00
		<b>5'070'340.05</b>	<b>5'366'195.05</b>
<b>Fortune particulière du fonds et de la cofondation</b>			
Investissements financiers	2.2/2.3	8'169'102.89	0.00
		<b>8'169'102.89</b>	<b>0.00</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>13'658'292.84</b>	<b>5'511'504.70</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Capitaux empruntés</b>			
Créanciers		1'624.55	0.00
Taxe à valeur ajoutée		2'277.55	3'619.95
Fonds de renouvellement et de remplacement		464'000.00	500'000.00
Passifs transitoires		25'650.00	29'265.80
		<b>493'552.10</b>	<b>532'885.75</b>
<b>Capital de fonds</b>			
Prêt de fonds FST (Fonds de soutien)		300'000.00	0.00
Prêt de fonds FST (Fonds de la Relève)		600'000.00	0.00
		<b>900'000.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Fortune affectée Cofondation «Sport de tir»</b>			
Donation FST		100'000.00	0.00
Mise de fonds au 01.01.		7'310'858.99	0.00
Surplus de charge		-141'756.10	0.00
Fortune affectée au 31.12.		<b>7'269'102.89</b>	<b>0.00</b>
<b>Capital de fondation «Foyer des Tireurs»</b>			
Capital de fondation au 01.01.		4'978'618.95	4'935'716.10
Produit annuel		17'018.90	42'902.85
Capital de fondation au 31.12.		<b>4'995'637.85</b>	<b>4'978'618.95</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>13'658'292.84</b>	<b>5'511'504.70</b>
<b>2. Compte d'exploitation Fondation «Foyer des Tireurs»</b>		<b>2007</b>	<b>2006</b>
		<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>
<b>Produits</b>			
Produits des titres		22'875.85	14'125.00
Produits intérêts bancaires		330.10	433.40
Produits location		331'360.35	395'457.55
Produits frais accessoires		37'341.40	45'423.05
Autre produits		397.10	0.00
<b>Total des produits</b>		<b>392'304.80</b>	<b>455'439.00</b>

**Comptes annuels (Suite)**

<b>Compte d'exploitation Fondation «Foyer des Tireurs» (Suite)</b>	<b>2007 Fr.</b>	<b>2006 Fr.</b>
<b>Charges</b>		
Charges d'exploitation et d'entretien de l'immeuble	88'908.55	86'820.65
Assurances	6'258.30	6'254.20
Amortissement immeuble	170'000.00	170'000.00
Amortissement mobilier	5'200.00	7'000.00
Apport au fonds de renouvellement et de remplacement	0.00	50'000.00
Frais du personnel	10'486.40	8'609.65
Frais de gestion	38'315.25	47'006.25
Révision et conseils juridiques	4'410.00	3'980.00
Frais et taxes bancaires, courtages, taxes des émissions, adaptations des cotes	24'576.20	2'608.30
Autres charges	2'557.45	2'669.30
Impôts	24'573.75	27'934.65
<b>Total des charges</b>	<b>375'285.90</b>	<b>412'883.00</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>17'018.90</b>	<b>42'556.00</b>
<b>Résultat extraordinaire</b>		
Prestations d'assurance de l'assurance des bâtiments	0.00	1'650.00
Charges immobilières extraordinaires dues aux inondations	0.00	-1'303.15
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>0.00</b>	<b>346.85</b>
<b>Produit annuel</b>	<b>17'018.90</b>	<b>42'902.85</b>
<b>3. Compte d'exploitation Cofondation «Sport de tir»</b>	<b>2007 Fr.</b>	<b>2006 Fr.</b>
<b>Produits</b>		
Produits de titres et d'intérêts	211'279.44	0.00
Produits des cours	55'558.63	0.00
<b>Total des produits</b>	<b>266'838.07</b>	<b>0.00</b>
<b>Charges</b>		
Charges d'intérêts capitaux de fonds	26'100.00	0.00
Contributions de l'exploitation FST	300'000.00	0.00
Frais de gestion	20'643.25	0.00
Révision, conseil juridiques et fiscaux	10'950.00	0.00
Frais et taxes bancaires, taxes des émissions, rémunération de la gestion de biens	50'900.92	0.00
<b>Total des charges</b>	<b>408'594.17</b>	<b>0.00</b>
<b>Surplus de charges</b> (prélèvement de la fortune affectée Cofondation «Sport de tir»)	<b>-141'756.10</b>	<b>0.00</b>
<b>4. Annexe</b>		
<b>1 INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR LA FONDATION</b>		
<b>1.1 But de la Fondation</b>		
<i>Fondation «Foyer des Tireurs»</i> La fondation a pour but d'exploiter le bien immobilier à la Lidostrasse 6 en tant que «Foyer des Tireurs» et de le maintenir à la Fédération sportive suisse de tir (FST).		
<i>Cofondation non autonome «Sport de tir»</i> La cofondation «Sport de tir» a pour but de soutenir le tir obligatoire et la formation policière par des manifestations, des projets et des concours, de soutenir la formation et le perfectionnement d'experts et de moniteurs de Jeunesse+Sport, de promouvoir le sport de tir en tant que sport populaire et sport d'élite, de soutenir et de mettre en œuvre les projets initiés pour Jeunesse+Sport par l'Office fédéral du sport, ainsi que de soutenir tous les projets en rapport avec le sport de tir. Pour réaliser ces objectifs, une contribution en forme de dividende est versée à la FST et à ses membres dans les cas où les montants de couverture versés à la FST par la Confédération et les cantons ne suffiraient pas ou ne seraient pas versés du tout pour remplir les tâches qui sont déléguées à la FST et ses membres selon les dispositions et les conventions du droit fédéral et cantonal.		



## Comptes annuels (Suite)

### Annexe (Suite)

#### 1.2 Bases légales

##### *Fondation «Foyer des Tireurs»*

Acte de fondation et Règlement d'organisation du Conseil de fondation du 13.06.2007 approuvés par le Conseil municipal de la Ville de Lucerne (en tant qu'autorité de surveillance) par décision du 13.06.2007.

##### *Cofondation non autonome «Sport de tir»*

Acte de donation, Statuts, Règlement d'organisation et règlement sur les placements du 13.06.2007, approuvés par le Conseil municipal de la Ville de Lucerne (en tant qu'autorité de surveillance) par décision du 13.06.2007.

#### 1.3 Conseil de fondation de la Fondation «Foyer des Tireurs» et de la Cofondation «Sport de tir»

Dr. Ulrich Fässler, Luzern Président

Peter Schmid, Münchenbuchsee

Alois Zahner, Bettingen

Armin Bohren, Ste-Croix

Clemens Poltera, Rona

#### 1.4 Administrateur

Urs Weibel, Adligenswil

## 2 AUTRES INFORMATIONS

	2007 Fr.	2006 Fr.
<b>2.1 Valeur d'assurance incendie du fonds immobilisé</b>		
Liegenschaft Lidostrasse 6, Lucerne	5'238'000.00	5'238'000.00
<b>2.2 Titres et placements financiers</b>		
Taux d'évaluation au jour fixé du bilan		
– Obligations de caisse à la valeur nominale		
– Placements cotés en bourse à la valeur du marché		
– Participation «Brünig Indoor» à la valeur d'acquisition		
./.. correction nécessaire de la valeur		
<b>2.3 Composition des placements en capital de la fortune particulière du fonds et de la cofondation</b>		
LUKB, Dépôt des gestions de biens	4'615'862.51	0.00
LUKB, Dépôt de titres	7'865.25	0.00
AIG Privat AG, Dépôt des gestions de biens	2'792'895.96	0.00
Participation «Brünig Indoor, Lungern»	1'000'000.00	0.00
Intérêt couru	30'093.61	0.00
Compte courant FST	4'725.00	0.00
Compte de compensation Fondation «Foyer des tireurs»	-282'339.44	0.00
<b>Total Placements en capital</b>	<b>8'169'102.89</b>	<b>0.00</b>



## Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la Fondation «Foyer des Tireurs», à Lucerne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité, les comptes annuels (le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe) ainsi que la gestion de la Fondation «Foyer des Tireurs» et de l'intégrant et dépendant cofondation «Sport de tir» pour l'exercice écoulé, arrêté au 31 décembre 2007.

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels et de la gestion, tandis que notre mission consiste à vérifier ces comptes et la gestion et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons

les exigences légales en matière de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes suisses de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondage. En outre, nous avons apprécié la manière dont on été appliquées les règles déterminantes relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à apprécier si les conditions d'une gestion conforme à la loi, aux actes et au règlement sont réunies; il ne s'agit pas

de vérifier l'opportunité de celle-ci. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité, les comptes annuels et la gestion sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation de la fondation «Foyer des Tireurs», au contrat de donation et aux statuts de la cofondation «Sport de tir» et aux règlements.

Nous recommandons d'approuver les présents comptes annuels.

Lucerne, le 25 janvier 2008  
BDO Visura

Peter Blättler  
Expert-comptable dipl.

Josef Kiener  
Réviseur en chef  
Expert-comptable dipl.





## Comptes annuels 2007 de la Fondation «Musée suisse du tir»

Selon l'article 45 des statuts de la Fédération sportive suisse de tir, les comptes annuels des fondations, dans lesquelles la FST est partie prenante, doivent être publiés avec les comptes annuels ordinaires de la Fédération. Après la transformation du Musée suisse du tir en une Fondation «Musée suisse du tir» dès le 1.01.2007, les premiers comptes annuels se présentent comme il suit:

1. Bilan	2007 Fr.	2006 Fr.
<b>Actifs</b>		
Liquidités	1'085'662.25	
Autres capital en circulation	7'603.25	
Valeurs immobilisées *	130'301.25	
<b>Total Actifs</b>	<b>1'223'566.75</b>	
<b>Passifs</b>		
Capital étranger à court terme	9'789.60	
Capital propre	1'200'000.00	
Résultats annuels	13'777.15	
<b>Total Passifs</b>	<b>1'223'566.75</b>	

\* La valeur des biens d'exposition et immobiliers a été placée dans les valeurs immobilisées pour 1.00 franc chacun.

2. Compte de résultat	2007 Fr.	2006 Fr.
<b>Résultat d'exploitation</b>		
Contribution FST	250'000.00	
Autres Produits	18'773.55	
<b>Total Résultat d'exploitation</b>	<b>268'773.55</b>	
<b>Charges</b>		
Salaires	157'285.75	
Frais de voyage	7'336.10	
Autres charges liées aux dépenses des locaux, de la publicité et de la gestion	29'817.15	
Coûts des conseils juridiques et divers	9'880.00	
Amortissement	4'578.00	
Charges gestion de finances et pertes sur cours	7'044.30	
Charges manifestations du Musée	11'389.40	
Charges immobilières	27'665.70	
<i>Résultat annuel</i>	<i>13'777.15</i>	
<b>Total Charges</b>	<b>268'773.55</b>	

L'assemblée générale de la fondation «Musée suisse de tir» a décidé de reporter le solde de 13'777.15 francs sur les nouveaux comptes, selon la proposition de l'organe de révision.



### Musée suisse du tir Berne

Bernastrasse 5, 3005 Bern, Téléphone +41 (0)31 351 01 27, Téléfax +41 (0)31 351 08 04, info@schuetzenmuseum.ch, www.schuetzenmuseum.ch

#### Collection

Ce musée est un aperçu sur le domaine du tir helvétique depuis la fondation de la Société suisse des carabiniers en 1824. Il présente entre autres une collection complète des armes à feu depuis 1817, des trophées d'importance nationale et internationale, coupes et lithographies, ainsi que des gobelets, montres et médailles de tir.

#### L'ours en furie...

Deux expositions particulières à l'occasion du 175<sup>e</sup> anniversaire, 1833–2008, de l'Association bernoise sportive de tir et du 30<sup>e</sup> Tir Cantonal Bernois dans l'Emmental en 2008, à voir au Musée suisse du tir à Berne ainsi qu'à la fromagerie de démonstration de l'Emmental SA à Affoltern dans l'Emmental.

**5 avril–12 octobre 2008**

#### Heures d'ouverture

du mardi au samedi: 14h00 à 17h00, le dimanche: 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00, le lundi: fermé, Entrée gratuite

**Procès-verbal de la 6<sup>e</sup> Assemblée ordinaire des délégués****Samedi, 21 avril 2007, à 10h00, au Centre culturel et sportif, à Pratteln**

<b>Présence:</b>	Délégués:	291 (dont 32 membres d'honneur ayant le droit de vote)
	Comité:	<u>9</u>
	Total des votants:	300
	Invités:	72
	Cadres FST/collaborateurs:	<u>32</u>
	<b>Total:</b>	<b>404</b>

<b>Bureau:</b>	Présidence:	R. Fuhrer, présidente
	Membres:	Fritz Schaffner, vice-président Hans Sameli, chef Division Pistolet Robert Bayard, chef Division Formation
	Scrutateurs:	1. W. Künzler (SCT BS), Rpl. 1: V. Ingold (SCT BS) 2. R. Gremaud (SCT FR), Rpl. 2: F. Passaplan (SCT FR) 3. W. Kieser (SCT OW), Rpl. 3: H.P. Röthlin (SCT OW) 4. B. R. Mooser (SCT BL), Rpl. 4: J. Grieder (SCT BL) 5. B. Laubscher (SCT ZH), Rpl. 5: K. Leuthold (SCT ZH)
	Presse:	Werner Hirt «Sportinformationsdienst», Zurich Rédaction «Tir Suisse» (H. U. Schaad, V. Zaugg) P. Gantenbein, Rédaction «Schützenkönig» Représentants de la presse locale
	Traduction:	Bureau d'interprètes Furet, Berne (d/f)
	Procès-verbal:	Urs Weibel, directeur FST

**Ordre du jour**

- |  |  |
|--|--|
| 1. Procès-verbal de la 5 <sup>e</sup> Assemblée des délégués du 29 avril 2006, à Frauenfeld. .... 36 | 6. Création d'une Fondation du Musée suisse du tir, à Berne ..... 39                     |
| 2. Rapport annuel 2006 ..... 36  | 7. Création d'une cofondation au sein de la Fondation «Foyer des tireurs» ..... 40       |
| 3. Comptes annuels 2006 ..... 38   | 8. Révision partielle des règlements de fonds ..... 40                                   |
| 4. Approbation du budget pour l'année 2007 ..... 38  | 9. Participation de la FST à l'installation de tir souterraine de Brünig Indoor ..... 40 |
| 10. Elections (point de l'ordre du jour avancé «Elections») ..... 39                                 | 11. Information sur les manifestations de tir ..... 42                                   |
| a. Procédure d'élection ..... 39   | a. Fête fédérale de tir 2010 dans la région d'Aarau ... 42                               |
| b. Election au sein du Comité ..... 39   | b. Fête fédérale de tir des Jeunes 2007 au Tessin ... 42                                 |
| c. Election à la Commission de gestion (CG) ..... 39   | c. Championnat d'Europe 2008 Carabine/Pistolet 10m à Winterthur ..... 43                 |
| 5. Fixation des cotisations et des taxes ..... 39  | 12. Divers et discussion ..... 43  |
| a. Cotisation et taxes des SCT et SF pour l'année 2008 ..... 39                                      |  |
| b. Modèle de cotisation dès l'année 2009 ..... 39  |  |

**Salutations, souhaits de bienvenue**

R. Fuhrer, Présidente FST ouvre la sixième Assemblée ordinaire des délégués (AD) de la Fédération sportive suisse de tir (FST) après l'hymne national et souhaite, dans les quatre langues nationales, la bienvenue aux invités et aux délégués présents à Pratteln.

*Souhaits de bienvenue de B. Stingelin, Président de la commune de Pratteln.*

B. Stingelin salue cordialement les délégués présents à Pratteln, tout en considérant que c'est un grand honneur de recevoir les tireurs en provenance de toute la Suisse. Il adresse un salut particulier aux Valaisans, lesquels ont remarqué que leur bannière manquait dans la décoration de la salle. Il aurait été abordé par des citoyens de Pratteln qui voulait savoir pourquoi le village avait été orné de drapeaux

ce qui, dans le cas de la discussion en relation avec l'installation de tir «Lachmatt», n'aurait pas provoqué la même réaction chez tout le monde. La commune de Pratteln se serait transformée; jadis, son accent industriel reposait sur la production saline; aujourd'hui, elle serait devenue le centre de l'industrie du meuble. Pratteln possède un très beau centre historique soigneusement restauré et une riche culture associative offrant de nombreuses possibilités aux 1000 nouveaux citoyens qui s'y établis-



sent annuellement. Pratteln vit et Pratteln bouge. Il espère que les participants à l'Assemblée retrouveront un jour le chemin de Pratteln et leur souhaite des débats fructueux.

*R. Fuhrer* salue les représentants de l'armée, des autorités et des Offices fédéraux des Affaires militaires et de la Protection de la population, ainsi que l'importante délégation des officiers fédéraux de tir. Elle adresse un salut particulier aux représentants de la Communauté d'Intérêt du Tir Suisse (CIT), aux sociétés culturelles et sportives amies, aux Tirs historiques et aux sponsors. Elle salue le Président d'honneur P. Schmid et les membres d'honneur, les membres des organes de la FST, ainsi que les représentants de la presse et les remercie tous de leur présence. Elle adresse également un salut particulier aux délégués des Sociétés.

La Présidente *R. Fuhrer* renvoie à titre formel aux articles 12–19 des Statuts de la Fédération. Les droits de représentations ont été publiés dans le rapport annuel 2006; aucune objection n'a été enregistrée. La date de déroulement de l'AD correspond aux dispositions statutaires; l'invitation a été effectuée conformément aux statuts par invitation directe aux Sociétés cantonales de tir (SCT) et aux Sous-Fédérations (SF), ainsi qu'aux autres ayants droit au vote, notamment aussi par la publication dans le délai d'un mois dans le journal Tir Suisse. Tous les ayants droit au vote doivent être en possession de la carte de vote.

La Présidente dirige l'assemblée; le procès-verbal est rédigé par le Directeur de la Fédération. Les débats sont enregistrés sur bande magnétique. Pour autant que l'Assemblée n'en décide pas autrement, les votes et les élections se déroulent à main levée. La majorité simple est valable, les abstentions ne sont pas prises en considération.

Trois cents délégués et autres ayants droit au vote (Comité, associations-membres), ainsi que septante-deux invités et trente-deux cadres et collaborateurs de la Fédération sont présents à cette Assemblée.

Sur proposition du directeur *U. Weibel*, sont élus scrutateurs sans discussion (les premiers nommés = scrutateur; les seconds nommés = remplaçants pour le cas d'un vote à bulletin secret): Bloc 1: *W. Künzler* (SCT BL)/*V. Ingold* (SCT BL), Bloc 2: *R. Gremaud* (SCT FR)/*F. Passaplan* (SCT FR), Bloc 3: *W. Kieser* (KSG OW)/*H.P. Röthlin* (KSG OW), Bloc 4: *R. Mooser* (SCT

BL)/*J. Grieder* (SCT BL) et Bloc 5: *B. Laubscher* (ZHSV)/*K. Leuthold* (SCT ZHSV).

Les délégués décident tacitement que l'Assemblée a autorité pour délibérer conformément aux lois et aux statuts, l'invitation ayant été effectuée dans les délais. Ainsi, *R. Fuhrer* déclare ouverte la 6<sup>e</sup> AD de la FST.

*R. Fuhrer* propose de traiter le point 10 de l'ordre du jour immédiatement après le point 4 et de procéder à ce moment à toutes les élections. Le déroulement de l'AD se poursuivrait durant le comptage des votes au cas où un vote à bulletin secret aurait lieu. La proposition ne rencontre aucune objection et l'ordre du jour ainsi complété est approuvé tacitement.

## 1. Procès-verbal de la 5<sup>e</sup> Assemblée des délégués du 29 avril 2006, à Frauenfeld

Le procès-verbal de la 5<sup>e</sup> Assemblée des délégués a été publié conformément aux Statuts dans l'organe de publication officiel «Tir Suisse» (en allemand: édition No 9/06; en français: édition No 10/06), ainsi que dans le rapport annuel 2006 de la FST (pages 33 à 40).

Au sujet du procès-verbal de l'AD 2006, la parole n'est pas demandée.

**Décision:** Le procès-verbal de l'AD 2006 est approuvé avec remerciements à son auteur.

## 2. Rapport annuel 2006

*R. Fuhrer* indique que presque nulle part ailleurs que chez les tireurs, il existe un si fort sentiment de solidarité au-delà des barrières cantonales, linguistiques, culturelles et confessionnelles. On peut dès lors, sans exagération, parler de la famille des tireurs. Cette dernière participe également aux heurts et malheurs des autres. On ne se réjouit pas seulement ensemble, mais, lorsque le malheur survient, on le partage également de manière solidaire.

Les honneurs rendus aux défunts en sont l'expression. Cette cérémonie n'est pas qu'un rituel obligatoire, mais l'expression de la gratitude et du souvenir, qui sert également à sceller l'amitié. En se souvenant de tous les camarades tireurs défunts au cours de l'année dernière, elle cite *Max Hofer*, l'ancien rédacteur en chef du Journal des tireurs, les membres d'honneur *Fritz Wüthrich*, *Pierre Vuille*, *Rolf Brunner*, *René Althaus*, *René Erismann*, *Bizio Corti*

et *Fritz Hirsbrunner*, le membre du Comité central de l'AAST *Robert Falcy*, ainsi que *Joseph Bays*, membre de CG.

L'assistance se lève pour honorer les camarades disparus, tandis que la Société de musique de Pratteln, joue «J'avais un camarade».

*Message de bienvenue de W. Harisberger, Société cantonale de tir de Bâle-Campagne.* *W. Harisberger* salue les délégués au nom de la Société cantonale de tir (SCT) de Bâle-Campagne. Il considère que c'est un plaisir et un honneur d'accueillir et d'organiser l'AD de la FST, une fédération si profondément liée à l'histoire et aux traditions de notre pays, dans la région du nord-ouest de la Suisse qui est plutôt orientée vers l'Europe.

D'un côté, l'AD offre l'opportunité de montrer aux esprits critiques du Sport de tir dans le nord-ouest de la Suisse – et il y en a beaucoup dans la politique et la presse – que le Sport de tir a toujours sa place au sein de la société et que les tireurs ne sont pas des flingueurs irresponsables, mais bien des sportifs capables de pratiquer le maniement de l'arme de sport avec discernement et d'exercer un sport qui exige du bon sens, de la concentration et de la condition physique.

En dépit du rude vent contraire qui souffle sur la discipline sportive «Tir», la SCT compte toujours avec fierté 3'000 tireurs licenciés, sans inclure les tireurs des deux Bâle avec environ 300 autres licenciés. Ce nombre élevé de tireurs actifs prouve qu'il existe dans la région bâloise une grande communauté de tireurs au sein du sport populaire. Avec l'Association des matcheurs de Bâle-Campagne et la Société des tireurs sportifs des deux Bâle, il y a deux sociétés très actives qui pratiquent de manière très assidue le sport de tir, respectivement le tir à courte distance à la Carabine. Les bons résultats obtenus au plan national par la Relève Pistolet et lors des Championnats suisses de groupes 300m par les groupes de Juniors et de Jeunes tireurs témoignent également de la qualité de travail effectué avec la Relève.

A la suite d'oppositions contre le bruit dans les régions limitrophes entre les deux demi-cantons de Bâle, la question de savoir si les tireurs bâlois vont pouvoir continuer à tirer dans le stand de tir – se trouvant sur territoire de Bâle-Campagne – a occupé les esprits depuis de nombreuses années. Pour autant que la dernière commune de ce site l'approuve également, ils vont pouvoir continuer leur sport dès 2008



dans l'installation régionale de tir de Lachmatt qui se trouve à cheval sur le territoire des communes de Pratteln et de Muttenz. Peut-être que le déroulement de l'AD de la FST à Pratteln est de bon augure pour cette réalisation.

W. Harisberger souhaite un bon déroulement de l'AD et à tous un agréable séjour en terre bâloise. Les tireurs bâlois seraient très ravis d'accueillir et saluer les délégués lors de la Fête cantonale de tir des deux Bâle qui se déroulera en 2009 dans les installations de tir de «Sichtern», à Liestal. R. Fuhrer remercie le directeur du corps de musique de Pratteln, M. Burgunder, et la Société de musique de Pratteln pour l'accompagnement musical de la première partie de l'AD et prend congé des musiciens sous les applaudissements de l'assistance.

*Allocution présidentielle de la Présidente R. Fuhrer.*

«Être responsable de soi et des autres est une condition indispensable pour que la cohabitation au sein de notre société soit vécue de manière positive. Au cours de l'année 2007, les tireurs doivent assumer de manière consciente et visible leur propre responsabilité. Les hommes assumant leur propre responsabilité sont des exemples et coresponsables des autres êtres humains, notamment des jeunes qui sont en passe de devenir des adultes.

Plus que jamais les discussions sur le sens de la détention de l'arme de service au domicile des militaires vont bon train. Plus que jamais, on suggère à la société que les homicides et les suicides seraient moins nombreux ou surviendraient moins souvent si les militaires ne conservaient pas leur arme à domicile ou si la Loi sur les armes était renforcée. C'est pourquoi le fait d'être responsable des autres est justement d'une importante signification pour le sport de tir.

Le politicien devrait en principe savoir que notre société a besoin de bien d'autres changements si l'on veut empêcher ces délits à domicile. Mais on préfère accepter le renforcement durable de la législation qui limite et rend plus difficile le sport de tir, la chasse et la collection d'armes. *Nous, les tireurs, sommes prêts à assumer notre part de responsabilité.* Nous voulons être exemplaires en maniant de manière responsable les armes d'ordonnance et les armes de sport, et nous sommes prêts à le prouver de manière crédible partout et toujours.

Le regard sur l'année 2006 est un regard sur les changements suivants:

– Pour la *Loi militaire*, la détention de l'arme de service et des munitions de poche à domicile est débattue en raison de diverses motions; on a même tenté d'interdire la détention à domicile de l'arme de service par le biais de la Loi sur les armes.

– Lors du traitement de la révision de la Loi sur les armes au Conseil national, tout un paquet de propositions de modification a été déposé, mais généralement refusé de manière justifiée. Il faut cependant compter avec une initiative du Conseil suisse de la paix – soutenue par divers groupements. Nous nous engagerons avec tous les moyens démocratiques à notre disposition pour veiller à ce que l'Arrêté du Conseil fédéral sur les accords de Schengen soit mis en œuvre tel qu'ils ont été adoptés par le souverain, tout comme la révision de la Loi sur les armes telle qu'elle a été adoptée par les Chambres fédérales.

– Pour la *Protection contre le bruit*, nous avons dû accepter que les installations du petit calibre y soient soumises; heureusement, les conséquences ne sont pas aussi graves que prévues.

– Pour la *Loi sur la protection de la nature*, les coûts élevés de l'assainissement des pare-balles ont donné lieu à des discussions; on a dû constater à regret qu'aucune aide financière ne sera versée pour l'assainissement des pare-balles incriminés.

Mais le regard sur l'année 2006 montre également des faces positives:

– Les travaux pour les Règles du Tir sportif ont été achevés et la nouvelle réglementation a été adoptée par la Conférence des présidents.

– Les nouvelles structures des Divisions de la FST ont été mises en œuvre.

– L'organe de publication officiel s'est doté d'une nouvelle présentation. Tous les lecteurs ne sont pas encore contents du nouveau produit; mais les problèmes ont été identifiés.

– Même si certains «travaux de garantie» sont encore nécessaires dans certains domaines, la direction prise est la bonne et les mesures de correction nécessaires sont engagées.

Au cours de l'année 2007, la Fédération aura fort à faire. Le Comité s'engagera de manière identique pour le sport populaire et le sport d'élite. Pour cela, il faut que:

– le *Tir obligatoire* continue à être l'expression de la défense nationale suisse.

Cela nous oblige toutes, les fédérations autant que les sociétés. Leur travail ne doit pas être l'occasion de provoquer des discussions inutiles sur la valeur du Tir obligatoire.

– le recul du nombre de participants au *Tir fédéral en campagne* puisse être stoppé. Avec des bonnes idées et une publicité active, nous voulons consolider l'importance de la plus grande manifestation sportive suisse et augmenter la participation.

– le *travail en faveur de la Relève* soit accru à tous les échelons. C'est ainsi que nous pourrions assurer que le sport de tir peut disposer d'une saine structure d'âge et envisager un avenir solide.

– les *finances de la Fédération* restent équilibrées. Le Comité engagera les moyens avec parcimonie et efficacité. Afin d'assurer à moyen terme le financement des prestations de la Fédération, le Comité a voulu proposer à la présente Assemblée des délégués un *nouveau modèle de cotisation*. Mais des réflexions complémentaires doivent encore être faites, raison pour laquelle l'objet est reporté à l'AD 2008.

– la communication soit transparente sur ce que nous faisons et que ce que nous faisons soit rendu visible pour l'extérieur, quitte à la défendre si nécessaire.

– nous nous défendions contre la diffamation, comme cela a récemment été le cas à propos de l'émission «Rundschau». La question de savoir s'il s'agissait de calcul ou d'ignorance reste ouverte. Le Comité a déposé dans cette affaire un recours auprès de l'Autorité indépendante de recours en matière de radio et de télévision.

Nous essayons un vent contraire de plus en plus fort. A une époque où le vécu commun a de moins en moins d'importance, il est essentiel que tous les partisans du sport de tir collaborent. Nous devons avoir du courage et nous engager à nous exposer par une attitude claire et sans équivoque.

Ensemble, nous maintiendrons le sport de tir comme sport populaire pour les jeunes et les aînés; ensemble nous pourrions convaincre Parlement et population que les réglementations légales doivent empêcher les abus, mais permettre le sport de tir, et ensemble nous prouverons que les tireurs sont des exemples dans le maniement responsable des armes, et prêts à endosser des responsabilités.

Je remercie tous ceux qui s'engagent pour le sport de tir et qui y consacrent





une part importante de leur temps libre. Les événements de la Fédération vivent de l'engagement bénévole de femmes et d'hommes de tout âge. J'inclus dans ces remerciements également tous les sponsors et donateurs. L'important engagement de tous les participants contribue à ce que le sport de tir puisse maintenir son importance au sein du «paysage sportif suisse».

De la part du Comité, aucun complément n'est apporté aux rapports imprimés présentés (cf. pages 1–15 du Rapport annuel 2006).

**Décision:** Le Rapport annuel 2006 est approuvé avec remerciements à leurs auteurs.

### 3. Comptes annuels 2006

*R. Fuhrer* indique que les comptes annuels ont été publiés avec le rapport de la CG (pages 19–29) tout comme les comptes annuels séparés de la Fondation du Foyer des tireurs avec le rapport de l'organe de contrôle (pages 30–32) dans l'édition imprimée du Rapport annuel 2006. Les résultats sont réjouissants – grâce notamment à une discipline ferme des dépenses, mais également grâce aux produits significatifs de la fortune.

*F. Reinmann* (chef des Finances) relève que, malgré des dépenses supérieures dans le domaine opérationnel (–Fr. 300'000.–), un excédent des produits de Fr. 351'000.– peut être présenté grâce aux bons résultats des produits financiers. Le résultat excède de Fr. 540'000.– le budget arrêté.

*M. Müller* (en remplacement du réviseur en chef) n'a, de la part de la CG, aucun complément à apporter aux comptes annuels 2006.

On prend acte sans que la discussion soit demandée du résultat positif des comptes annuels de la Fondation «Foyer des tireurs». L'AD accepte que le vote sur les comptes annuels 2006 et sur la décharge aux responsables des comptes puisse se faire simultanément.

**Décision:** Les comptes annuels 2006 et la décharge aux responsables des comptes sont acceptés à l'unanimité.

*La Présidente R. Fuhrer* commence la première partie de la remise des distinctions et relève que l'AD a la noble tâche de remercier et de rendre hommage à certaines personnes méritantes. Cela prendra du temps. Et même si la cérémonie est courte, elle ne

doit pas être moins chaleureuse. Sous les applaudissements nourris de l'Assemblée, elle remet:

- *la vitrail d'honneur* au membre du Comité sortant *Arnold Näf*. Il a été nommé au Comité en 2004 et a repris la responsabilité de la Division Communication. Avec les projets «Nouvelles structures pour l'avenir» et le nouveau «Concept de rédaction» de l'organe de publication officiel, il n'a pas seulement repris beaucoup de travail et de tâche de persuasion, mais également une grande responsabilité. Dès le 1<sup>er</sup> mai 2007, il reprend la fonction à plein temps du rédacteur en chef du «Tir Suisse» et quitte ainsi le Comité.

- *la médaille d'honneur en or* à *Walter Winistörfer* qui a siégé depuis 46 ans aux comités de sociétés, des Sous-fédérations et de la Société suisse des tireurs sportifs (SSTS) et qui a assumé des fonctions importantes au sein de la Fédération sportive suisse de tir. Depuis 38 ans, il s'occupait des besoins de la presse pour les tireurs sportifs; la SSTS l'a déjà distingué en le faisant membre d'honneur. Nous le remercions de ses efforts méritoires.

- *la médaille d'honneur en or au cap* *Jean-Louis Brasey* (pendant 17 ans Officier fédéral de tir responsable de la Région 1/Vaud ouest) et au Lt col *Emil Gauchat* (qui a occupé pendant 10 ans la fonction d'Officier fédéral de tir de la Région 6/Jura bernois).

Ses deux Officiers fédéraux de tir sont ainsi récompensés de leur engagement pour l'ordre et la sécurité dans le domaine du tir hors du service, assumant ainsi un lien important entre l'armée et nos sociétés.

*Message de bienvenue de Sabine Pegoraro, Conseillère d'Etat/Justice, police et affaires militaires du canton de Bâle-Campagne.*

*Mme la Conseillère d'Etat S. Pegoraro* transmet à l'AD les salutations du gouvernement du canton de Bâle-Campagne. En faisant allusion à *Roger Federer*, originaire de Bâle-Campagne, et à *Evelyn Leu*, championne de ski acrobatique, le canton de Bâle-Campagne a beaucoup à offrir au plan sportif. Cinq ressortissants de Bâle-Campagne figurent sur la liste des joueurs de l'équipe nationale de football. Six matchs de l'Euro 08 auront lieu à Bâle, ce qui va créer un afflux important de supporters et poser des exigences élevées de sécu-

rité, de transports et de logistique. Elle trouve dérangeant de devoir s'appuyer sur un important dispositif policier afin d'assurer la sécurité des matchs de football; raison pour laquelle il est indispensable de disposer, par exemple, d'une loi sur les hooligans et créer ainsi une base claire pour des engagements de ce genre.

Heureusement que les tireurs sont plus paisibles. En dépit de cela, sur ces derniers soufflent également un vent contraire. Malgré les événements tragiques, les problèmes ne seraient pas résolus en enfermant les armes dans les arsenaux; elle considère que le Conseil national a pris la bonne décision en la matière. Le sport de tir aurait besoin de tout ce qu'on exige au plan professionnel et dans la vie quotidienne: des nerfs solides, une capacité de concentration élevée et le plaisir de prendre des décisions.

*La Conseillère d'Etat S. Pegoraro* souhaite aux participants un déroulement fructueux et empreint de camaraderie de l'Assemblée des délégués, ainsi qu'une année de tir couronnée de succès. Même pour les tireurs, il est important de toujours viser l'objectif.

### 4. Approbation du budget pour l'année 2007

*R. Fuhrer* renvoie au budget 2007 publié aux pages 20 et suivantes du Rapport annuel 2006. Le budget a été établi de manière réaliste et sans faire des réserves spéciales. La restructuration au niveau des sociétés se poursuit; l'objectif n'est pas d'avoir un nombre élevé de sociétés, mais des sociétés saines. Que cela ait également une influence sur les cotisations est inévitable.

*F. Reinmann* explique que le budget 2007 a été élaboré selon les directives du Comité sur le budget des unités de coûts; mais en dépit de tous les efforts, il n'a pas été possible de présenter un budget équilibré pour 2007. Selon l'avis du Comité, l'excédent de charges de Fr. 353'000.– budgétisé serait supportable. Mais il s'engage à tout entreprendre pour optimiser ce résultat.

**Décision:** Le budget 2007 est approuvé à l'unanimité.

## 10. Elections (point de l'ordre du jour avancé «Elections»)

### a. Procédure d'élection

R. *Fuhrer* renvoie à la procédure d'élection statutaire qui a été remise par écrit avec la documentation pour la séance. Si le nombre des candidats dépasse celui des candidats à élire, la procédure d'élection au bulletin secret prévue par les Statuts doit alors être appliquée.

### b. Election au sein du Comité

R. *Fuhrer* rappelle la démission de A. Näf, chef de la Division Communication, et la disponibilité de F. Reinmann (l'actuel Chef des finances) pour reprendre la Division Communication soit une rocade interne. Ainsi, un nouveau Chef des finances doit être nommé; pour la valider, le candidat doit d'abord être élu au Comité.

Les SCT/SF de la Suisse centrale ont proposé Renato Steffen (SCT LU) à cette élection. Aucune autre candidature n'est présentée par l'assemblée. A. Arnold (président du SCT UR) présente Renato Steffen, président de la Société cantonale lucernoise de tir, un homme expérimenté et entreprenant. Par l'instauration de règles de récusation claires entre la Fédération et R. Steffen, les conflits d'intérêts pourraient être évités. Il est convaincu que R. Steffen se montrera à la hauteur des exigences.

De la discussion on retient:

- A. *Zahner* (SCT BS) relève que selon l'article 23 des Statuts, le Comité doit au minimum être constitué de huit membres; il considère qu'il n'y a pas de raison impérative pour procéder à une élection complémentaire. Il est d'avis que R. Steffen n'a pas les qualités requises pour la fonction de Chef des finances; il estime que la fonction de Chef des finances est trop importante pour qu'elle ne soit pas repourvoïe de manière optimale.
- K. *Schelbert* (SCT SZ) constate que la Conférence des présidents a longuement discuté de cette élection. En outre, il constate que le président de la SCT BS n'était pas présent à cette conférence. Il regrette que les motifs de refus d'A. Zahner n'y aient pas été présentés.
- R. *Fuhrer* souligne que, du point de vue du Comité, le besoin d'agir est bien réel en ce sens que le fait de ne pas repourvoïer cette fonction crée simultanément une charge supplémentaire pour les autres membres du Comité.

**Décision:** Par 132 voix contre 137, R. Steffen n'obtient pas la majorité nécessaire au cours de cette élection à main levée; il n'est donc pas été nommé.

Aucune autre candidature n'ayant été présentée au Comité, la fonction de Chef des finances restera donc vacante pour une année.

### c. Election à la Commission de gestion (CG)

R. *Fuhrer* renvoie à la documentation sur cette élection. Selon le tournus, W. Augstburger (Reinach AG), doyen des membres, doit être remplacé. A la suite du décès de J. Bays, un autre membre doit exceptionnellement être élu. Les propositions suivantes ont été faites:

- Par la Société vaudoise des carabiniers: André Francis Cattin (Nyon);
- Par la Fédération sportive bernoise de tir: Robert Gerber (Grenchen).

Les propositions de l'assemblée ne sont pas nombreuses. La proposition de procéder à une élection à main levée ne rencontre aucune opposition.

**Décision:** Les candidats A. F. Cattin et R. Gerber sont élus à la Commission de gestion avec entrée en fonction immédiate.

## 5. Fixation des cotisations et des taxes

### a. Cotisation et taxes des SCT/SF pour l'année 2008

R. *Fuhrer* renvoie aux perspectives et aux réflexions qui ont été présentées avec le budget 2007. Le Comité propose le maintien des cotisations fixes et variables des membres comme pour les années précédentes.

**Décision:** Les cotisations et les taxes proposées pour l'année 2008 sont approuvées à l'unanimité.

### b. Modèle de cotisation dès l'année 2009

R. *Fuhrer* renvoie à la proposition remise avec la documentation pour l'AD. Les discussions lors des Conférences régionales des sociétés, du séminaire de travail des Finances et de la Conférence des présidents d'hier montrent que des incertitudes existent encore sur le mode de saisie des licences par disciplines et des conséquences financières. Le Comité est prêt à retirer cet objet et propose la procédure suivante:

1. Analyser d'autres modèles de cotisation.

2. Identifier les conséquences financières des modèles de cotisation.
3. Elaborer une proposition pour le modèle de cotisation 2009 avec des exemples de calculs à l'intention de la Conférence des présidents, en automne 2007.
4. Faire approuver les cotisations et les taxes pour l'année 2009 par l'Assemblée des délégués 2008.

**Décision:** On prend acte de ces informations et de la procédure proposée.

## 6. Création d'une Fondation du Musée suisse du tir, à Berne

R. *Fuhrer* relève que les nouvelles prescriptions sur la présentation des comptes annuels de Swiss Olympic ne tolèrent plus de réserves latentes. Les immeubles, le mobilier et l'inventaire du Musée suisse du tir ont été amortis à Fr. 1.– symbolique au cours de ces dernières années. Pour satisfaire aux exigences de Swiss Olympic, il fallait soit procéder à une revalorisation de ces biens, soit trouver une autre solution. Le fait que la FST continuera à accorder son soutien au Musée suisse du tir n'est pas contesté.

R. *Meyer* (Président de la Commission du Musée) explique au sujet de la Fondation «Musée suisse du tir» que

- le Musée souhaite poursuivre la documentation de l'histoire du domaine du tir également à l'avenir;
- si la constitution de la fondation est approuvée, l'acte de fondation serait alors paraphé le 26 avril 2007. Les membres fondateurs sont la Fédération sportive suisse de tir, l'Assurance-accidents des Sociétés suisses de tir, la Fédération sportive bernoise de tir, la Fédération sportive zurichoise de tir et les Sociétés romandes de tir.
- Trois membres du Conseil de fondation seront issus de la FST et les autres membres fondateurs auront droit à un membre. D'autres membres seront nommés par le Conseil de fondation.

L'Assemblée est d'accord de voter simultanément sur tous les points.

**Décision:** La création de la Fondation du Musée suisse du tir est approuvée par 297 voix contre deux et le Comité est chargé de sa mise en œuvre.

R. *Fuhrer* aborde la deuxième partie de l'honorariat; il s'agit d'honorer des person-



nalités pour leurs grands mérites au cours des dernières années ou de prendre congé de présidents méritants des SCT et SF, ainsi que de présidents de sociétés, membres de la Communauté d'Intérêt du Tir Suisse.

Sous les applaudissements des délégués, la médaille d'honneur en or de la FST est remise à:

- René Bresch, Président des Tireurs sportifs vaudois (ex-SSTS)
- Michel Francey, Président de l'Association sportive genevoise de tir
- Werner Kuratle, Président de la Société cantonale de tir d'Appenzell, Rhodés-intérieurs
- Ueli Müller, Président de la Fédération des tireurs sportifs de la Suisse occidentale (ex-SSTS)
- Jean-Michel Pellegrino, Président de la Société vaudoise des carabiniers
- Werner Ritler, Président de la Fédération sportive valaisanne de tir
- Peter Gamper, Président de l'Association suisse des tireurs à l'arbalète/CIT
- Roland Montangéro, Président de la Fédération suisse de tir dynamique/CIT.

Pour René Trösch (Président de la Fédération de sport de tir du nord-ouest de la Suisse [ex-SSTS]) et Charles Schneider (Président de la Swiss Clay Shooting Federation/CIT) la cérémonie a lieu en leur absence; il se sont excusés.

## 7. Création d'une cofondation au sein de la Fondation «Foyer des tireurs»

R. Fuhrer relève que les prescriptions de Swiss Olympic sur la présentation des comptes annuels ne tolèrent plus la constitution de réserves pour fluctuation des valeurs boursières. Afin de tenir compte de cette exigence, les produits et les pertes issus de la gestion de la fortune doivent être justifiés dans le compte des résultats, ce qui aurait eu pour effet des fluctuations non prévisibles ou des conséquences indésirables sur le plan fiscal, raison pour laquelle il fallait trouver une autre solution plus optimale du point de vue fiscal. Le fait n'est pas contesté: la fortune sera gérée selon les prescriptions sur les placements, qui excluent une prise de risque trop élevée.

Le directeur U. Weibel explique au sujet de la Cofondation:

- L'évaluation des solutions possibles a montré que la création d'une Cofondation en tant que fondation dépendante

d'une fondation existante constituait la solution la plus avantageuse du point de vue fiscal. La mission principale de la Cofondation est la gestion à long terme des placements financiers de la Fédération.

- Du fait que la Cofondation verse à la Fédération des dividendes pour le financement de frais non couverts par la Convention de prestations avec le DDPS, elle remplit un but officiel et peu de ce fait être exonérée d'impôts.
- Les conseillers de la fondation du Foyer des tireurs et de la Cofondation seront les mêmes.

L'assemblée est d'accord de voter simultanément sur tous les points.

**Décision:** La création de la Cofondation «Sport de tir» sur la base des deux actes de fondation est approuvée moins deux voix contre et le Comité est chargé de sa mise en œuvre.

## 8. Révision partielle des règlements de fonds

R. Fuhrer indique que les limites fixées dans les règlements en vigueur pourraient entraver la gestion des fonds. Il est donc judicieux de renoncer aux limites actuelles et de régler de manière souple la gestion des capitaux.

F. Reinmann renvoie à la proposition sur la révision et renonce à donner d'autres explications.

**Décision:** La révision des règlements pour respectivement le Fonds de soutien et le Fonds de la Relève est approuvée.

R. Fuhrer passe à la troisième partie de l'honorariat; il s'agit d'honorer ses sportifs et ses fonctionnaires méritants. D. Siegenthaler (chef de la Division Sport d'élite) distingue Peter Stäubli (Lostorf/SO) pour sa longue collaboration en qualité de juge ISSF et en tant que fonctionnaire du ressort Championnats suisses. Le camarade honoré est encore actif au sein de la Fédération: il étudie la faisabilité du Centre d'entraînement de Kerenzerberg.

P. Scheuber (2<sup>e</sup> rang Juniors 10m Pistolet CE 06 à Moscou), M. Hofmann (3<sup>e</sup> rang Elite 25m Pistolet à percussion centrale CM 06 à Zagreb), S. Beyeler (5<sup>e</sup> rang et quote-place avec un record suisse Elite 50m Carabine, couché, CM 06 à Zagreb) et N. Rouiller (7<sup>e</sup> rang Juniors 50m Carabine, match trois positions CM 06 à Zagreb) sont honorés in absentia; ils se sont excusés en raison respectivement d'une compétition et pour des raisons professionnelles.

Allocution de Hans Babst, vice-directeur de Swiss Olympic Association (en remplacement du président Jörg Schild).

H. Babst transmet les salutations de la fédération faïtière du sport suisse et du Président J. Schild. Pour Swiss Olympic, il est important de soigner les contacts lors des Assemblées des délégués. Il met en évidence quatre points qui sont d'actualité:

1. *La révision de la Loi fédérale sur la Taxe à la valeur ajoutée.* Swiss Olympic est en principe en faveur d'une révision; mais il serait peu raisonnable d'assujettir ainsi 3'500 sociétés sportives à la TVA. Il faut encore quelques efforts pour mettre la révision sur la bonne voie.
2. *Le bénévolat:* Swiss Olympic considère le bénévolat comme très important; il transmet les vifs remerciements de la fédération faïtière à tous ceux qui travaillent bénévolement au sein de la FST.
3. *La charte éthique du sport:* Certains points de la charte ont déjà été cités au cours de l'Assemblée. Le sport doit être mû par des impulsions positives; mais cela exige le respect de la charte. C'est également une condition pour obtenir des contributions de la Confédération.
4. *Le nouveau siège de Swiss Olympic:* Il y a six semaines, Swiss Olympic a déménagé de Berne à Ittigen; les fédérations, les sociétés et les sportifs sont cordialement invités à le visiter.

## 9. Participation de la FST à l'installation de tir souterraine de Brünig Indoor

R. Fuhrer rappelle que la FST a conclu, suite à la décision de l'AD 2004, un contrat de location d'une durée de cinq ans avec la Société Brünig Indoor SA. Ce contrat règle les modalités de réservation et d'occupation de l'installation durant la période allant de novembre à mars.

D. Siegenthaler explique à ce sujet ce qui suit:

- Les succès exigent les meilleurs préparatifs. Les éléments les plus importants ayant une influence sur la performance ont été analysés dans le cadre du Contrat de prestation avec Swiss Olympic. L'évaluation de la situation pour une gestion optimale de l'entraînement a montré qu'il y avait un besoin d'aménagement de la capacité de la ciblérie et d'autres locaux.

- L'actuel entraînement axé sur les points d'appui ne correspond pas aux exigences d'une structure d'entraînement efficace. Par les actuels camps d'entraînement effectués dans les installations souterraines de Brünig Indoor, il a été démontré que des camps d'entraînement de plusieurs jours sont de loin plus efficaces que le travail dans les centres d'appui régionaux.
- La Société Brünig Indoor est prête à réaliser des aménagements supplémentaires, ce qui a conduit à une prolongation du contrat de location jusqu'en 2011. Les jours-cibles ont été augmentés à 1470 jours, donc pratiquement doublés. Les coûts de location se seraient élevés à Fr. 286'000.–; mais la FST a pu négocier et convenir avec la Société Brünig Indoor SA d'une location annuelle globale de Fr. 168'000.–. Du point de vue mathématique, cela signifie que l'investissement de ce montant forfaitaire sera amorti en 8,5 ans.
- En tenant compte de la mobilité actuelle, Brünig Indoor constitue l'endroit idéal pour un «Centre national du sport d'élite indoor».
- D'autres avantages de la prise de participation au capital-actions sont:
  - L'entrée au Conseil d'administration de la Société Brünig Indoor. Ainsi, la FST obtient un droit d'intervention et peut avoir une influence directe sur l'adaptation des besoins du sport d'élite.
  - Les membres de sociétés licenciés recevront, contre présentation de la carte de licence de la FST, un rabais de cinq pour cent sur les tarifs officiels.

Le Comité de la FST s'est occupé intensivement de ce projet. Il est convaincu qu'il s'agit du bon engagement pour l'avenir. Un temps de préparation est nécessaire, raison pour laquelle le Comité recommande d'accepter cette proposition en faveur du sport.

De la discussion on retient:

- *J. Büchler (SCT SG)* demande si la prise de participation ne crée pas un préjudice pour la mise en place d'autres futurs centres.
- *D. Siegenthaler* relève que la FST va devoir se concentrer sur un emplacement Indoor et un emplacement Outdoor. Contre défraiement, les sites régionaux pourront également être utilisés, mais ils ne pourront pas tous être cofinancés.
- Selon *E. Barbezat (SCT NE, au nom des sociétés romandes)*, Brünig Indoor offre certainement un plus aux tireurs des ca-

dres nationaux. Mais, il critique les informations relativement incomplètes qui n'auraient pas permis une évaluation claire des intérêts. Il propose de reporter la décision d'une année. En outre, il souhaite savoir quelles sont les personnes de la FST prévues pour être élues au Conseil d'administration.

- *D. Siegenthaler* est d'avis que la documentation mise à disposition comprend toutes les informations nécessaires pour la prise d'une décision. Les présidents ont été informés sur la situation financière de la Société Brünig Indoor SA; mais le président du Conseil d'administration *P. Graf*, ici présent, est prêt à donner des informations complémentaires. Le Comité aurait décidé de proposer le directeur *U. Weibel* à l'élection au Conseil d'administration de la Société Brünig indoor SA.
- Selon *P. Graf (Président du conseil d'administration Brünig Indoor SA)*, la société anonyme compte plus de 400 actionnaires; ceux-ci s'engagent, entre autres, pour le maintien du sport de tir. Les passifs de la SA s'élèvent à 11 millions de francs pour un capital-actions de 6,8 millions de francs; le but serait d'obtenir une part de 85 pour cent du capital propre; actuellement, cette part n'est que de 58 pour cent. Il assure que la prise de participation de la FST ne constituerait pas un mauvais investissement. La Société anonyme ne serait guère intéressée par des actionnaires institutionnels changeant fréquemment, mais plutôt par des actionnaires largement répandus dans le domaine du tir.
- *T. Meyer (SCT OW)* indique qu'il est rare d'avoir deux chances pour un même objet. Une proposition similaire a été refusée en 2004; maintenant il est possible de décider d'une participation. Le système d'entraînement décentralisé proposé à l'époque n'a pas été réalisé, mais le problème serait resté le même: le sport d'élite a besoin d'une infrastructure d'entraînement moderne. Les athlètes se sentent bien dans l'installation de tir de Brünig indoor. Il demande à l'Assemblée d'approuver cet objet.
- *R. Fuhrer* demande à *E. Barbezat* d'indiquer quelles informations feraient défaut. Ce dernier confirme que des informations complémentaires ont été fournies entre-temps. Il aurait été agréable de pouvoir disposer des comptes annuels des années 2004 à 2006. En outre, il aurait également été utile de

disposer d'un concept clair sur le système d'entraînement et de données sur les raisons qui ont conduit une telle augmentation de l'activité d'entraînement.

*Votation intermédiaire:* La proposition des Sociétés romandes de reporter la décision d'une année est rejetée par 163 voix contre 101.

**Décision:** La prise de participation au capital-actions de la Société Brünig Indoor SA pour un montant d'un million de francs est approuvée par 185 voix contre 73 et le Comité est chargé de la réalisation de cette décision.

*Message du Div Eugen Hofmeister, Cdt de la Région territoriale 2 (représentant le Chef de l'armée):*

Le *Div E. Hofmeister* remercie pour l'invitation et transmet les salutations du Chef de l'armée. Les derniers débats au Parlement et le renforcement de la Loi sur les armes ont eu lieu il y a quelques semaines au Conseil national. La prochaine ronde médiatique a déjà été annoncée par les perdants. Jusqu'au milieu de l'année, une initiative populaire doit être lancée afin de forcer l'armée à conserver l'arme personnelle des militaires dans des centres logistiques. Sous le prétexte de vouloir améliorer la sécurité, certains médias, politiciens de gauche et écologistes, ainsi que des experts en sécurité autoproclamés ont lancé une campagne contre la détention de l'arme personnelle à domicile, qui rappelle certains traits fondamentalistes. Des militaires ont globalement été diffamés; ils sont plus ou moins présentés comme un risque pour la sécurité et stigmatisés comme des criminels potentiels. Les faits sont les suivants:

- En Suisse, on compte approximativement 2,3 millions d'armes à feu (fusils et pistolets). Personne ne le sait exactement. Par rapport au total des armes en circulation, les 220'000 armes militaires représentent moins de 10 pour cent et ces armes sont enregistrées en détail par l'armée, contrairement aux autres en circulation.
- La réalité, c'est que seulement un cinquième des 1'500 suicides enregistrés annuellement sont commis avec des armes militaires. Même le professeur *Kilias* a confirmé ce fait. Il parle d'une étude portant sur 300 suicides commis avec des armes militaires sans faire la distinction entre les 280'000 armes de service et les 1,6 million d'armes militaires se trouvant en propriété privée.
- La Suisse est un pays où les meurtres sont plus rares que dans d'autres pays.





En Suisse, on compte annuellement 12 homicides pour un million d'habitants. Aux Pays-Bas, on en compte 15, au Canada et en Australie 20, en Finlande 24 et 56 aux Etats-Unis.

Cela n'empêche cependant pas le Conseiller national zougais Jo Lang de prétendre que la détention privée de l'arme de service constituerait le plus gros risque pour la sécurité en Suisse. Les crimes commis avec les armes militaires ont ainsi été exploités par les médias. Il faut admettre que chaque crime commis avec une arme à feu, c'est un de trop.

Le Div E. Hofmeister est convaincu que la majorité des militaires sont conscients de leur responsabilité lors de la manipulation de l'arme personnelle et agissent en conséquence. Il faut ajouter que sa propre responsabilité et une gestion consciente des dangers font partie de la nature d'une société libre. La manipulation de l'arme ne pose en principe pas de problème – grâce aussi au travail remarquable des Sociétés de tir – et n'a guère suscité de longues discussions dans le passé. On peut supposer que les milieux de gauche ont découvert une autre approche pour démanteler l'armée et le tir après avoir échoué à deux reprises de supprimer l'armée lors de votes populaires. L'abandon de la remise des armes personnelles pourrait signifier la fin du tir obligatoire et entraîner un recul marqué du nombre de participants pour les grandes manifestations de tir. A cela il faudrait ajouter également un recul prononcé des effectifs des Sociétés de tir. Probablement, ce serait la fin d'une tradition de tir comme elle est pratiquée en Suisse et dont l'origine remonte au début du 19<sup>e</sup> siècle.

Les conséquences pour l'armée seraient avant tout d'ordre psychologique. Si l'armée de milice symbolisant la défense de notre pays était désarmée, l'image à l'étranger serait alors fortement ternie. Si une décision populaire devait conduire à l'interdiction de la remise de l'arme personnelle, contre la volonté du Conseil fédéral et de la majorité du Parlement, la Suisse serait alors ridiculisée, ce qui est probablement aussi envisagé.

Une formation de tir approfondie au-delà du tir obligatoire, dont le tir de précision hors du service en fait partie, constitue toujours une contribution importante pour la disposition de base d'une armée crédible. Il ne suffit pas de vêtir un citoyen d'un uniforme pour qu'il devienne soldat. En dépit de la technologie et de l'informatique, l'armée a besoin de bons tireurs

qui maîtrisent de manière sûre le maniement de l'arme personnelle. Pour garantir cela, les Sociétés de tir y contribuent de manière essentielle.

Le Div Hofmeister en appelle, pour terminer, aux tireurs pour qu'ils se défendent contre ces reproches infondés et les tendances visant à désarmer et à mettre sous tutelle l'armée. Ceux qui souhaitent enlever l'arme au citoyen ne créent pas plus de sécurité, mais le mettent sous tutelle. Il s'agit de l'avenir de l'armée avec un armement personnel, du tir hors du service et du maintien des nombreuses Sociétés de tir.

R. Fuhrer passe à la quatrième partie de l'honorariat; elle recommande aux délégués de nommer les personnes suivantes membres d'honneur:

- Madame Maja Stäuble collabore depuis 1975 très activement au sein du tir de match. Elle est connue aux lieux des compétitions en Suisse et à l'étranger. En sa qualité de directrice de la région Pistolet 5, elle a consacré onze années au travail avec la Relève. Elle est engagée en qualité de juge ISSF depuis 1979, notamment lors des championnats de la Confédération Européenne de Tir. Depuis plus de dix ans, elle a marqué l'image des Championnats suisses à Berne et à Thoun. Mme Maya Stäuble veut maintenant rentrer dans le rang. Nous la remercions chaleureusement pour son activité désintéressée et la fidélité qu'elle a témoignée au sport de tir.
- Avec Werner Augstburger, les tireurs sportifs ont disposé depuis de nombreuses années d'un soutien inlassable. Il s'est engagé durant de nombreuses années au sein des sociétés, des fédérations et des comités d'organisation dans les fonctions les plus diverses. De 2002 à 2007, il a été d'abord membre et ensuite président de la Commission de gestion de la FST. En 2004, il a été actif au sein du comité directeur de la Fête fédérale des tireurs sportifs, à Reinach/AG; en 2005, il a assumé la responsabilité du déroulement de l'Assemblée des délégués de la FST. Pour son activité, M. Augstburger mérite notre vive gratitude; il se mettra à disposition en tant que chef du ressort Tir de la Fête fédérale de tir 2010.

Conformément aux statuts R. Fuhrer ouvre la discussion sur ces deux nominations. Sous les applaudissements nourris de l'Assemblée, les deux personnalités sont nommées membres d'honneur. Mme M. Stäuble et W. Augstburger remercient l'As-

semblée des délégués de l'honneur qui leur a été conféré.

## 11. Information sur les manifestations de tir

### a. Fête fédérale de tir 2010 dans la région d'Aarau

R. Fuhrer informe que la Conférence des présidents de vendredi a attribué la Fête fédérale de tir à la Fédération sportive argovienne de tir. Ainsi, la «Fédérale» se déroulera entre la mi-juin et la mi-juillet 2010 dans la région d'Aarau.

Le Conseiller d'Etat Ernst Hasler (Président désigné du CO de la FFT 2010) relève au sujet de la candidature de la région d'Aarau:

- Le canton d'Argovie représente le centre du Mittelland suisse. Plus de 27'000 entreprises offrent un emploi à 250'000 personnes. Il s'agit d'un canton situé au centre du pays qui possède une bonne desserte par les transports publics et qui est favorable au tir. Le sport de tir fait partie du canton d'Argovie; après 1924, 1849 et 1924, il est temps que le canton d'Argovie puisse à nouveau accueillir une «Fédérale».
- Le centre de la fête sera situé à proximité de Ruppertswil; les stands de tir de Suhr et de Buchs sont très proches. Toutes les conditions sont réunies pour que la fête de tir soit couronnée de succès.
- Les initiateurs se réjouissent de pouvoir faire face à ce défi et promettent aux délégués de tout entreprendre pour garantir la réussite de la fête.

### b. Fête fédérale de tir des Jeunes 2007 au Tessin

Athos Solcà (vice-président du CO) rapporte ce qui suit sur l'état de préparation de la Fête fédérale de tir des Jeunes au Tessin (29.06.–30.06. et 6.07.–8.07.2007):

- La FFTJ est soutenue par des sponsors actifs au plan international (par exemple la Banque Raiffeisen, Hugo Boss, Head, RUAG). Elle se déroulera entre Bellinzona et Chiasso.
- La FFTJ est assujettie à la TVA; ceci exige une adaptation minimale du prix des passes. Mais, du point de vue du CO, des réclamations ne se justifient pas.
- L'état des inscriptions est réjouissant. Environ 2'700 Jeunes et 650 accompagnateurs se sont déjà définitivement inscrits. Ils représentent 233 Sociétés de tir. Une distinction moderne portant sur le thème «jeune et moderne» leur sera offerte.



### c. Championnat d'Europe 2008 Carabine/Pistolet 10m à Winterthur

Heini Flury (vice-président du CO) informe sur l'état de préparation des Championnats 10m qui auront lieu entre le 24.02 et le 02.03.2008, à Winterthur:

- Pour la première fois depuis 25 ans, une grande compétition pour les titres a de nouveau lieu en Suisse. Une société faitière – composé de dix sociétés – organise les compétitions pour les titres sur mandat de la FST.
- 45 délégations nationales, 600 athlètes, 350 entraîneurs et accompagnateurs sont attendus. Durant la période des compétitions, 20'000 spectateurs sont également attendus. Un programme-cadre complètera cette grande manifestation.
- Avec cette manifestation de tir, on souhaite ouvrir le tir à un large public. Le sport de tir n'est pas coûteux et convient particulièrement aux dames et aux jeunes.
- Les organisateurs luttent encore pour résoudre les problèmes financiers (budget d'environ Fr. 420'000.–) et cherchent à recruter des bénévoles (on compte environ 8'000 heures travail).

## 12. Divers et discussion

R. Fuhrer constate qu'aucune proposition émanant des Sociétés cantonales de tir et des Sous-Fédérations n'a été enregistrée dans le délai statutaire. Sous Divers, la parole n'est pas demandée.

La Présidente de l'Assemblée R. Fuhrer met fin à l'Assemblée annuelle des délégués. Elle remercie le Comité d'organisation de l'Assemblée des délégués 2007, également au nom des participants, pour l'excellent travail fourni et remet au Président du CO Peter Dürrenberger le fanion de la FST. Elle remercie les sponsors pour leur précieux soutien et se réjouit de poursuivre cette collaboration.

R. Fuhrer informe que l'AD 2008 aura lieu le 19 avril 2008, à Berne, et qu'on cherche encore un organisateur pour l'AD 2009.

P. Dürrenberger (Président du CO de l'AD Pratteln) félicite R. Fuhrer pour avoir présidé de manière si souveraine sa première Assemblée des délégués et lui remet un bouquet de fleurs, sous les applaudissements forts des délégués.

La Présidente R. Fuhrer clôt l'Assemblée des délégués 2007 à 13h20 et convie les invités et les délégués au lunch qui s'ensuit.

Pour le procès-verbal:

U. Weibel, directeur FST

## Sponsors de la Fédération sportive suisse de tir



Official Carrier



Aerospace Defence Technology



SCHIESS-SPORT

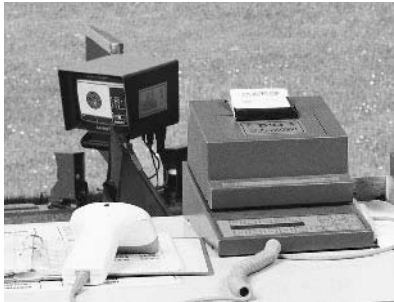


## Die neue Trefferanzeige für das 3. Jahrtausend

SIUS-ASCOR 

# SA9003

# SIUS



Das System mit Barcode-Bedienung für alle Distanzen, Disziplinen und Anwendungen, z. B.

- 300 m
- Jagd
- alle 50m-Disziplinen
- alle 25m-Disziplinen
- alle 10m-Druckluftwaffen-Disziplinen
- Anschluss an Anzeigetafeln, Rangauswertungs- und Analyse-Systeme
- übersichtliche Bildschirmdarstellung, programmierbar

In Forschung und Entwicklung um Jahre voraus ...

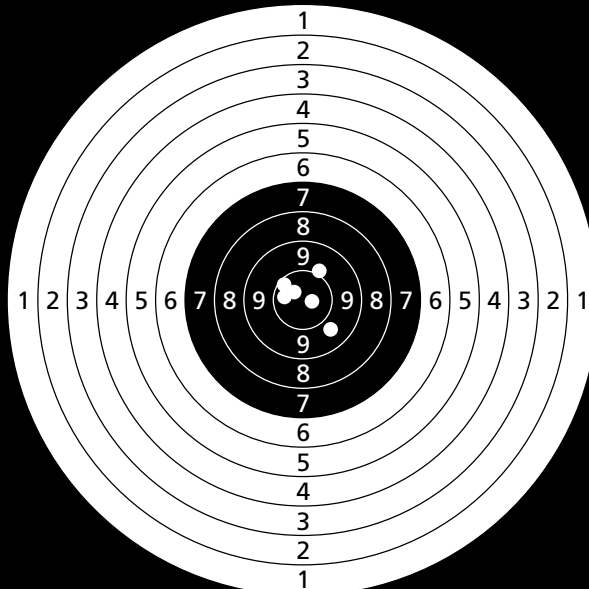


Nach wie vor weltweit einziges System mit ISSF-Zulassung für alle Distanzen und Disziplinen



## SIUS AG

Im Langhag 1  
CH-8307 Effretikon  
Tel. 052/354 60 60  
Fax 052/354 60 66  
Internet: [www.sius.com](http://www.sius.com)  
E-Mail: [admin@sius.com](mailto:admin@sius.com)



# RUAG

Aerospace Defence Technology

Die bewährten RUAG Ammotec Patronen begeistern immer mehr Schützen.

Unsere GP90 und Patronen der berühmten Marken RWS, Rottweil, Geco und Norma treffen dank ihrer Zuverlässigkeit und Präzision immer ins Schwarze!

Mit RUAG Ammotec treffen auch Sie ins Schwarze!

### RUAG Ammotec




Uttigenstrasse 67 · CH-3602 Thun

Tel. +41 332 282 879 · Fax. +41 332 282 644 · [sales.ammotec@ruag.com](mailto:sales.ammotec@ruag.com) · [www.ruag.com](http://www.ruag.com)

EXCELLENCE IN QUALITY – FOR YOUR SAFETY AND SECURITY



## Comité 2007

	Nom / Adresse	Fonction	Téléphone / Fax	E-Mail
 <small>© photo: andreaslehner.com</small>	Fuhrer Rita Volkswirtschaftsdirektion Kaspar Escher-Haus Neumühlequai 10 8090 Zürich	Présidente	Tél. B 043 259 26 01 Fax B 043 259 51 47	rita.fuhrer@vd.zh.ch
	Schaffner Fritz Hümpeliweg 12 4414 Füllinsdorf	Vice-président	Tél. P 061 901 54 76 Tél. B 061 906 55 55 Fax P 061 901 54 74 Fax B 061 906 55 39 Mobile 079 644 94 13	B: fritz.schaffner@hiag.ch P: schaffner.fritz@bluewin.ch
	Vacant	Chef Domaine Finances		
	Inauen René Schöntalstrasse 13 9323 Steinach	Chef Division Fusil 300m	Tél. P 071 440 06 85 Tél. B 071 440 06 85 Fax P 071 440 06 86 Mobile 079 239 52 46	rene.inauen@bluewin.ch
	von Känel Andreas Engelhardstrasse 100 3280 Murten	Chef Division Carabine 10/50m	Tél. P 026 670 40 67 Tél. B 026 673 42 42 Fax P 026 670 40 67 Fax B 026 673 42 41 Mobile 079 653 49 68	B: vonkaenela@fr.ch P: andreas@phvk.ch
	Sameli Hans Postfach 222 8575 Bürglen	Chef Division Pistolet	Tél. P 071 633 36 05 Tél. B 071 633 14 14 Fax B 071 633 21 93 Mobile 079 241 91 85	hans.sameli@bluewin.ch
	Bayard Robert Allmendstrasse 5 6375 Beckenried	Chef Division Formation	Tél. P 041 620 55 32 Tél. B 041 620 71 71 Fax B 041 620 71 72 Mobile 079 435 56 65	robert.bayard.ssv@bluewin.ch
	Siegenthaler Daniel Leginglenstrasse 17 7320 Sargans	Chef Division Sport d'élite	Tél. P 081 723 76 62 Tél. B 081 725 15 40 Fax P 081 723 76 62 Fax B 081 725 15 22 Mobile 078 666 76 62	daniel-siegenthaler@bluewin.ch
	Reinmann Fritz Breitfeldstrasse 35a 3014 Bern	Chef Division Communication	Tél. P 031 332 68 77 Fax P 031 333 70 25 Mobile 079 300 08 41	fritz.reinmann@bluewin.ch



### Liste des présidents d'honneur et membres d'honneur

Nom	Prénom	Adresse	NPA	Lieu	Date de naissance	Honoré par				Remarque
						FST	SSTS	FSTR	FOST	
<b>PRÉSIDENTS D'HONNEUR</b>										
Bolli	Heinz	Via Indemini/Fosano	6574	Vira (Gamborogno)	1944	2002	2002			EP SSSV 2002
Glatz	David	Nelkenweg 6	4900	Langenthal	1933	1998				EP SSV 1998
Hürlimann	Max	Altersheim Perla Park Freiestr. 210	8032	Zürich	1905	2002			1985	EP SASB 1985
Schmid	Peter	Kirchlindachstrasse 17	3053	Münchenbuchsee	1941	2006				EP 2006
<b>MEMBRES D'HONNEUR</b>										
Aebersold	Claude	Hohmadstr. 2	3600	Thun	1936	2002				
Aerni	Willi	Weissbergstr. 11	4665	Ofringen	1933	2002			2001	
Anliker	Trudy	Büelstr. 24	6052	Hergiswil	1930	1997				EM ISSF 2002
Augstburger	Werner	Moosackerstr. 7	5734	Reinach	1954	2007				
Bachmann	Emilio	A Torascia	6702	Claro	1918	2002	1986			
Baumann	Marcel	Bachstr. 15	8604	Volketswil	1950	2002			2002	
Beaud	Roger	Weidenstr. 10	8645	Jona	1936	2002			1991	
Beney	Louis	Rue de la Pothelaz	1446	Baulmes	1922	1996		1996		
Berger	Roland	Schorenstr. 21 A	3604	Thun	1931	1998				
Bolliger	Heinz	Claridenweg 3	8604	Volketswil	1942	2001	1994			
Brunner	Reinhard	Eigerstr. 19	3007	Bern	1923	1992				
Bulliard	Jean	Rte. des Pervenches 5	1700	Fribourg	1930	2005				
Casanova	Claudio	Tellostr. 19	7000	Chur	1936	1986				
Casutt	Othmar	Bellevuerain 1	2562	Port	1946	2004				
Deutsch	Henri	Rue de la Prulay 59	1217	Meyrin	1937	2002	1988			
Dousse	Jacques	Ambassade de Suisse 142, rue de Grenelle	F-75007	Paris	1948	2004				
Dummermuth	Fritz	Riedenmattenweg 12	3700	Spiezwiler	1943	2002	1992			
Egger	Adolf	Wettsteinstr. 24	8332	Russikon	1926	2002	1976			
Eggler	Jean	21, route de Bénex	1197	Prangins	1936	2006				
Eisenring	Karl	Himmelreichstr. 33	8570	Weinfelden	1937	2006				
Evard	André	Rue Vieux-Patriotes 47	2301	La Chaux-de-Fonds	1923	2002	1975			† 20.02.2008
Fischer	Hans	Kirchweg 41a	5415	Nussbaumen	1943	2002			2002	
Fischer	Walter		1937	Orsières-Soulalex	1926	2002	1988			
Fischlin	Joseph	Säntisweg 14	8630	Rüti ZH	1947	2001				
Foppa	Fausto	Via F. Chiesa 17 / San	6833	Vacallo	1926	1988				
Forster	Albert	Giessenweg 21	6403	Küssnacht a. R.	1935	1996		1996		
Gasser	Richard	Buchholzstr. 7a	3604	Thun	1935	1996				
Gfeller	Fritz	Buchholzstr. 104	3645	Gwatt	1928	2002	1988			
Gisler	Hans	Flüelerstr. 55	6460	Altdorf	1940	1997				EM-Treffen 2005
Gnägi	Hans	Haldenstr. 149	8055	Zürich	1927	2002	1995			
Graf	Dr. Hans-Ulrich	Bahnhofstr. 44	8180	Bülach	1922	1981				
Grunenwald	Jean-Paul	Rue des Oeuches 1	2842	Rossemaison	1946	2001				
Gut	Alfred	Mitteldorfstr. 5	8458	Dorf	1944	2002	2002			
Guth	Niklaus	Gundeldingerstr. 135	4053	Basel	1945	2002			2002	
Gutmann	Dr. Hugo	Lindenstr. 2	4153	Reinach	1923	1996		1987		



Nom	Prénom	Adresse	NPA	Lieu	Date de naissance	Honoré par				Remarque
						FST	SSTS	FSTR	FOST	
Habrik	Erwin	Parkstr. 8/Postfach	8280	Kreuzlingen 2	1937	2006				
Haller	Peter	Juchrain 2	5436	Würenlos	1947	2002	2000			
Hänni	Hans	Terrassenstr. 6	4512	Bellach	1938	1997				
Hasler	Ernst	Via Calundis 33	7013	Domat/Ems	1940	2003				
Häsler	Heinz	Rütti	3814	Gsteigwiler	1930	1993				
Hauptli	René	Luegislandstr. 47	8051	Zürich	1941	2002			1995	
Häuselmann	Ernst	Postfach 221	4310	Rheinfelden	1948	1997				
Hegner	Fritz	Sonnenhofstr. 15	8853	Lachen am See	1917	2002	1954			
Heinzen	Richard	Postfach 58	3951	Agarn VS	1954	2002	2002			
Heiz	Martin	Sonnenbergstr. 13	5734	Reinach	1950	2005				
Hemmi	Georg	Heroldstr. 6a	7000	Chur	1935	1996		1994		EM-Treffen 2006
Hinderling	Ruedi	Hegistr. 45	8404	Winterthur	1933	2002			1994	
Hirsbrunner	Fritz	Postfach 3	2558	Aegerten	1922	2002	1985			
Hirschi	Erich	Waldegweg 3	3633	Amsoldingen	1935	2004				
Hirter	Hermann	Irisweg 14	4563	Gerlafingen	1938	2002			1994	
Hofer	Walter	Hauptstr. 36	4562	Biberist	1926	2001				
Imfeld	Erwin	Brunnmattweg 11	6060	Sarnen	1947	1997				
Iseli	Ewald	Länggasse 10	4624	Härkingen	1932	2002	1992			
Isler	Hans	Gotthelfstr. 3	8352	Räterschen	1928	2002			1985	
Janser	Carl	Im Acher 3	6442	Gersau	1941	2002	1999			
Jordi	Johann-Peter	Kreuzstr. 5	3052	Zollikofen	1932	2002			2002	
Just	Bruno	Postfach (Vogel&Schäppi)	8042	Zürich	1942	2002			1988	
Kobel	Hektor	Alte Bahnhofstr. 3	3110	Münsingen	1915	2002	1984			
Kohler	Raoul	Rue des Bains 21	2503	Bienne	1921	2002	1973			
Krähenbühl	Markus	Zwygarten	3703	Aeschi BE	1938	2002	1982			
Küchler	Simon	Bitzistr. 16	6422	Steinen	1937	2002	1999			
Kümin	Anton	Parkweg 6	6330	Cham	1939	1998				
Kunz	Otto	Chemin des Clochettes 19	1206	Genève	1938	1996		1991		EM-Treffen 03/07
Liaudat	André	Av. L.-Weck-Reynold 34	1700	Fribourg	1937	2004				
Loretan	Dr. Willy	Röseliweg 8	4800	Zofingen	1934	1988				
Mäder	René	Studweidstr. 45	3700	Spiez	1940	1998				EM-Treffen 2002
Mangold	Walter	Käshaldenstr. 21	8052	Zürich	1920	2002			1988	
Meyer	Ruedi	Heckenweg 27	3007	Bern	1949	1999				
Meyer	Yves	Rue du Simplon 19	1006	Lausanne	1931	1996		1990		
Mohr	Paul	Ziegelhofweg 5	4303	Kaiseraugst	1927	1989				
Morend	Raphy	Av. Simplon 19	1890	St-Maurice	1936	1999				
Morerod	Michel	Chalet l'Eau-Vive	1873	Val d'Illicz	1926	1983				
Munier	Albert		1180	Tartegnin	1936	2001				
Ochsner	Jeri	Wüflingerstr. 22, Postfach	8408	Winterthur	1938	2002			2002	
Ogi	Adolf		3312	Fraubrunnen	1942	2001				
Reinmann	Fritz	Breitfeldstr. 35a	3014	Bern	1949	2002			2002	
Roth	Alois	Ruopigenplatz 8	6015	Reussbühl	1931	2002			2002	
Schirrmeister	Carlo	Via Maderno 6/CP 1329	6830	Chiasso	1927	2002	1999			
Schütz	Beat	Gurtenenfeldweg 19	4900	Langenthal	1947	2002			2002	



Nom	Prénom	Adresse	NPA	Lieu	Date de naissance	Honoré par				Remarque
						FST	SSTS	FSTR	FOST	
Schwarz	Gottfried	Alte Landstr. 52	2542	Pieterlen	1925	1986				
Schwertfeger	Kurt	Spinnereistr. 21	8640	Rapperswil	1934	2002			2001	
Seiler	Willi	Wiesenstr. 26	4912	Aarwangen	1945	2002	1999			
Siegenthaler	Rolf	Germaniastr. 15	8006	Zürich	1928	1991				
Stähelin	Philipp	Rheinstr. 16	8500	Frauenfeld	1944	2006				
Stalder	Peter	Moosbergstr. 11	4912	Aarwangen	1955	2002	2002			
Stammbach	Kurt	Pilatusweg 21	4800	Zofingen	1932	2001				
Stäuble	Maja	Postfach 146	4654	Lostorf	1937	2007				
Steiner	Hans	Sennhofstr. 26 A	5453	Remetschwil	1927	2002	1978			
Strübin	Crispinus	Widmannstr. 27	4410	Liestal	1919	1983				
Stutzmann	Heinz	Lehenmattstr. 308/15	4052	Basel	1959	2002	1994			
Suter	Jean-Claude	La Placette	1514	Bussy-sur-Moudon	1939	2005				
Tobler	Arthur	Laubbergstr. 28	8192	Glattfelden	1929	2002	1979			
von Känel	Hans	Obstgartenstr. 18	8302	Kloten	1938	2002				EM-Treffen 2004
Walser	Werner	Via S. Abbondio 1	6925	Gentilino	1958	1999				
Weltert	Josef	Chesa Zamalek/2	7515	Sils/Baselgia	1937	2002				
Widmer	Urs	Turmstr. 39	8400	Winterthur	1927	1991				
Willi	Hans	Zwinglistr. 37	9000	St. Gallen	1934	2001		1989		
Winistörfer	Walter	Wäldliweg 1	4558	Winistorf	1936	2002	2002			
Wipfli	Ruth	Weierachstr. 9	8184	Bachenbülach	1954	2002			2002	
Wunderlin	Franz	Kelleracker	4332	Stein AG	1918	2002	1984			
Zahner	Alois	Talweg 5	4126	Bettingen	1943	1998				
Zeller	Philippe	Riant-Val 10	1012	Lausanne	1933	2004				

**Seit 40 Jahren  
Überzeugend in System  
und Technik**

**Reparatur- und Ersatzteildienst für sämtliche Laufscheibenfabrikate**

**Kugelfanganlagen für jeden  
Zweck**

**Schiesstandeinrichtungen  
für alle Bedürfnisse**

**Sicherheitsblenden**



leu\_helfenstein@sunrise.ch  
www.leu-helfenstein.ch












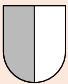






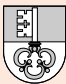


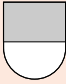


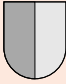



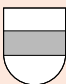

<b>Droit de représentation FST au 30.11.2007</b>			
<b>Société</b>	<b>Nom SCT/SF</b>	<b>Licences pour les droits de vote au 30.11.2007</b>	<b>Droit de vote nouveau au 30.11.2007</b>
1.01	Zürcher Schiesssportverband	9'148	22
1.02	Berner Schiesssportverband	15'983	35
1.03	Luzerner Kantonalschützenverein	3'879	11
1.04	Urner Kantonalschützenverband	610	5
1.05	Schwyzter Kantonal-Schützengesellschaft	1'785	7
1.06	Obwaldner Kantonalschützengesellschaft	429	4
1.07	Nidwaldner Kantonalschützengesellschaft	619	5
1.08	Glarner Kantonalschützenverein	852	5
1.09	Zuger Kantonal-Schützenverband	587	5
1.10	Société cantonale des tireurs fribourgeois	4'083	12
1.11	Solothurner Schiesssportverband	4'310	12
1.12	Kantonalschützenverein Basel-Stadt	346	4
1.13	Kantonalschützengesellschaft Baselland	2'884	9
1.14	Schaffhauser Kantonschützenverband	1'089	6
1.15	Appenzell-Ausserrhodischer Kantonschützenverein	679	5
1.16	Appenzell-Innerrhoder Kantonschützenverband	364	4
1.17	St. Gallischer Kantonschützenverband	4'893	13
1.18	Bündner Schiesssportverband	3'450	10
1.19	Aargauer Schiesssportverband	6'990	17
1.20	Thurgauer Kantonschützenverband	4'112	12
1.21	Federazione Ticinese delle Società di Tiro	1'564	7
1.22	Société Vaudoise des Carabiniers	4'142	12
1.23	Fédération Sportive Valaisanne de Tir	2'250	8
1.24	Société Neuchâteloise de Tir Sportif	926	5
1.25	Association sportive genevoise de Tir	798	5
1.26	Fédération Jurassienne de tir	974	5
1.30	Unterverband Innerschweiz SASB	15	4
1.36	Sportschützenverband beider Basel	273	4
1.37	Société Fribourgeoise des Tireurs Sportifs	850	5
1.41	Sportschützenverband An der Linth	280	4
1.43	Nordschweizer Sportschützenverband	122	4
1.44	Ostschweizer Sportschützenverband	1'025	6
1.47	Société vaudoise des tireurs sportifs	515	5
1.50	Zentralschweizerischer Sportschützenverband	1'089	6
	<b>Total intermédiaire SCT/SF</b>		<b>283</b>
	Membres d'honneur de la FST	1 / personne	104
1.00.7	Sociétés suisses de tir à l'étranger	1 / société	42
	Comité	1 / personne	8
	Associations membres	Répartition	20
	<b>Droit de représentation AD 2008</b>		<b>457</b>



## Présidents des Sociétés cantonales de tir, des Associations et des Fédérations

Organisation	Nom/Adresse	Téléphone / Fax	E-Mail
 <b>AGSV</b> Aargauer Schiesssportverband	Häusermann Werner Gartenstr. 5 5737 Menziken	Tél. P 062 771 80 42 Fax P 062 771 80 42	hausermann.w@bluewin.ch
 <b>AIKSV</b> Kantonschützenverband Appenzell-Innerrhoden	Dörig Franz Oberbüel 9054 Haslen	Tél. P 071 333 17 50 Tél. B 071 788 30 30 Mobile 078 724 06 59	doerig.franz@tele2.ch
 <b>KSV AR</b> Kantonschützenverein Appenzell-Ausserrhoden	Preisig Bruno Rüthofstrasse 23a 9052 Niederteufen	Tél. P 071 333 27 64 Tél. B 071 335 03 91 Fax P 071 335 03 95 Mobile 079 373 12 28	b-preisig@bluewin.ch
 <b>ABST</b> Association bernoise sportive de tir	Hug Martin Kappelenstr. 6 3472 Wynigen	Tél. P 034 415 12 61 Tél. B 031 634 92 10 Fax B 031 634 90 13 Mobile 079 334 32 81	P: mhugwy@bluewin.ch B: martin.hug@pom.be.ch
 <b>KSG BL</b> Kantonschützen- gesellschaft Baselland	Harisberger Walter Im Hübel 18 4304 Giebenach	Tél. P 061 811 47 87 Tél. B 062 835 03 34 Fax P 061 811 47 89 Fax B 062 835 02 54	wharisberger@datacomm.ch
 <b>KSV BS</b> Kantonal-Schützenverein Basel-Stadt	Zahner Alois c/o Aeschen-Treuhand AG Aeschenplatz 4 4052 Basel	Tél. P 061 601 58 78 Tél. B 061 206 96 36 Fax B 061 206 96 55	alois.zahner@aesche.ch
 <b>SCTF</b> Société Cantonale des Tireurs Fribourgeois	Romanens Jean-Louis La Trotse 1642 Sorens (jusqu'au 08.03.08)	Tél. P 026 915 17 93 Tél. B 026 425 84 84 Fax B 026 425 84 86 Mobile	jeanlouis.romanens@fidustrust.ch  079 688 04 77
 <b>ASGT</b> Association sportive genevoise de tir	Kunz Otto Case postale 166 1211 Genève 4	Tél. P 022 347 15 25 Mobile 079 754 78 19	otto-kunz@bluewin.ch
 <b>GL KSV</b> Glarner Kantonal- schützenverein	Laager Melchior Adlerstr. 17 8868 Oberurnen	Tél. P 055 610 34 01 Tél. B 055 617 21 07 Fax B 055 617 21 08 Mobile 079 336 03 59	melchior.laager@schranerag.ch
 <b>BSV</b> Bündner Schiesssportverband	Suter Marcel Werkstr. 15 7000 Chur	Tél. P 081 284 00 10 Tél. B 081 257 72 20 Fax B 081 257 75 05 Mobile 079 331 66 62	marcel.suter@kbsv.ch
 <b>FJT</b> Fédération Jurassienne de Tir	Thiébaud Michel Verger du Clos 2915 Bure (jusqu'au 01.03.08)	Tél. P 032 466 76 88 Mobile 079 469 25 57	thiebaud.m@bluewin.ch
 <b>LKSV</b> Luzerner Kantonschützenverein	Steffen Renato Oberwilstr. 36 6037 Root	Tél. P 041 451 01 70 Tél. B 041 798 04 70 Fax P 041 451 01 74 Fax B 041 798 04 88 Mobile 079 434 31 70	P: rstop@bluewin.ch B: rst@ap-informatik.ch S: praesident@lksv.ch
 <b>SNTS</b> Société Neuchâteloise de Tir Sportif	Barbezat Eric 2, Chemin des Ecoliers 2019 Rochefort	Tél. P 032 855 14 29 Mobile 079 240 53 94	eric.barbezat@bluewin.ch




Organisation	Nom / Adresse	Téléphone / Fax	E-Mail
 <b>KSG NW</b> Kantonalschützen- gesellschaft Nidwalden	Bayard Robert Allmendstr. 5 6375 Beckenried	Tél. P 041 620 55 32 Tél. B 041 620 71 71 Fax B 041 620 71 72 Mobile 079 435 56 65	robert.bayard.ssv@bluewin.ch
 <b>KSG OW</b> Kantonale Schützengesellschaft Obwalden	Meyer Toni Haltenmatte 5 6072 Sachseln	Tél. P 041 660 93 94 Tél. B 041 666 55 55 Fax B 041 666 55 56	tmeyer@sachseln.ow.ch
 <b>SG KSV</b> St. Gallischer Kantonalschützenverband	Büchler Jakob Matt 8723 Rufi SG	Tél. P 055 615 15 24 Tél. B 055 615 15 24 Mobile 079 230 67 26	buechler@linth.net
 <b>SH KSV</b> Schaffhauser Kantonalschützenverband	Brühlmann Markus Dachsenerstr. 24 8248 Uhwiesen (jusqu'au 08.03.08)	Tél. P 052 659 44 52 Tél. B 044 387 24 91 Mobile 079 524 08 72	bruehlmann@shinternet.ch
 <b>SOSV</b> Solothurner Schiesssportverband	Hammer Heinz Postfach 259 Kornhausstrasse 4 4622 Egerkingen	Tél. P 062 398 29 62 Tél. B 062 398 29 61 Fax B 062 398 44 51 Mobile 076 323 29 61	heinz.hammer@sosv.ch
 <b>SKSG</b> Schwyzer Kantonal- Schützengesellschaft	Schelbert Karl Zürcherstr. 54 8854 Siebnen	Tél. P 055 440 29 08 Tél. B 055 440 36 04	karl.schelbert@bluewin.ch
 <b>TKSV</b> Thurgauer Kantonal- Schützenverband	Müller Hubert Obergutstr. 8 8273 Triboltingen	Tél. P 071 664 37 18 Fax B 071 664 37 28 Mobile 079 303 44 25	hubert.mueller@gmx.ch
 <b>FTST</b> Federazione Ticinese delle Società di Tiro	Marzorini Oviedo Casella postale 331 6602 Muralto	Tél. B 091 735 35 50 Fax B 091 735 35 55	omarzorini@marzorini-canevascini.ch
 <b>KSVU</b> Kantonalschützenverband Uri	Arnold Adrian Zwyergasse 24 6460 Altdorf	Tél. P 041 871 36 60 Fax P 041 871 17 17 Fax B 041 871 17 19 Mobile 079 408 53 48	P: arnold_adi@bluewin.ch B: adrian.arnold@martiag.ch
 <b>SVC</b> Société Vaudoise des Carabiniers	Haas Pierre-André 45, Avenue de Bussy 1510 Moudon	Tél. P 021 905 41 49 Fax P 021 905 41 49 Tél. B 021 316 51 26	pierre-andre.haas@bluewin.ch
 <b>FSVT</b> Fédération Sportive Valaisanne de Tir	Fardel Pierre-André 16, Rue du Veillard 1906 Charrat	Tél. P 027 746 43 25 Mobile 079 460 77 68	le.paradou@bluewin.ch
 <b>ZKSV</b> Zuger Kantonal- Schützenverband	Reichenbach Hansruedi Schöngrund 33 6343 Rotkreuz	Tél. P 041 792 12 83 Tél. B 044 733 37 65 Fax B 044 732 27 65	hrreichenbach@datazug.ch
 <b>ZHSV</b> Zürcher Schiesssportverband	Alder Hans-Rudolf Unterer Haldenweg 5 8320 Fehraltorf (jusqu'au 12.04.08)	Tél. P 043 355 81 22 Tél. B 043 355 81 40 Fax B 043 355 81 42	hansruedi.alder@zhsv.ch



### Présidents des Sous-Fédérations de l'ex-SSTS

Organisation	Nom/Adresse	Téléphone / Fax	E-Mail
 <b>SVBB</b> Sportschützen-Verband beider Basel	Hüppi Beat Im Zielacker 5 4112 Bättwil	Tél. P 061 731 19 29 Tél. B 061 733 80 13	beathueppi@bluewin.ch
 <b>SFTS</b> Société fribourgeoise des tireurs sportifs	Tornare Paul 2, rue Pierre Sciobéret 1630 Bulle	Tél. P 026 912 58 41	p-tornare@websud.ch
 <b>SSVL</b> Sportschützen-Verband an der Linth	Schnyder Ueli Postfach 265 8808 Pfäffikon	Tél. B 055 410 12 62 Fax B 055 410 49 61 Mobile 078 605 12 62	schnyderfedern@bluewin.ch
 <b>NSSV</b> Nordschweizer Sportschützen-Verband	Weber Thomas Hauptstr. 5 8259 Wagenhausen	Tél. P 052 741 30 80 Mobile 079 285 91 67	rtweber@bluewin.ch
 <b>OSPSV</b> Ostschweizer Sportschützen-Verband	Schilliger Marcel Sittertalstr. 13 9220 Bischofszell	Tél. P 071 422 43 13	praesident@ospsv.ch
 <b>SVTS</b> Société vaudoise des tireurs sportifs	Decrausaz Gilbert 7, Chemin Tornafou 1823 Glion	Tél. P 021 963 71 04	gildeux@bluewin.ch
 <b>ZSV</b> Zentralschweizerischer Sportschützen-Verband	Achermann Walter Güterstr. 25 6374 Buochs	Tél. P 041 620 31 08 Tél. B 041 620 17 91 Fax B 041 620 27 91	pwachermann@bluewin.ch

### Président de la Sous-Fédération de l'ex-FOST

Organisation	Nom/Adresse	Téléphone / Fax	E-Mail
 UV Innerschweiz	Häusler Martin Aegeristrasse 61 6340 Baar	Tél. P 041 761 49 84 Tél. B 044 762 48 84	martinhaeusler@bluewin.ch

### Présidents des Commissions

Organisation	Nom/Adresse	Téléphone / Fax	E-Mail
<b>Commission disciplinaire et de recours (CDR)</b>			
Président	Rickli-Lehmann Markus Bälliz 67 3600 Thun	Tél. B 033 222 13 22 Fax B 033 222 13 25	markus.rickli@notariatthun.ch
<b>Commission de gestion (CG)</b>			
Président	Waser Peter Ennebürgerstr. 4 6374 Buochs	Tél. P 041 620 25 17 Tél. B 041 619 22 60 Fax B 041 619 22 29 Mobile 079 615 92 65	peter.waser@nkb.ch
<b>Groupe professionnel «environnement»</b>			
Direction (Vice-président)	Schaffner Fritz Hümpeliweg 12 4414 Füllinsdorf	Tél. P 061 901 54 76 Tél. B 061 906 55 55 Fax P 061 901 54 74 Fax B 061 906 55 39 Mobile 079 644 94 13	B: fritz.schaffner@hiag.ch P: schaffner.fritz@bluewin.ch

**Conseil de Fondation «Foyer des tireurs»/Conseil de Fondation «Cofondation Sport de tir»**

Fonction	Nom/Adresse	Téléphone/Fax	E-Mail
Président	Dr. Fässler Ulrich Haldenstr. 4 6006 Luzern	Tél. B 041 417 44 13 Fax B 041 417 40 77 Mobile 079 208 85 25	ufaessler@bluewin.ch
Chef des finances	Poltera Clemens 7454 Rona	Tél. P 081 684 57 40 Tél. B 081 256 93 84 Fax B 081 256 94 50 Mobile 079 335 42 72	clemens.poltera@gkb.ch
Membre	Bohren Armin 5, Licorne 1450 Ste-Croix	Tél. P 024 454 19 35 Fax P 024 454 19 35 Mobile 078 641 49 85	armin@romandie.com
Membre	Schmid Peter Kirchlindachstr. 17 3053 Münchenbuchsee	Tél. P 031 869 11 80 Fax P 031 869 55 08 Mobile 079 242 45 05	peter.schmid@quick-line.ch
Membre	Zahner Alois c/o Aeschen-Treuhand AG Aeschenplatz 4, 4052 Basel	Tél. P 061 601 58 78 Tél. B 061 206 96 36 Fax B 061 206 96 55	alois.zahner@aesche.ch
Administrateur/Secrétariat	Weibel Urs Lidostr. 6 6006 Luzern	Tél. B 041 370 82 19 Fax B 041 370 57 17 Mobile 079 311 09 49	urs.weibel@swissshooting.ch

**Conseil de Fondation Musée suisse du tir**

Fonction	Nom/Adresse	Téléphone/Fax	E-Mail
Président	Meyer Ruedi Heckenweg 27 3007 Bern	Tél. P 031 889 07 91 Tél. B 031 978 17 17 Fax B 031 978 17 18 Mobile 079 354 70 66	ruedi@meyer-co.ch
Conservatrice du Musée suisse du tir	Weber Cornelia Bernastr. 5 3005 Bern	Tél. B 031 351 01 27 Fax B 031 351 08 04 Mobile 079 436 78 05	info@schuetzenmuseum.ch

**Secrétariat général de la FST**

Fonction	Nom/Adresse	Téléphone / Fax	E-Mail
<b>FÉDÉRATION SPORTIVE SUISSE DE TIR</b>			
	Lidostr. 6 6006 Luzern	Tél. B 041 370 82 06 Fax B 041 370 57 17	E-Mail: fst-ssv@swissshooting.ch Homepage: www.swissshooting.ch
Directeur	Weibel Urs	Tél. B 041 370 82 19 Mobile 079 311 09 49	urs.weibel@swissshooting.ch
Secrétariat FST	Schilling Alexandra (Rempl. du Directeur)	Tél. B 041 370 57 02	alexandra.schilling@swissshooting.ch
	Schwab-Wüest Chantal	Tél. B 041 370 82 06	chantal.schwab@swissshooting.ch
Finances	Stücheli Hubert	Tél. B 041 370 57 08	hubert.stuecheli@swissshooting.ch
Chef Sport d'élite	Ansermet Michel	Tél. B 041 370 57 30 Mobile 079 215 68 78	michel.ansermet@swissshooting.ch
Secrétariats des Divisions Carabine 10/50m/Pistolet	Lüthy Philippe	Tél. B 041 370 82 07 Mobile 079 686 62 83	philippe.luethy@swissshooting.ch
Secrétariat Sport d'élite/ Promotion de la Relève	Galli Irène	Tél. B 041 370 57 31	irene.galli@swissshooting.ch



### Secrétariat général de la FST (Suite)

Fonction	Nom/Adresse	Téléphone / Fax	E-Mail
<b>Services extérieurs</b>			
Webmaster FST	Kläfiger René Rebenweid 11 6332 Hagendorn	Tél. P 041 740 07 90 Tél. B 041 740 64 40 Fax B 041 747 07 48 Mobile 079 241 02 00	rene.klaefiger@softec.ch
Administration de la Fédération et des Sociétés – Gestion des adresses	BEORDA Direktwerbung AG Rohr Myriam Kantonsstr. 101, 6234 Triengen	Tél. B 041 935 40 90 Fax B 041 935 40 91	ssv@beorda.ch
– Personne de contact FST	Hug Ursula Obertorstr. 10 8266 Steckborn	Tél. P 052 770 29 25 Fax P 052 770 29 24 Mobile 079 429 18 52	uhu.zwetschg@bluewin.ch
Télétexte (FST/SpE, page 436)	Hirt Werner Mühlezelgstr. 15 8047 Zürich	Tél. B 044 492 34 87 Fax B 044 492 40 25 Mobile 079 405 35 60	hirtagence@bluewin.ch
Secrétariat des cours et de la Division Formation	Boller Urs R. Zurzacherstrasse 53 5200 Brugg	Tél. P 056 441 38 41 Tél. B 052 441 23 65 Fax P 052 442 30 20	ssv-aa@swissshooting.ch
Secrétariat de la Division Sport d'élite/ Chef services Sport d'élite	Wyss August Flurstrasse 14 8887 Mels	Tél. B 081 723 78 52 Fax B 081 723 78 52 Mobile 079 449 92 74	august.wyss@bluewin.ch
Secrétariat des Divisions Communication/Fusil 300m	König Barbara Redaktion Schiessen Schweiz Badenerstrasse 678, 8048 Zürich	Tél. B 044 434 10 44 Fax B 044 434 10 41 Mobile 079 270 67 20	barbara.koenig@schuessen-schweiz.ch
Secrétariat Championnat suisse de sections	Frey Richard Bettenstrasse 10 8215 Hallau	Tél. B 052 681 50 03 Tél. P 052 681 28 05 Fax P 052 681 28 56	rf.hallau@smile.ch
Porte-drapeau FST	Piller Ferdinand Wabersackerstrasse 104 3097 Liebefeld	Tél. P 031 972 75 55 Mobile 079 711 75 55	piller.ferdi@gmx.ch

### Délais 2008

Objet	Délais	Remarques
Rapport technique: «Initiative sur les armes»	21 février (après-midi)	Pendant «PCT» 2008 à Berne
Rapport technique: Sport d'élite	27 février	Sur invitation
1 <sup>ère</sup> expédition des cartes de licence	dès le 28 février	Beorda AG Kantonsstrasse 101, 6234 Triengen ssv@beorda.ch
Encaissement: 1 <sup>ère</sup> facture des prestations de la Fédération aux SCT/SF	1 <sup>er</sup> mars	Fédération sportive suisse de tir (FST) Secrétariat général Lidostrasse 6, 6006 Lucerne fst-ssv@swissshooting.ch





<b>Délais 2008 (Suite)</b>		
<b>Objet</b>	<b>Délais</b>	<b>Remarques</b>
Rapport technique: Domaine Finances	25 mars (en allemand) 27 mars (en français)	Sur invitation
Conférence des présidents 1/2008	18 avril (toute la journée)	Berne
Assemblées des délégués 2008 – Assurance-accidents AAST – Fédération sportive suisse de tir	18 avril (soir) 19 avril (matin)	Berne
Proposition de remise des médailles du mérite	31 mai	Sociétés au secrétariat des SCT/SF
2 <sup>e</sup> expédition des cartes de licence	dès le 31 mai	Beorda AG
Annonce des Fêtes de tir et des Concours des sociétés pour carabine et pistolet 10m par les SCT à la FST	1 <sup>er</sup> juin	CR Tirs libres Pistolet Paul Röthlisberger Ulmenstrasse 51 8500 Frauenfeld paul.roethlisberger@parofin.ch
3 <sup>e</sup> expédition des cartes de licence	dès le 1 <sup>er</sup> août	Beorda AG
Proposition de remise des médailles du mérite par les SCT/SF à la FST	31 août	Secrétariat général FST
Décompte et rapport sur les Concours individuels 300/25/50m	30 septembre	Cl a i René Inauen Schöntalstr. 13 9323 Steinach rene.inauen@bluewin.ch
Versement des taxes des Concours individuels 300/25/50m	30 septembre	Secrétariat général FST
Proposition de remise des distinctions pour les tireurs sportifs par les SCT/SF à la FST	1 <sup>er</sup> octobre	Henri Deutsch 59, Rue de la Prulay 1217 Meyrin deutsch.h@bluewin.ch
Annonce des distinctions pour les moniteurs JT par les SCT/SF à la FST	1 <sup>er</sup> octobre	Secrétariat général FST
4 <sup>e</sup> expédition des cartes de licence	dès le 1 <sup>er</sup> octobre	Beorda AG
Rapport sur des cours JT et les concours JT	20 octobre	CR Jeunes Tireurs Thomas Scherer Wilenstr. 128, 8832 Wilen thomas.scherer@sksg.ch
Conférence des présidents 2/2008	24 octobre (l'après-midi)	Olten
Liste des distinctions de la maîtrise en campagne par les SCT/SF à la FST	31 octobre	Secrétariat général FST
Commande des médailles de maîtrise Pistolet	31 octobre	Secrétariat général FST
Annonce des Fêtes de tir et des Concours des sociétés pour carabine 50m, fusil 300m et pistolet 25/50m par les SCT à la FST	1 <sup>er</sup> novembre	CR Tirs libres Pistolet Paul Röthlisberger
Rapport technique des moniteurs JT	8 novembre	Sur invitation
Rapport technique: Formation	22 novembre	Sur invitation
Liste des mentions pour les exercices fédéraux obligatoires par les SCT/SF à la FST	30 novembre	Secrétariat général FST
5 <sup>e</sup> expédition des cartes de licence (notamment pour la saison à air comprimé)	dès le 30 novembre	Beorda AG
Décompte de toutes les Fêtes de tir et de tous les Concours des sociétés à toutes les distances (fusil, carabine et pistolet) par les SCT à la FST	30 novembre	CR Tirs libres DF 300m Hans Ulrich Wildeisen Buchweg 139, 5018 Erlinsbach hu.wildeisen@bluewin.ch
Versement des taxes de toutes les Fêtes de tir et de tous les Concours des sociétés à toutes les distances (fusil, carabine et pistolet) par les SCT à la FST	30 novembre	Secrétariat général FST
Encaissement de la 2 <sup>ème</sup> facture des prestations de la Fédération aux SCT/SF	1 <sup>er</sup> décembre	Secrétariat général FST



**Erhältlich im guten  
Waffenfachhandel!**

# BRUNOX®

## Schweizer Waffenpflegespray Nr.1



**Getestet von  
Heckler&Koch  
und im Einsatz  
bei der  
Schweizerischen  
Munitionsunter-  
nehmung/RUAG**

**für Sport-, Jagd-, Militär-,  
Vorderlader- und Sammler-Waffen**

Löst

- Pulver-,
- Blei-,
- Kupfer-,
- Tombak- und
- Nickelrückstände

Schützt vor  
Verdrängt  
Neutralisiert  
Schmiert  
Enthält

- Korrosion
- Feuchtigkeit
- Handschweiss
- alle Teile
- kein Silikon,
- kein Teflon,
- kein Graphit
- kein Verharzen

Die Schweizerische Munitionsunternehmung SM (heute RUAG) hat das Produkt auf seine Wirksamkeit bezüglich der Laufreinigung getestet. Heute hat die RUAG das Produkt im Einsatz, weil die Tests ergeben, dass BRUNOX® Waffenpflegespray problemlos Nickel-, Blei-, Kupfer- und Tombak-Plattierungen als auch Pulverrückstände löst. Die hohe Reinigungskraft des Produktes führt zu Einsparungen bis zu einem Drittel an Zeit, an Putzbürsten und garantiert erst noch eine effizientere Laufreinigung.

BRUNOX® Waffenpflegespray ist auch ein hervorragendes Korrosionsschutzmittel, verdrängt, unterkriecht es doch sofort alle Feuchtigkeit und schützt nachhaltig vor Korrosion. Diese Funktion wissen ganz besonders auch alle Schwarzpulverschützen zu schätzen, die mit BRUNOX® den festsitzenden Schmauch mühelos entfernen und die Waffe gleichzeitig nachhaltig vor Korrosion schützen können.

Ebenso hält BRUNOX® Waffenpflegespray dem **Maschinenwaffentest** problemlos stand. Die Schmierwirkung ist nämlich bis -50 °C garantiert. Heckler&Koch hat diesen Test noch unter erschwerten Bedingungen durchgeführt. Es wurde eine P8, Kaliber 9mmx19 mit 15 Schuss (DNAG, DM A1 B2, 124grs (8,0g), Los: DAS 95 L 0856, HK-Ident-nr. 969 528.) geladen, anschliessend mit BRUNOX® Waffenpflegespray konditioniert/geschmiert. Daraufhin wurde die Waffe samt den Magazinen während 160 Stunden bei -35 °C (statt während 3 Stunden bei -40 °C) eingelagert. Nach dieser Lagerung wurden beide Magazine ohne jede Beanstandung aus der Waffe verschossen. Sowohl der Schlagbolzeneinschlag (von 0,325) als auch der Hülsen-auswurf (von 80° - 90°) qualifiziert Heckler&Koch mit dem Prädikat gut.

INFO und weltweiter Händlernachweis: BRUNOX AG, Telefon 055 285 80 80, Fax 055 285 80 81



Gesellschaft für ein freiheitliches Waffenrecht  
Société pour un droit liberal sur les armes  
Società per un diritto liberale sulle armi

Je veux devenir membre de  
**proTELL** pour une cotisation  
annuelle de Fr. 40.–

Je soutiens **proTELL**  
par un don

**proTELL** Tel. 061 723 28 03  
Secrétariat Fax 061 723 28 04  
3000 Berne www.protell.ch  
sekretariat@protell.ch

*proTELL s'oppose à tout durcissement  
de notre loi sur les armes*

*proTELL s'engage en faveur de l'application correcte  
de la législation sur les armes*

*proTELL défend les intérêts de tous les propriétaires  
d'armes*

## Rejoignez-nous!

Nom: ..... année: .....

Prénom: .....

Rue N°: .....

NP, lieu: .....

E-Mail: .....

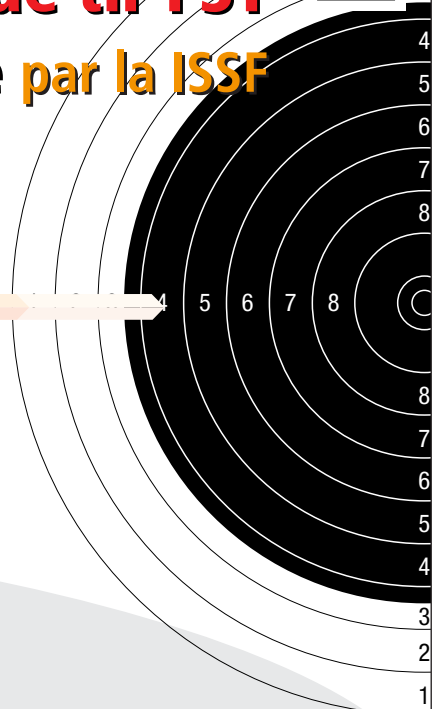
Tél.: .....

Date: .....

Signature: .....

**Partenaire officiel de la  
fédération sportive suisse de tir FST  
et fournisseur certifié par la ISSF**

Offiz. Scheibe  
Cible officielle



## **TIR SPORTIF**

**KROMER PRINT SA, Tir sportif**

Unterer Haldenweg 12, case postale 429, 5600 Lenzburg 1,  
tél. 062 886 33 30, fax 062 886 33 31, schiessen@kromer.ch, www.kromer.ch

# Behalten Sie den Durchblick!

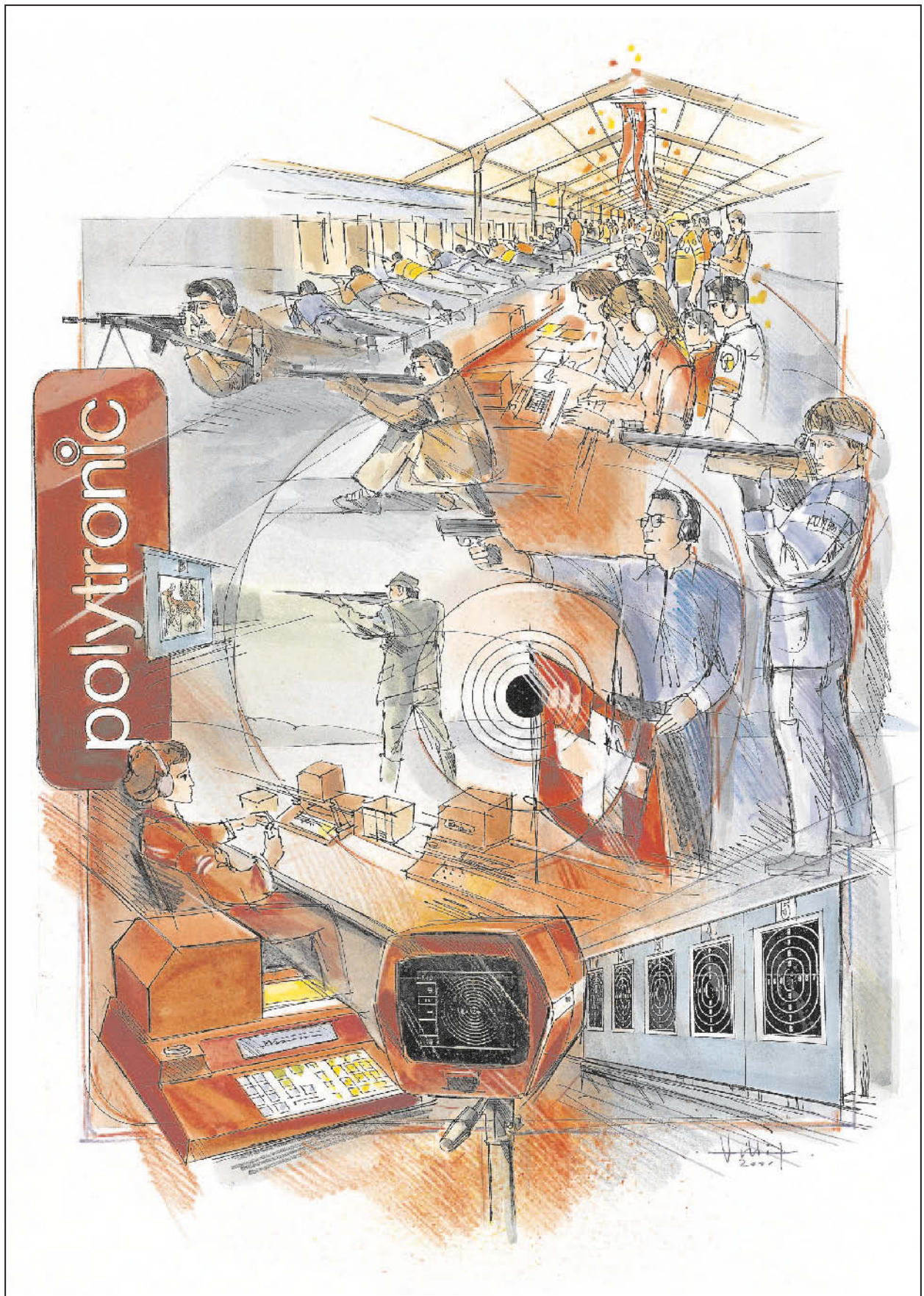


Abo für 24 Ausgaben  
pro Jahr Fr. 38.–  
Redaktion Schiessen Schweiz  
Badenerstrasse 678  
8048 Zürich

Tir Suisse  
Tiro Svizzero  
Tir Svizzer

**Schiessen  
Schweiz**





**Polytronic International AG · CH-5630 Muri**

Pilatusstrasse 12 · Telefon 056 664 64 64 · Telefax 056 664 16 55